Feuilleton : les accoucheurs d'étoiles

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15102 7 F

MERCREDI 18 AOÛT 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Edouard Balladur face à la spéculation, à la récession et à la crise de l'emploi

Le franc et le yen à nu

HARO sur la spéculation ! L'envol du yen et la chute du franc provoquent, au Japon et en France, une même réaction dans la classe politique, toutes tendances confondues. Ce sont de vils spéculateurs qui sont, seuls, à l'origine de ces mouvements des monnaies sans justification, pire même, de ces évolutions erratiques qui s'opposent à la prospérité des nations et aux choix démocratiques des citoyens.

L'explication a le mérite de la simplicité, et elle n'est pas sans fondements. Les cambistes, qui achètent et vendent des devises à longueur de journée pour leur propre compte ou celui de leurs clients (les grandes entreprises) jouent en période normale un rôle bénéfique de régulateurs du cours des devises. Mais en période de crise ils se transforment, volontairement ou malgré eux, en spéculateurs. Des acteurs jugés d'autant plus nuisibles qu'on les accuse d'être manipulés par des intérêts politiques. Ainsi, la thèse du « complot anglo-saxon », de l'Amérique détruisant la construction européenne par l'arme de la spéculation, séduit de nombreux hommes politiques.

MAIS les évolutions parfois violentes des changes traduisent aussi des réalités économiques fondamentales. Le Japon et la France sont tous deux victimes d'une récession, génératrice de forts déséquilibres. Le premier, le Japon, accumule des excédents commerciaux gigantesques, notamment parce qu'il ne consomme pas assez. La hausse de la devise nippone s'appuie sur une logique économique : un yen plus cher apparaît comme l'instrument d'un rééquilibrage. Le dollar n'avait-il pas considérablement baissé en 1986-1987, au moment où le déficit commercial américain atteignait des sommets ?

La France souffre d'un autre déséquilibre : le chômage. Alors que les créations d'emplois avaient été limitées au cours des années de forte croissance (entre 1987 et 1990), l'augmentation du nombre des sans-emploi inquiète aujourd'hui. Quoi de plus naturel que les marchés, constatant que le franc n'est plus lié au mark aussi étroitement que par le passé, réclament une baisse massive des taux d'intérêt en France ? Celle-ci est jugée seule capable de stimuler les investissements des entreprises et des particuliers et donc, à terme, de fournir des emplois.

S'ILS ont peut-être raison de dénoncer les excès de la spéculation, les dirigeants politiques japonais aussi bien que français doivent surtout se préoccuper de résoudre ces déséquilibres. Paris a peut-être en ce domaine et par rapport à Tokyo un avantage. L'archipel est seul et lutte en solo pour contenir la montée de sa monnaie. Il doit trouver en son sein – dans une réforme de fond de son économie – les moyens d'une insertion plus harmonieuse dans l'économie mondiale. La France peut théoriquement compter sur l'appui de ses partenaires européens. Tous sont concernés par la récession. La question est de savoir s'ils sauront retrouver les chemins d'une nouvelle coopération.

Page 15

M 0147 - 0818 0 - 7,00 F

La Banque de France continue de réduire le loyer de l'argent

Pour la troisième fois depuis la crise monétaire de juillet, la Banque de France a annoncé, mardi 17 août, la réduction de l'un de ses taux directeurs, celui des prises en pension à vingt-quatre heures, ramené de 9,25 % à 8,75 %. Le franc se redressait légèrement mardi matin, le deutschemark se négociant autour de 3,53 francs. La veille, le ministre de l'économie avait démenti tout retour au contrôle des changes.

La lutte entre les autorités monétaires françaises et les marchés des changes se poursuit, sur fond de rumeurs malsaines et de baisse graduelle des taux d'intérêt. Deux semaines après le compromis de Bruxelles consacrant l'élargissement des marges de fluctuation au sein du système monétaire européen (SME), la dépréciation du franc face au mark reste supérieure à 3 % et, visiblement, la communication n'a toujours pas été rétablie entre le gouvernement français et les opérateurs des marchés financiers.

Mardi 17 août, au lendemain d'une journée très nerveuse, la Banque de France a annoncé la troisième baisse des pensions à vingt-quatre heures – l'un de ses taux directeurs – depuis la crise monétaire de juillet : le taux des pensions a été ramené de 9,25 % à 8,75 %, après avoir été porté de 9,75 % à 9,25 % mercredi 9 août. Dans la matinée, le cours du mark, qui avait franchi la veille, à son plus haut, un nouveau record historique (3,5475 francs), fléchissait légèrement, revenant à moins de 3,54 francs.

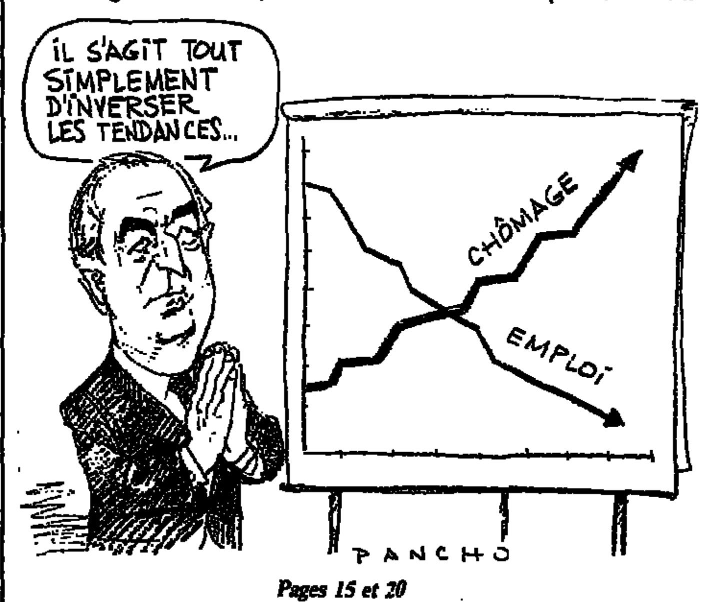
Face à des marchés qui réclament une baisse rapide des taux, jugée seule susceptible de relancer l'économie, la Banque de France tente l'exercice périlleux de leur donner satisfaction, tout en évitant une dépréciation supplémentaire de la monnaie et en cherchant à reconstituer ses réserves de change dans les conditions les moins mauvaises possibles. Son geste de mardi a eu au moins une conséquence heureuse : détendre le taux au jour le jour, celui auquel les banques s'échangent entre elles des liquidités sur le marché monétaire.

FRANÇOISE LAZARE

Lire la suite page 15

Le gouvernement veut assouplir le code du travail

Le premier ministre a réuni dans la matinée du mardi 17 août plusieurs ministres (travail, affaires sociales, économie, budget et développement économique notamment) afin de procéder aux derniers arbitrages sur l'avant-projet de loi quinquennale sur l'emploi. Ce texte prévoit la budgétisation des allocations familiales et préconise l'assouplissement de certaines réglementations, notamment celle du temps de travail.



Pages 15 et 20

L'audition de M. Mellick a tourné court

Le juge d'instruction Bernard Beffy n'a pas accédé à la demande de mise en examen présentée par Jacques Mellick, député (PS) du Pas-de-Calais, qu'il entendait lundi 16 août comme témoin dans l'enquête sur la subornation de témoin relative au match entre Valenciennes et l'Olympique de Marseille. La confrontation a tourné court, M. Mellick refusant de répondre aux questions du magistrat sur les nouveaux développements de l'enquête, qui fragilisent son témoignage en faveur de Bernard Tapie.

Page 8

Les surprises des championnats du monde d'athlétisme

Aux championnats du monde d'athlétisme à Stuttgart, des résultats surprenants ont été enregistrés lundi 16 août : l'arrivée victorieuse d'un trio de Chinoises dans le 3 000 m ; le succès d'un jeune Kenyan de dix-huit ans, Ismaël Kirui, dans le 5 000 m ; la défaite de la Jamaïcaine Merlene Ottey dans la finale du 100 m, battue de très peu par la championne olympique, l'Américaine Gail Devers. Le Français Pierre Camara n'est que cinquième dans le concours du triple saut.

Page 11

Vietnam : le réveil des bonzes

Les revendications de l'Eglise bouddhique unifiée, qui n'est pas reconnue par Hanoï, embarrassent le pouvoir communiste

HO-CHI-MINH-VILLE

de notre envoyé spécial

Qui se souvient de ce bonze, Thich Quang Duc, qui s'immola par le feu à Saïgon, voilà exactement trente ans, pour protester contre la dictature catholique des Ngo ? Beaucoup de Vietnamiens, surtout parmi les jeunes, ignorent cet épisode qui poussa, quelques mois plus tard, des généraux à renverser, avec la complicité des Américains, un régime impopulaire. Mais les communistes, eux, se souviennent. Pour avoir repris, trois ans auparavant, la lutte armée dans le Sud, ils s'étaient félicités, en 1963, de la révolte des bonzes. Ils se souviennent également que l'un des dirigeants de l'Eglise bouddhiste unifiée, Thich Don Hau, supérieur de la pagode Linh Mu à Hué – celle, justement, à laquelle appartenait le vénérable Quang Duc – avait rejoint leurs rangs en 1968 pour devenir vice-président du Front national de libération (FNL) sud-vietnamien. Hanoï est donc d'autant plus embarrassée par la crise qui l'oppose ouvertement depuis plus d'un an à ces bonzes – ou à leurs héritiers – qui réclament notamment la reconnaissance de leur Eglise, au moment même où le Vietnam, dans la foulée de l'ouverture économique et de la libéralisation sociale, connaît une renaissance religieuse. Un peu partout, profitant d'un espace de liberté plus large, les religions revivent.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Lire la suite page 4

Sarajevo, ville ouverte ?

Les Etats-Unis ont fait savoir, lundi 16 août, qu'ils souhaitent le maintien du dispositif de frappe aérienne de l'OTAN contre les Serbes, bien que ces derniers aient évacué les hauteurs stratégiques surplombant Sarajevo. Le département d'Etat continue de réclamer la levée du siège de la ville. Différents scénarios d'intervention sont actuellement préparés sur la base militaire de Vicence, au nord de l'Italie, où des avions alliés sont chargés depuis le mois d'avril de surveiller l'interdiction de survol de l'espace aérien bosniaque.

A Genève, les concessions serbes ont permis la reprise des négociations sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine en présence des dirigeants des trois communautés. Aux termes de deux accords de principe, conclus lundi, Sarajevo pourrait devenir une ville démilitarisée administrée, pour une durée indéterminée, par les Nations unies, et les observateurs militaires devraient avoir désormais une totale liberté de circulation sur l'ensemble du territoire de la Bosnie-Herzégovine.

Page 3

Pierre Desgraupes, le stratège

L'ancien patron d'Antenne 2 est mort à Rueil le 17 août. Il avait soixante-quatorze ans

par Yves-Marie Labé

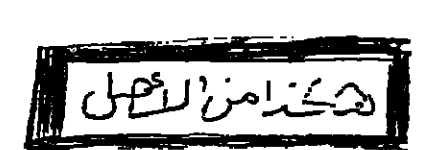
Adolescent, il rêvait d'être écrivain ou cinéaste. Pierre Desgraupes deviendra une figure emblématique de la télévision, l'une des plus connues du grand public, et des plus respectées par les professionnels, qu'ils soient journalistes ou gens de programmes. « *Quand il était PDG d'Antenne 2, en 1982, on était fier de prendre l'ascenseur avec lui, fier d'appartenir à son équipe* », se souvient un journaliste. L'homme n'était pourtant pas facile. Bourru, bougon, voire colérique, Pierre Desgraupes n'avait guère de penchant pour cet art de la séduction dont usent et abusent les femmes et les hommes de télévision. Mais celui que ses collaborateurs surnommèrent « le Vieux » avait d'autres qualités. Le sens de la minutie et de l'exactitude, hérité de ses débuts de journaliste, un intérêt aigu pour son interlocuteur qui faisait de lui le « prince des interviewers » et une féroce conscience de sa liberté. Et, enfin, le goût des responsabilités. « *Diriger, c'est une de mes jouissances,* confiait-il dans un récent livre entretien (1). *Mais diriger, c'est aussi aider.* »

Rien ne prédestinait Pierre Desgraupes à devenir l'un des papes de la télévision, l'un de ces rares professionnels dont les conseils ou les jugements font figure de paroles d'oracle. Il était né « *par hasard* » à Angoulême, une ville qu'il ne connut qu'à travers les vitres du train qui le menait dans le Périgord, région à laquelle il était très attaché. Car c'est à Agen que sa jeunesse bourgeoise s'écoule – son père y dirige une usine de foudres, ces barrils utilisés par les brasseries –, et c'est aussi à Agen qu'il voit ses premiers films, qu'il découvre pêle-mêle *le Grand Meaulnes* et *les Nourritures terrestres*. Epris de littérature, il tente de créer une revue. Mais c'est à Paris où il se rend pour préparer le concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure, en 1936, qu'il découvre la politique, et le Front populaire, avant que la guerre n'éclate et le mobilise, l'empêchant de clore son parcours universitaire par l'agrégation de philosophie. Son mariage, à la Libération, l'incite à chercher du travail. Il entre au service de presse du ministère des anciens combattants et des prisonniers de guerre, grâce à un certain François Mitterrand qu'il se défendra ensuite d'avoir revu, « *sinon au cours de reportages* ». Sa carrière dans l'audiovisuel caracole très vite aux sommets – il est rédacteur en chef du journal parlé de la radio en 1947, quelques mois après y avoir rejoint le service littéraire – grâce à un destin providentiel. Ce destin providentiel porte un nom : Pierre Dumayet.

Lire la suite page 9

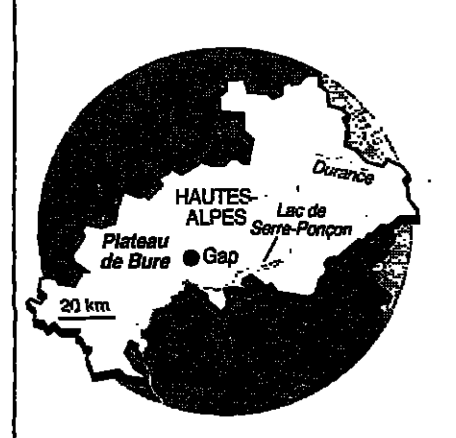
(1) *Hors antenne*, entretiens avec Annick Peigne-Giuly et Marion Scali (Quai Voltaire, 1991).

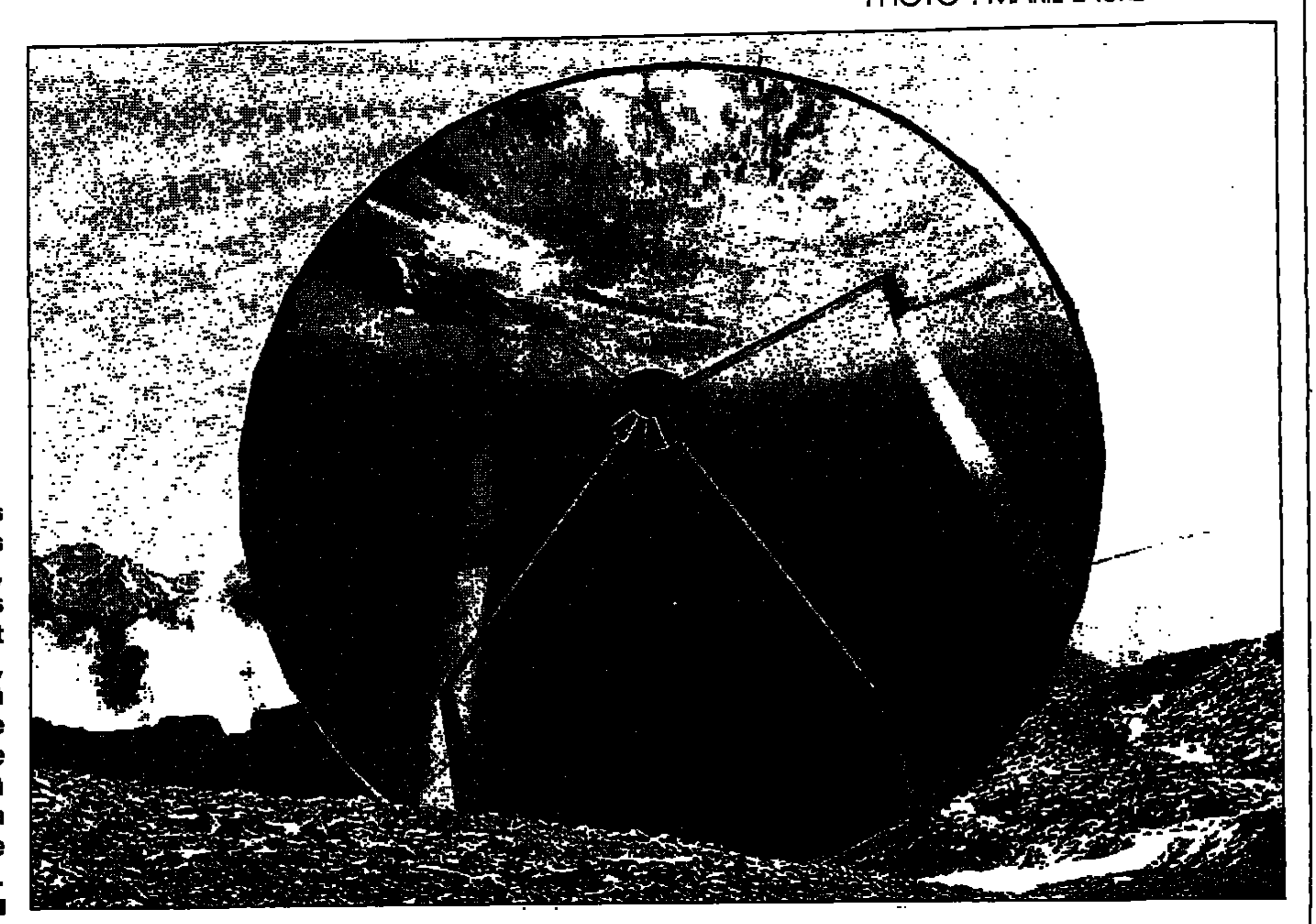
A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 65 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



RENCONTRES DE FRANCE

PAR DOMINIQUE LE GUILLEDOUX
PHOTO : MARIE-LAURE DE DECKER





Ici, on ne regarde pas les étoiles, on les écoute. Pas de lumière, ni d'images, les astronomes de Bure sont les aveugles du cosmos, ils s'y promènent à l'oreille, développant une ouïe de plus en plus fine et sensible, déjà révolutionnaire dans la compréhension de l'espace.

8. – Les accoucheurs d'étoiles

COMME toutes les nuits, Didier a bu de grands bols de café, appelé sa copine, feuilleté *Charlie-Hebdo* et attendu le matin, son moment préféré, l'heure où il fait les plus belles photos, le lever du soleil sur les cimes, la lumière qui inonde les neiges d'été sur ce plateau de rochers. Les ordinateurs ont ronronné, régulièrement ils se sont mis à sonner, crachant des figures, des courbes, des chiffres, peut-être des révélations insoupçonnées. Didier *« n'y pige que dalle »*. Bien sûr, il est en relation avec les étoiles, ses nuits de veille le propulsent dans la nuit des temps et ses doigts pianotent sur treize milliards d'années-lumière, à la recherche d'une musique infime, le chant des particules interstellaires, une mélodie presque silencieuse qui raconterait la création de l'Univers. *« Ouais, d'accord... »* Didier préfère surprendre les marmottes, les hermines et les souris, les lièvres « variables » *« qui deviennent tout blancs par temps de neige »*, les chamois et les perdrix, voir aussi les aigles tournoyer au-dessus du plateau de Bure, où il est perché, admirer ces étendues de neige et de calcaire qui font de cet endroit, où l'oxygène est rare, une composition mi-lunaire, mi-polaire, un site de science-fiction perdu dans les Hautes-Alpes, à 2 500 mètres d'altitude et quelques kilomètres de Gap.

Comme d'habitude, Didier a aligné ses antennes sur un quasar, le 3C273, comme point de référence. Personne n'a vraiment résolu l'énigme des quasars, peut-être s'agit-il de galaxies cannibales, de milliards d'étoiles se dévorant entre elles. *« Ben oui, on a plein de quasars en réserve. »* Didier manie le catalogue de quasars comme l'annuaire des horaires de trains, *« ils sont pratiques pour les réglages »*. Les antennes progressent, glissent à droite, à gauche, une rotation en arrière. Cette nuit, on va faire *« un peu de supernova »*. Une observation tranquille, depuis son explosion en avril 1993, l'étoile de la constellation de Magellan éjecte sa matière à 10 000 kilomètres par seconde. L'onde de choc a déjà parcouru 34 milliards de kilomètres, soit cent fois la distance de la Terre au Soleil. Mais ce que Didier craint avant tout, ce sont les orages d'été. Il a déjà vu des flammèches entrer dans le hall, des étincelles sortir des touches de son clavier et des boules de feu tétaniser les montagnes. Les milliers de tonnes de remblais qu'on a acheminées jusqu'à la station pour améliorer la prise de terre ne suffisent pas à le rassurer. *« Je me suis renseigné, Météorage propose des abonnements à l'année. Ils sont capables de nous donner l'alarme dix minutes avant la foudre. Ça nous donnerait le temps de couper nos lignes. »* A l'observatoire de Bure, les techniciens et les astronomes travaillent sur du 20 000 volts. Et des milliards d'étoiles...

SOBREMENT intitulé interféromètre de l'Institut de radioastronomie millimétrique, la station d'exploration a tout d'un décor de film de James Bond ou d'un énième épidode d'une série B militaro-spatiale. Déjà, pour y accéder, on imaginerait volontiers quelques bagarres d'espions à bord du téléphérique privé qui frôle les murailles de pierre et monte à pic comme un ascenseur pressé. Les techniciens font d'ailleurs eux-mêmes régulièrement des exercices d'entraînement, sortant de la benne en plongeant dans les précipices, accrochés à des filins d'acier.

Arrivé à 2 500 mètres d'altitude, le visiteur s'engouffre dans des couloirs en aluminium, change d'étage, poursuit dans le labyrinthe pour y découvrir une station profilée comme une carrosserie en métal gris, immense hangar dont les portes s'ouvrent automatiquement, avec des rails au sol, des coursives sur les côtés, des échelles, une salle de commandes, des ordinateurs, des écrans, des alarmes qui clignotent sur un panneau lumineux *« incendie antenne 1 »*, un coffre-fort, un plafond haut comme un immeuble, une salle de billard, une bibliothèque ésotérique, des livres reliés en cuir et une consigne, écrite en anglais, au-dessus des lavabos pour limiter les gaspillages d'eau : *« la soif vous guette »*.

Une base secrète ? Une rampe de lancement ? On pourrait tout imaginer quand on voit des ouvriers qui s'affairent en combinaison, des graphiques qui sortent des imprimantes, une galaxie 10 214 + 4 724 suivie à la trace grâce au repérage de son oxyde de carbone, plus loin une explosion d'étoile, ailleurs une molécule d'alcool perdue dans l'espace interstellaire à des milliards d'années-lumière. De l'alcool dans l'espace ! De l'aspirine aussi (acide salicylique). Alcool et aspirine, aux confins de l'Univers...

ICI, on ne regarde pas les étoiles, on les écoute. Pas de lumière, ni d'images, les astronomes de Bure sont les aveugles du cosmos, ils s'y promènent à l'oreille, développant une ouïe de plus en plus fine et sensible, déjà révolutionnaire dans la compréhension de l'espace. Depuis que l'ingénieur américain K. G. Janski, sollicité en 1932 pour évacuer des « parasites » d'une transmission radiophonique, s'aperçut que les parasites en question n'étaient autres que le résultat du rayonnement radioélectrique de notre galaxie, une autre voie était tracée en astronomie. L'Univers produisait des sons. Les radiotélescopes allaient compléter les lunettes optiques, fouiller l'obscurité, comprendre des phénomènes qui ne se traduisent pas forcément par des émissions de lumière ou de chaleur, décrypter les paradoxes vertigineux qui accompagnent la création de l'Univers, ces « trous noirs » dont l'existence semble de plus en plus se confirmer, cette intuition géniale du mathématicien français Pierre Simon de Laplace, le premier à écrire, en 1796, qu'il *« est donc possible que les plus grands corps lumineux de l'Univers soient par cela même invisibles »*, ces étoiles gargantuesques qui généreraient un effet gravitationnel tel que rien, pas même la lumière, ne pourrait s'en échapper (1). Les télescopes allaient donc écouter l'Univers comme on écoute son inconscient, une musique à peine audible, faisant émerger des territoires invisibles, inconnus, touchant au plus près la genèse, effleurant ce rayonnement vestige, ce « bruit de fond », cette onde fossile des premières secondes de l'Univers créé il y a quinze à vingt milliards d'années, la gigantesque explosion, le grand big-bang (2).

« C'est simple, c'est comme pour écouter Skyrock, il faut se régler à la bonne fréquence », explique sans jeu de mots André, l'opérateur. Chaque molécule a sa fréquence radio, et l'onde électromagnétique qu'elle produit traverse ainsi l'espace et le temps (les plus lointaines sont émises depuis treize milliards d'années-lumière), ignore en fin de parcours le vacarme de notre atmosphère, les orages et les avions à réacteurs, et court, éminemment faible, millimétrique, pour s'évanouir sur quatre lacs creux et argentés, automatisés, orientables à distance, se promenant sur des rails entre la pierre et la neige, quatre antennes miroirs, paraboles de l'espace, 15 mètres de diamètre réglés au micron, verrouillés par 16 tonnes de pression. Une nuit, un opérateur avait rêvé, il les avaient vues décoller.

En astronomie, il faut douter, tenter, flairer, remettre en cause les modèles établis, savoir penser autrement, être rigoureux, anticonformiste, humble, audacieux. *« Il faut surtout ne pas redouter de se tromper »*, dit Stéphane Guilloteau, l'astronome responsable de l'interféromètre de Bure. *« La découverte de molécules lointaines grâce aux fréquences millimétriques a fait tomber la naïveté des scientifiques, qui consistait à penser que plus on allait loin, moins on trouverait de choses intéressantes. »*

« Quand je capte une onde, je m'amuse à remonter le temps, à dix mille années-lumière, je me dis : tiens, on est au temps de l'homme de Cro-Magnon, si je pointe l'étoile Orion, je suis sous le règne de Toutankhamon, une autre plus proche, et c'est Louis XIV. »

D'abord, il y a eu la découverte de molécules solitaires entre les galaxies, *« une par mètre cube, mais elles arrivent à se rencontrer même si elles doivent attendre des millions d'années. »* Puis la surprise de voir qu'on trouve de tout dans les nuages au sein desquels se forment les futures étoiles : de l'alcool, de l'eau, du sel, du cyanure (plus exactement de l'acide cyanhydrique), au total une centaines de molécules répertoriées, dont certaines très complexes, à commencer par les composés du carbone, précurseurs de la vie sur Terre. De là à conclure que, quelque part... *« Ce n'est pas très étonnant, il y a du carbone partout dans l'espace »*, tempère Stéphane Guilloteau, un Vendéen fou de mathématiques tombé dans l'astronomie *« un peu par hasard »*. *« De toute façon, au moment de la formation des étoiles, la température sera tellement élevée que ces molécules vont vite se désintégrer »*, complète l'astronome américain Denis Downs, qui a quitté son pays quand celui-ci préféra la guerre du Vietnam à l'exploration du cosmos, en en bloquant les crédits.

Non, loin des rêveries de vies extraterrestres, les chercheurs sont devenus des observateurs, fossoyeurs et accoucheurs d'étoiles. Défiant là aussi les visions convenues. Au moment de la naissance, *« on imaginait qu'une étoile se formait par le gaz du nuage qui tombait au centre, attiré par une force de gravitation. Or c'est l'inverse, on a mis en évidence que la matière est éjectée dans deux directions opposées à une vitesse considérable. »* De même, l'écoute des ondes millimétriques a permis de découvrir qu'il y a beaucoup plus d'étoiles doubles – qui tournent entre elles – qu'on ne le soupçonnait ; que les jeunes étoiles ont en orbite des disques de poussière, préfigurations de planètes et peut-être d'autres systèmes solaires. *« Il y a trois ans, personne n'y avait pensé. »*

« Des fois, ils se prennent des coups de poignard dans le ventre », dit Michel, un technicien, en parlant des astronomes au moment de leurs découvertes. *« Nous, on s'en tape un peu, on arrive à saturer un moment, c'est un domaine où on se rend vite compte de nos limites intellectuelles. »* Didier, lui, se dit souvent : *« Circulez, y a rien à voir ! »* *« Il y a eu des premières fois où c'était palpitant, le record de détection de l'acide cyanhydrique, par exemple. Mais les astronomes sont rarement émus. Ils sont soft, pas très professeur Tournesol sautant au plafond. Ils disent seulement : tiens, on a un truc génial. Le résultat est tellement ésotérique, les données toujours subtiles, jamais un résultat franc, il faut le vérifier, le contre-vérifier, ça prend six mois, un an. Alors, pour sabler le champagne... »*.

Denis Downs sourit. C'est vrai qu'il passe sa *« vie dans les étoiles »* et que cette vie, *« elle est très difficile à faire partager, à expliquer aux gens qu'on aime, aux parents, aux amis »*. Il pense qu'il a *« le privilège d'être optimiste, comme le sont les astronomes en général »* : *« Quand on voit ce qui se passe sur terre en Somalie, en Yougoslavie, nous, nous pouvons toujours regarder les choses là-haut, mieux comprendre, découvrir, avoir le sentiment de progresser. »*

Quand il contemple les progrès de la radiotélescopie, Denis Downs se compare au plongeur sous-marin *« au moment où le commandant Cousteau a inventé le scaphandre autonome, ses possibilités d'exploration se sont tout de suite considérablement élargies, des océans se sont offerts à lui »*. Avec l'écoute des sons de l'Univers, Denis Downs entraperçoit *« des océans plus vastes encore »*. Grâce à cette nouvelle approche de l'espace, *« on sait qu'il va y avoir une découverte formidable, on ne sait pas encore laquelle, mais on en est presque certains »*, dit Stéphane Guilloteau, qui n'est pourtant pas un rêveur.

LA porte du hangar s'ouvre, une antenne s'ébranle comme un paquebot, la parabole couchée sous le ciel, gémissant comme une corne de brume, *« c'est normal, les rails sont mal alignés »*, dit André. *« Elles sont belles quand elles rentrent ! »* La voici sous le toit, énorme, les techniciens allemands qui l'ont construite sont prêts à réviser les 840 petits moteurs qui ajustent les 176 panneaux composant le miroir réflecteur. L'antenne est une merveille technologique mais personne n'a trouvé de solution au « scotch », ce scotch qui relie les panneaux arrière et qui résiste mal aux intempéries. *« La silicone créerait des perturbations dans la captation des ondes, non, il va falloir remettre du scotch. »* Et admettre à nouveau les lambeaux.

Dans le salon décoré comme dans un chalet, Marie a mis la *« Méditation de Thaïs »* de Massenet *« à fond »* sur la chaîne hifi. *« J'adore, surtout quand je suis toute seule, ici, en préparant tranquillement le repas »*. Des lunettes en forme d'ailes de papillon, habillée d'un grand pull et d'un caleçon, Marie, la cinquantaine, aime bien cette vie décalée, une semaine en hauteur, loin de tout, la vie en petite communauté, les parties de tarot, les feux de cheminée et *« les balades sur la neige les nuits de la pleine lune »*. Et une semaine dans la vallée, *« où il faut se réhabituer, retrouver les voitures, les gens dans les rues »*. Marie apprécie aussi le mouvement. Souvent, elle va se plonger dans la foule des concerts de rock à Grenoble ou à Chambéry. Autrefois, elle tenait un snack à Gap.

ANDRÉ est à son tour aux commandes des ordinateurs et des antennes. *« Quand je capte une onde, je m'amuse à remonter le temps, à dix mille années-lumière, je me dis : tiens, on est au temps de l'Homme de Cro-Magnon, si je pointe l'étoile Orion, je suis sous le règne de Toutankhamon, une autre plus proche, et c'est Louis XIV. J'y pense toujours, même pour un coucher de soleil, quand il disparaît derrière la ligne d'horizon, je sais que ça fait déjà huit minutes qu'en réalité il n'est plus là. »* André surveille IRC 10213, qui brûle son hydrogène. *« Après, l'étoile dévorera son propre carbone, puis l'hélium. Au XIXe siècle, les gens croyaient que les étoiles brûlaient au charbon. »* *« Elle va sans doute terminer en naine blanche, très chaude, à 100 000 degrés (le Soleil en fait 6 000) »*, pronostique Denis Downs. André tente de s'entretenir avec l'astronome des lois et des mystères, *« de la gravité qui déforme l'espace et de l'espace qui déforme le temps »*. Et *« ce grand attracteur qui entraîne notre galaxie à 600 kilomètres par seconde »* ? *« Ce n'est qu'une petite perturbation au regard de l'expansion générale de l'Univers »*, répond l'astronome. Cette expansion qui fait gonfler l'Univers comme un gros gâteau...

Didier ironise sur le fait qu'*« avec toutes ses antennes, on n'est même pas foutus de bien recevoir la télé ! »*, fait mine de jouer les blasés. Il est content d'échapper à l'hiver, à ces journées où l'observatoire ressemble à un igloo, où il faut sortir, par – 10 degrés et des vents de 110 km/h, casser la glace au piolet et faire bouger les antennes. Rien ne semble plus l'intéresser que ces journées de grand soleil, voir apparaître les troupeaux de moutons, *« jouer à la pétanque au milieu des mouflons »* et se moquer des chasseurs alpins, admirer les fleurs – *« trois cents espèces différentes »* – et les papillons, se perdre dans la mer de nuages et contempler au loin le massif des Ecrins. Monter jusqu'à la crête, le soir du 14 juillet, et *« se faire quatre feux d'artifice en même temps »*. Pourtant, quand il va prendre le téléphérique pour retourner chez lui, dans la vallée, il sait ce qui l'attend. Il n'a pas pu refuser l'invitation à donner une conférence, lui le *« technicien qui ne comprend rien »*. Didier parlera des étoiles.

(1) « Le ciel troué de noir » (*le Monde* du 8 mai 1991).
(2) « Le frou-frou des étoiles » (*le Monde* du 25 septembre 1985).

PROCHAIN ARTICLE : L'OFFICIER DE L'ORDRE DU MONO

BOSNIE-HERZÉGOVINE : le retrait serbe des hauteurs de Sarajevo et les négociations de Genève

Les Etats-Unis demandent le maintien du dispositif de frappe de l'OTAN

Tout en estimant que la situation s'est légèrement améliorée en Bosnie, les Etats-Unis demandent néanmoins à l'OTAN et à l'ONU de poursuivre les préparatifs d'interventions aériennes contre les Serbes. Le porte-parole du département d'Etat, Michael McCurry, a indiqué, lundi 16 août à Washington, que la menace de frappes aériennes, faite le 9 août par l'OTAN, était maintenue et qu'elle pouvait *« durer aussi longtemps qu'il n'y aurait pas d'amélioration sur le terrain »* permettant de conclure à la fin de l'étranglement de la capitale bosniaque par les forces serbes. *« Nous voulons voir la nourriture, l'eau, l'électricité, les médicaments et les secours nécessaires parvenir aux habitants, non seulement de Sarajevo mais aussi d'autres zones protégées en Bosnie »*, a souligné le porte-parole.

Sur une base alliée d'Italie, des pilotes se préparent

VICENCE
(nord-est de l'Italie)

de notre envoyé spécial

A première vue, avec sa petite basse-cour-zoo où vivent ensemble paisiblement faons, canards et coqs (modèle bersaglieri), la base militaire aérienne de Vicence n'a pas vraiment l'allure guerrière. En temps normal, avec Venise à une cinquantaine de kilomètres, il doit même faire bon y être muté. Pour l'heure, la guerre dans l'ex-Yougoslavie en a fait le point névralgique du dispositif aérien de l'OTAN dans le nord de l'Italie. C'est ici, à une portée d'aile de la côte dalmate, que se trouve le PC de commandement tactique des forces aériennes de l'OTAN en Italie du Nord.

Américains, Français, Anglais, Néerlandais et Turcs y cohabitent sous le commandement d'un général italien, patron de la 5e Force aérienne tactique qui relève de l'OTAN. Ce centre de Vicence planifie et conduit, depuis le mois d'avril, les missions de l'OTAN d'interdiction de survol de l'espace aérien bosniaque (opération « Deny Flight »). Et c'est également dans cette base écrasée de soleil, en ce milieu du mois d'août, que sont préparés différents scénarios de frappe aérienne au sol dans l'ex-Yougoslavie.

Si la baisse de la pression serbe autour de Sarajevo se révélait un leurre dans les jours et semaines qui viennent, ces scénarios pourraient éventuellement être mis en œuvre après le feu vert onusien. Le général français Jean Cot, patron de la FORPRONU, et l'amiral américain Jeremy Boorda, chef du commandement de la région sud de l'OTAN basé à Naples, se sont d'ailleurs retrouvés une nouvelle fois, samedi 14 août, à Vicence pour une réunion de travail. C'est, en effet, à eux que reviendrait la responsabilité de faire passer tout ou partie du dispositif aérien OTAN à l'offensive.

Cette concertation, voulue instamment par la France, doit permettre au général Cot, qui gère sur le terrain la mission de l'ONU, d'avoir plus qu'un simple droit de regard sur d'éventuels raids aériens sur la Bosnie. Le retrait partiel des forces serbes des hauteurs de Sarajevo éloigne pour l'instant cette perspective, sans pour autant faire fléchir en Italie la préparation et l'entraînement interalliés des forces de l'OTAN.

« Ici, c'est ubuesque ! »

Pour l'instant, le dispositif de l'OTAN dans le nord de l'Italie et sur les porte-avions américains, anglais et français se trouvant en Adriatique (en tout une soixantaine d'avions de combat, les Italiens fournissant les bases et le support) est à l'image de la Crécerelle dont les Français ont fait l'emblème de leur mission dans le cadre de « Deny Flight » : ce rapace de petite taille est capable de se maintenir en vol stationnaire longtemps en battant très vite des ailes, avant de fondre sur sa proie. La « crécerelle OTAN » bat donc des ailes depuis plusieurs mois au-dessus de la « B.H. », comme disent les pilotes, en attendant un hypothétique « jour J ».

A quelques dizaines de kilomètres de Vicence, sur la base d'Istrana, deux Mirage F-1 CR, de retour de Bosnie, se posent. La France a, au total, cinq Mirages de reconnaissance de ce type dans le nord de l'Italie : ils effectuent en moyenne deux missions de deux avions par jour. Celle-ci a duré en tout deux heures et demie avec ravitaillement en vol ; préparation et briefings compris, une mission de ce type prend une journée entière.

Après avoir passé moins d'une heure sur zone, les caméras optiques des Mirage ont rapporté trois cent cinquante vues, notamment des montagnes de Sarajevo, prises à moyenne altitude : *« A vue, nous avons pu constater que les taches blanches des véhicules de l'ONU, bien visibles à cause du fond vert, semblaient avoir pris position sur les hauteurs sud de Sarajevo »*, explique le leader de la patrouille, pistolet automatique sous l'aisselle gauche et balise de détresse sur l'épaule droite. L'autre pilote a observé les convois serbes faire mouvement, mais il reste prudent sur ce que l'on peut en déduire tant que les photos prises par les caméras n'auront pas été exploitées. Elles seront traitées sur place par des officiers de renseignement. Une fois exploitées, ces informations seront ensuite envoyées à Vicence, puis fusionnées avec d'autres fournies par les vols de reconnaissance alliés et celles en provenance du terrain. La synthèse permettra d'établir une situation des mouvements de troupes ou de matériels, des positions de batteries de canons ou l'implantation de sites de missiles sol-air.

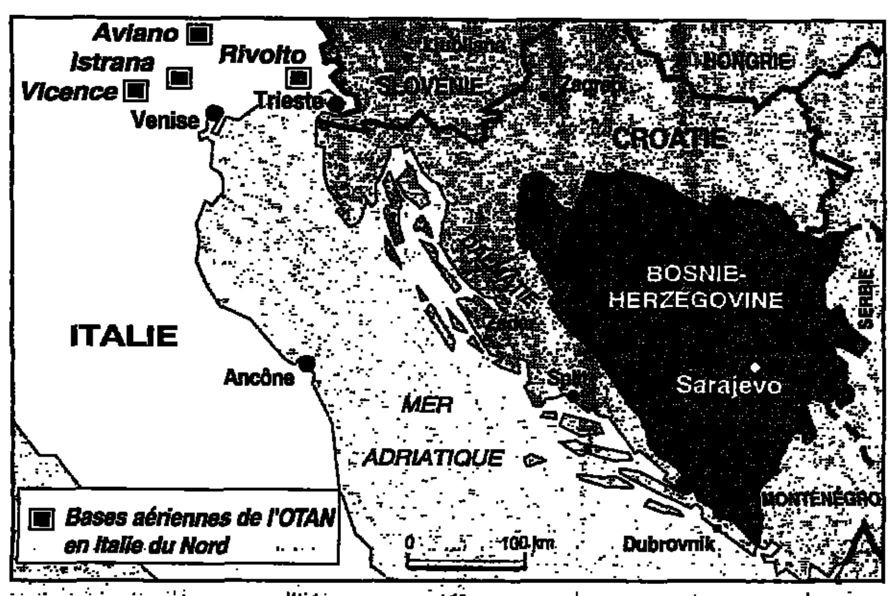
Comme le soulignent tous les pilotes rencontrés sur ces bases italiennes, l'ambiance est très interalliée. OTAN oblige ! Les pilotes qui sont allés dans le Golfe ne sont pas vraiment dépaysés, même s'ils soulignent tous que la situation dans l'ex-Yougoslavie n'est en rien comparable. *« Dans le Golfe, les choses étaient claires au regard de la ligne de partage sur le terrain entre bons et méchants. Ici, c'est ubuesque »*, déclare un officier français, un sentiment que confirme le général américain Ben Nelson, adjoint du patron de la 5e Force aérienne tactique : *« Au sol, il n'y a pas de frontières fixes qui départagent les bons et les méchants. Il est d'ailleurs difficile de savoir exactement qui sont les uns et les autres. Là-bas, j'ai l'impression qu'il n'y a pas vraiment d'anges. »* En cas d'attaque au sol, les renseignements fournis par les avions de reconnaissance alliés seront infiniment précieux pour la préparation et l'exécution des missions. Le relief de la Bosnie, la mobilité des forces serbes et l'existence de missiles sol-air (en batteries ou portables, généralement de fabrication soviétique) constituent trois difficultés sur lesquelles les avions d'attaque au sol devraient compter si, finalement, l'option militaire était choisie.

« La Bosnie, c'est un peu le Massif central en plus pointu », explique ce pilote de Jaguar basé à Rivolto (nord de l'Italie, 50 kilomètres de la Slovénie). Et dans son jargon militaire d'ajouter : *« Il est difficile d'acquérir le visuel sur l'objectif. »* Les officiers des guidages déployés au sol, chargés d'amener par radio les avions alliés à vue de leurs objectifs, auraient donc fort à faire en cas de déclenchement des hostilités. *« En cas d'attaques au sol, il faudra que ces officiers nous disent avec précision où sont les amis et les ennemis car, sur le terrain, les positions des troupes et des populations de chacun des camps sont imbriquées »*, insiste le général Nelson. Les pilotes seraient donc condamnés à donner à l'expression « frappe chirurgicale », qui avait fait florès pendant la guerre du Golfe, toute sa signification car les éventuelles opérations aériennes destinées, dans l'esprit des Occidentaux, à accompagner l'humanitaire et à favoriser le processus de règlement diplomatique n'ont pas droit à la « bavure ». Les conséquences d'effets collatéraux indésirables pourraient être catastrophiques.

De leur côté, les avions de défense aérienne de l'OTAN poursuivent leur mission d'interdiction du survol de l'espace aérien bosniaque. Une à deux violations sont constatées chaque jour. *« Il s'agit de vols d'hélicoptères non armés et parfois de petits avions d'aéro-clubs »*, précise-t-on sur la base de Servia où se trouvent les dix Mirage 2000 RDI d'interception aérienne. Le général Nelson précise que certaines de ces violations se révèlent après coup être des vols humanitaires tardivement autorisés ou qui ont dévié du plan de vol déposé initialement.

La surveillance permanente des AWACS français, américains et britanniques permet de détecter ces violations et de fournir aux avions de chasse alliés la position de l'intrus. Jusqu'à présent, aucun incident majeur ne s'est produit ; les hélicoptères se posent, tandis que les avions rebroussent chemin. *« En toute hypothèse, et en dehors de cas de légitime défense, une décision de tir est subordonnée au feu vert d'autorités militaires supérieures. Nous n'en sommes jamais arrivés là. Nous prenons, de toute façon, énormément de précautions pour qu'il n'y ait pas de « bavures » ; nous ne pouvons pas nous le permettre »*, explique le général Emile Sabathe, patron des éléments aériens français dans le nord de l'Italie.

PIERRE SERVENT



□ **Des centaines de lits d'hôpitaux offerts au HCR par plusieurs pays.** – Les Nations unies ont été submergées, lundi 16 août, d'offres pour accueillir des blessés de guerre qui attendent à Sarajevo leur évacuation . Selon Sylvana Foa, porte-parole du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), 764 propositions avaient été reçues en fin d'après-midi. Parmi la quinzaine de pays qui se sont manifestés, l'Italie, de loin la plus généreuse, a offert de recevoir 454 blessés, la Finlande a mis 100 lits à la disposition du HCR, les Etats-Unis ont promis d'accepter 100 blessés supplémentaires. La Pologne offre 40 lits, le Canada et la Jordanie ont proposé de recevoir 20 blessés. La France et l'Irlande ont réservé 10 lits. – *(Reuter.)*

□ **ITALIE : grève de la faim dans les prisons.** – Entre 35 000 et 40 000 détenus italiens ont pris part à la grève de la faim de trois jours organisée du samedi 14 au lundi 16 août pour protester contre la surpopulation carcérale, ont déclaré les organisateurs du mouvement. Samedi, au premier jour de l'action, les autorités pénitentiaires estimaient qu'environ la moitié des 50 000 détenus du pays y participeraient. Le mouvement était organisé par un groupement de détenus, « les victimes de l'injustice », qui estiment que les mauvaises conditions de vie en prison sont responsables des 35 suicides enregistrés depuis le début de l'année. La population des prisons a augmenté d'un tiers en 1992 en raison notamment d'un durcissement des lois sur le trafic de drogue. Plus de la moitié des détenus sont en préventive. – *(Reuter.)*

□ **ALBANIE : ouverture du procès de Wilson Ahmeti.** – Le procès de l'ancien premier ministre albanais, M. Wilson Ahmeti, passible de dix ans de prison pour « abus de pouvoir », s'est ouvert lundi 16 août à Tirana. Chef du gouvernement à la fin de l'époque communiste, de décembre 1991 à mars 1992, M. Ahmeti est accusé d'être impliqué dans l'affaire Nicolas Arsidi, un homme d'affaires français qui avait reçu 1,6 million de dollars des autorités de Tirana afin de renégocier la dette extérieure albanaise. Fin juillet, un ancien premier ministre également, M. Fatos Nano, devenu chef du Parti socialiste, principale formation d'opposition, a lui aussi été arrêté pour « abus de pouvoir » dans le cadre d'une autre affaire et risque lui aussi dix ans de prison. – *(AFP.)*

La capitale bosniaque pourrait être administrée par les Nations unies

Les dirigeants des trois factions (serbe, croate et musulmane) en guerre en Bosnie-Herzégovine sont parvenus, lundi 16 août à Genève, à un accord de principe sur le statut intérimaire de Sarajevo et sur la libre circulation des observateurs militaires de l'ONU sur l'ensemble du territoire de la Bosnie. *« Il s'agit d'une avancée sensible »*, selon les médiateurs internationaux, David Owen (CEE) et Thorvald Stoltenberg (ONU), qui ont obtenu cet accord quelques heures seulement après la reprise des pourparlers multilatéraux. Le retrait des troupes serbes des hauteurs stratégiques de la capitale bosniaque a permis ce déblocage des négociations, qui avaient été interrompues pendant deux semaines.

Aux termes de l'accord, Sarajevo deviendrait en principe une ville ouverte distincte de chacune des trois mini-Républiques confédérées qui doivent succéder à l'actuelle Bosnie-Herzégovine. *« Les parties ont accepté comme principe de base l'exclusion de toutes les forces armées de la ville, à l'exception* [de celles] *des Nations unies »*, a déclaré John Mills.

Le porte-parole de la conférence de Genève a précisé qu'une troïka composée de représentants des trois communautés avait été constituée pour émettre des suggestions sur le statut futur de l'actuelle capitale bosniaque. Le président du « Parlement » serbe de Bosnie, Momcilo Krajisnic, l'homme politique musulman Mohammed Filipovic et Miro Lasic, un membre croate de la présidence collégiale bosniaque, ont été chargés d'étudier en détail le passage de Sarajevo sous le statut de *« ville administrée par les Nations unies »*. La question de Sarajevo était devenue progressivement le principal obstacle au partage, crayons et cartes en main, de la Bosnie-Herzégovine. Les Serbes exigeaient purement et simplement le partage de la capitale, dont les Musulmans réclamaient le maintien de l'intégrité.

Libre circulation des observateurs

Après une demi-heure de discussions, un premier accord avait été conclu, autorisant les observateurs militaires de la FORPRONU à accéder à toutes les régions de Bosnie. *« C'est une décision importante, un pas vers l'ouverture de la Bosnie-Herzégovine. Les coprésidents l'ont accueillie avec satisfaction comme un facteur de renforcement d'un climat de confiance dans ces négociations »*, a dit John Mills.

David Owen et Thorvald Stoltenberg veulent accélérer la définition territoriale de l'« Union des Républiques de Bosnie-Herzégovine » proposée par les Serbes et les Croates et finalement acceptée par les Musulmans. Elle prévoit le partage sur une base ethnique de la Bosnie en trois mini-Etats confédérés.

Les médiateurs font pression pour que les Musulmans obtiennent au moins 30 % du territoire bosniaque, ainsi qu'un accès à l'Adriatique, à l'ouest, et à la rivière Save, au nord. Les Serbes, qui disent contrôler plus de 70 % du pays, semblent prêts à céder d'importantes portions de territoire, mais les Croates y paraissent beaucoup moins disposés. Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, a revendiqué la semaine dernière au moins 42 % du territoire bosniaque pour les Musulmans. – *(Reuter.)*

Le porte-parole de la FORPRONU déclaré indésirable par les Bosniaques

Le commandant Barry Frewer, porte-parole de la FORPRONU, a été déclaré *persona non grata* à Sarajevo, lundi 16 août, par le vice-président bosniaque Ejup Ganic, qui a fait part de cette décision dans une lettre diffusée par la radio bosniaque.

Le vice-président accuse l'officier canadien d'avoir commis *« un grave mensonge »* en répétant avec insistance, au cours d'un briefing, lundi, que Sarajevo n'était pas soumise à un *« siège »* mais à un *« encerclement militaire »*. Pour M. Ganic, ce *« mensonge »*, *« formulé en accord avec la propagande de l'agresseur serbe à Genève, a soulevé une immense vague d'amertume chez les habitants de Sarajevo »*. Le vice-président bosniaque a demandé au secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, et au commandant en chef de la FORPRONU, le général Cot, de relever le commandant Frewer de ses fonctions.

Les propos du porte-parole de la FORPRONU ont par ailleurs été contestés par quatre organisations humanitaires non gouvernementales actives à Sarajevo. – *(AFP, Reuter.)*

CORRESPONDANCE

« Qu'ils périssent, les mauvais journalistes ! »

A la suite de notre série d'articles sur la responsabilité des médias dans le déclenchement du conflit en ex-Yougoslavie et la poursuite de la guerre (le Monde *des 22, 23, 24 et 26 juillet), nous avons reçu plusieurs réactions dont celle de Milica Pesic, journaliste indépendante à Belgrade, qui collabore à A. I. M., un réseau alternatif d'information qui a pour objet de recréer une presse libre et des échanges entre les Républiques de l'ex-Yougoslavie.*

« Maudits soient les journalistes et leurs journaux ! Qu'ils soient frappés comme des chiens et égorgés comme des poulets ! Qu'ils crèvent ! Ils envient aux chefs d'État leur dignité, leurs fonctions... Il y a aussi peu de bons journalistes que de bons citoyens. Qu'ils périssent, tous ces mauvais journalistes qui osent attaquer notre régime ! »

Lorsque le fameux empereur et dictateur africain Bokassa jetait ces anathèmes sur des journalistes, il ne faisait pas preuve d'originalité. Et pour cause. Les dictateurs sont les mêmes partout, et leur mode de communication avec le monde qui n'est pas celui de leurs courtisans, de ceux qui partagent leur opinion, est identique en tous lieux.

Bokassa ne vit pas ici. Mais, ici aussi, on classe les journalistes en bons et mauvais. Ici aussi, les mauvais journalistes (*« Qu'ils périssent ! »*) sont ceux qui osent attaquer notre régime.

Ici et maintenant, on fiche les lecteurs de *Borba* à Bujanovci. Les citoyens de Serbie ne peuvent regarder les émissions politiques de la télévision sœur du Monténégro que si la télévision de Belgrade omet d'être vigilante. Bientôt on n'écoutera plus les radios étrangères qu'en cachette, chez des parents et amis sûrs. S'il en reste, par les temps qui courent.

Ici et maintenant, on sanctionne les journalistes qui écrivent la vérité comme celle de dire que les paysans sont mécontents de la baisse du prix du blé. Ici et maintenant, on frappe des journalistes et on s'excuse après. Qui a fait ça ? Le garde du corps d'un haut fonctionnaire de l'État ? On le saura quand ce sera devenu sans importance.

Borba et *Nin* sont dénigrés. Radio B 92 n'obtient pas de fréquence. Le nouveau rédacteur en chef de *Borba* a obtenu le soutien des quatre représentants du gouvernement fédéral ? On attend de voir s'il manifeste maintenant sa reconnaissance et comment il va l'exprimer ! Les récentes secousses à la rédaction de *Vecernje Novosti* n'ont fait que confirmer son attachement au pouvoir. Et ainsi de suite...

Quand le monde comprendra que, malgré les sanctions, la télévision officielle serbe peut regarder de l'autre côté de l'Océan alors que la chaîne de télévision indépendante ne peut même pas importer des cassettes sans autorisation spéciale des Nations unies, il sera trop tard. Le gouvernement aura éteint toutes les lumières dans le tunnel.

Est-ce parce qu'ils lui font peur ou bien parce qu'il juge que le moment est venu pour lui de soumettre tous les médias, que le gouvernement est actuellement en train d'enlever cette *« feuille de vigne démocratique »* – ainsi que certains appellent les médias indépendants en Serbie ? Il est peu vraisemblable que ce soit par peur : les médias indépendants sont accessibles seulement aux Belgradois et à quelques citoyens de Lazarevac et, avec la baisse du pouvoir d'achat de la population, il est difficile d'imaginer que leur impact puisse augmenter et constituer un danger pour le régime.

Ce qui est plus plausible, c'est que le pouvoir absolu veuille avoir absolument tous les médias sous son contrôle. Que le monde condamne une telle mesure n'a pour lui aucune importance. Car c'est le monde qui qualifie le même homme tantôt de boucher, tantôt d'homme de paix. Alors, ce qui compte, c'est de convaincre les électeurs et il faut les sauver de toute tentation. Il faut continuer à préserver leur salut.

Il sera trop tard lorsque Radio Free Europe et Balkan Report commenceront à émettre (et encore, si les lois fédérales ne les en empêchent pas puisque, selon des sources bien informées, les investissements étrangers dans les médias vont être interdits). Il sera trop tard car la nation entière aura déjà sombré dans une passion orwellienne sans limite : aujourd'hui nous sommes attaqués par « l'empire du sud-est » (1), demain ce sera par celui de « l'est-sud ». Nous devons réagir de toutes nos forces. Les bons journalistes de Bokassa seront là pour prendre des notes. Ils sont bons puisqu'ils n'osent pas s'en prendre à notre régime.

(1) NDLR. – Allusion au livre d'Orwell, *1984*.

PROCHE-ORIENT

Misère et islamisme en Haute-Egypte

Foyer de l'extrémisme musulman? Cette région s'en défend mais dénonce son sous-développement et l'attitude du gouvernement

ASSIOUT

de nos envoyés spéciaux

Tous les après-midi, pendant quinze jours, du 7 au 21 août, des milliers de coptes de la région d'Assiout et d'ailleurs effectuent le même pèlerinage. A pied ou en voiture, en famille ou entre voisins, ils vont escalader le kilomètre à pic qui les mène du village de Dronka au couvent de la Sainte-Vierge-de-la-Montagne où, à 19 heures précises, se déroule la procession.

Il n'y a dans ce rassemblement aucune ferveur excessive, mais plutôt quelque chose d'iconoclaste, la «drague» faisant bon ménage avec les retrouvailles entre notaires et administrés, entre familles ou entre amis. N'étaient les inévitables boutiques de souvenirs et de reliques religieuses, et quelques fidèles abîmés en prières devant l'image de Marie, on se croirait plutôt dans n'importe quelle fête populaire.

La différence tient précisément en ceci que ce pèlerinage annuel est de plus en plus l'occasion pour ces chrétiens de Haute-Egypte, terre d'élection des islamistes les plus extrémistes, d'exprimer une solidarité communautaire, de *«mettre leur prière en commun pour que Dieu les entende mieux et plus fort et les protège des extrémistes»*, explique un notable.

Perte de vitesse?

Dronka est dans son écrasante majorité chrétienne, copte – il y a là des catholiques et des anglicans aussi. Mais la localité d'Al Balayza est à un jet de pierre et ses quelque dix mille habitants, presque tous musulmans quant à eux, sont travaillés au corps par les islamistes intégristes qui réussissent à les convaincre ou à les terroriser. Et force est de constater qu'il n'y a jamais eu d'incident entre les deux bourgs.

Le pèlerinage de la Vierge se déroule sans problème. Et pourtant, les coptes seraient moins nombreux cette année à l'effectuer. *«C'est que*, disent-ils, *un acte de provocation demeure toujours possible et puis, vous savez, au cours des deux derniers mois, «ils» ont quand même buté trois des nôtres, à Manfalout et Daïrout»* (plus au nord).

«Ils», ce sont les jeunes *«terroristes»* pour certains, *«desperados»* pour d'autres, membres de la Djamaa islamiya, cette organisation qui a revendiqué ou à laquelle on a imputé les attentats ici et au Caire depuis un peu plus d'un an et qui se réclame spirituellement du cheikh Omar Abdel Rahman, dont le nom a été cité dans l'attentat contre le World Trade Center de New-York.

Que votre interlocuteur soit chrétien ou musulman, qu'il «les» condamne ou «les» comprenne, tout le monde affirme qu' *«ils»* ont pris depuis quelque temps le masque de combattants de l'ombre, qui se tapissent dans les grottes des montagnes ou les champs de maïs et que des enfants ravitaillent ou renseignent, parce que, pourchassés, leurs membres les plus actifs ne font plus d'apparition publique.

Il n'est bien sûr pas possible de vérifier si ces affirmations sont le pur produit de l'imagination d'une population encore traumatisée par les suites des attentats et qui, en même temps, a besoin de se créer des mythes. *«Ce n'est pas vérifiable en effet*, confirme Houssam Al-Kilani, député du Parti national démocrate du président Moubarak pour le secteur de Daïrout. *Ce qui est sûr, c'est que certains d'entre eux sont en fuite. Mais on en a arrêté au Caire. Alors...»*

Combien sont-ils, ces jeunes de moins de vingt ans pour la plupart, qui se sont érigés en justiciers de l'islam et qui auraient donc pris le maquis? *«Une poignée»*, dit M. Al-Kilani. Dix à quinze pour toute la région d'Assiout, affirme un responsable de la gendarmerie. *«Quelques-uns»* estiment d'autres, toutes réponses qui vont en tout cas dans un même sens : leur nombre a sensiblement chuté, même si, il y a quelques mois encore, leurs sympathisants se chiffraient *«par milliers»*, selon Cheikh Bakir Saleh Bakir, l'un des responsables des Frères musulmans à Daïrout.

Encore traumatisée, la région n'en a pas moins repris le rythme de vie tranquille des pays profonds, avec ses centres-villes et ses marchés grouillant de monde le jour et ses promeneurs du soir sortis prendre le frais après une journée torride. Aucune présence policière ou alors très discrète, alors qu'en avril dernier encore, Daïrout par exemple était pratiquement en état de siège avec 1 400 gendarmes dépêchés par le gouvernement. Le mérite en revient principalement, disent les habitants, au nouveau ministre de l'intérieur, le général Hassan Al-Alfi, ancien gouverneur d'Assiout, au sujet duquel on ne tarit pas d'éloges.

Que ces louanges soient au moins en partie le réflexe naturel d'une région déshéritée, qui s'est toujours considérée comme la mal-aimée des régimes successifs et qui juge qu'on lui a enfin rendu justice, importe peu. M. Al-Alfi est paré de qualités que l'on entend rarement attribuer ici aux dirigeants : *honnêteté, sagesse et tact. «Il n'y a plus d'arrestations arbitraires. Les familles des suspects ne sont plus harcelées. Seuls ces derniers sont poursuivis. Les habitants ont retrouvé leur quiétude»*, affirme Cheikh Bakir.

Problèmes économiques endémiques

Et puis, *«au vu de la violence à laquelle ils se livrent, la popularité de ces jeunes, presque toujours issus de famille modeste, s'est réduite comme peau de chagrin. Ils s'en prenaient à tout le monde, et pas seulement aux coptes. L'hiver dernier encore ils avaient interdit le terrain de sport à nos jeunes»* et tout cela s'est terminé dans une bagarre, au cours de laquelle l'un des leurs a été blessé accidentellement par les siens. *«Du reste*, s'indigne Cheikh Bakir, *que savent-ils de l'islam et du Coran qui prêche la tolérance et la persuasion? Et les Egyptiens abhorrent la violence.»*

C'est un peu vite dit, lorsque l'on sait que, en Haute-Egypte peut-être plus qu'ailleurs dans ce pays, les structures tribales restent très fortes, que la vendetta en est l'un des aspects les plus vivaces et que l'un des premiers soucis d'un paysan est de se doter si possible d'un «Port-Saïd», version locale de l'AK-47 tchèque. Mais la vendetta, qui depuis des siècles tient lieu de justice locale est une chose, la violence aveugle en est une autre, surtout lorsqu'elle entraîne arrestations et répression. Il est néanmoins fréquent depuis quelque temps qu'un acte de vendetta soit pris ou présenté pour une action *«terroriste»* – surtout lorsqu'il implique coptes et musulmans. Les militants de la Djamaa sont en tout cas très difficilement joignables. Jeudi soir 12 août, à la veille du jour du Seigneur, dans la petite localité de Maasara, à la sortie d'Assiout, ils avaient organisé comme tous les jeudis, une rencontre sur les thèmes du jour. Après la prière du soir, un bulletin d'information avait été lu à l'assistance – peu nombreuse – déformant les faits lorsqu'ils ne parlaient pas d'eux-mêmes à leurs yeux.

Ainsi, disaient-ils, derrière l'organisation charitable Caritas, à Alexandrie, se cachaient des missionnaires suisses parlant parfaitement l'arabe, et *«les soldats des croisés en Somalie violent les femmes et tuent les enfants et les vieillards»*. La seule présence de journalistes étrangers a fait annuler le prêche qui devait suivre. Pour les très jeunes hommes présents, les thèmes développés étaient des preuves de la haine de l'Occident envers les musulmans, l'un des thèmes mobilisateurs. Mais le vrai problème est ailleurs. Il est dans les difficultés économiques de la région.

«Il aura fallu que des touristes soient visés pour que les gens d'ici découvrent que le tourisme rapportait plus de 3 milliards de dollars au pays. Plus encore que par le passé, ils se demandent où va cet argent et pourquoi ne leur en retombe-t-il pas même des miettes? s'exclame Gamal Osman Ismaïl. *Le gouvernement lance un projet «lecture pour tous». Mais grand Dieu ! donnez-leur de quoi se chausser avant de leur donner de quoi lire ! Quand un paysan a vendu jusqu'à la natte qui lui servait de lit pour que son fils puisse fréquenter l'école et trouver un emploi décent et qu'ils se retrouvent quelques années plus tard, lui et son fils diplômé dormant à même le sol que voulez-vous qu'il fasse?»*

C'est la haine contre le gouvernement qui a fait naître les extrémistes. C'est cette même haine qui porte les gens à sympathiser avec ces derniers, lesquels apportent une aide matérielle à ceux qui en ont besoin dans certains cas, mais n'hésitent pas à recourir aussi à l'intimidation.

Dans de nombreux villages, la population, musulmans et chrétiens confondus, vit très souvent dans un état de misère épouvantable. A l'intérieur d'une même pièce d'une trentaine de mètres carrés vivent la famille et les bêtes; et lorsque de surcroît le père est chamelier, c'est le chameau qui occupe la place de choix. Alors que l'école publique est gratuite, certaines familles n'envoient pas leurs enfants à l'école, tout simplement parce qu'elles n'ont pas de quoi les habiller décemment, voire s'acheter du savon, encore moins de quoi payer les droits d'inscription et les fournitures scolaires. Et les enfants traînent, sales et déguenillés, dans la rue, ne prenant même plus la peine de chasser les mouches qui les assaillent. Les gens s'en prennent pêle-mêle et sans que cela soit *bien clair dans leurs têtes*, aux projets de développement du gouvernement, à certains au moins des potentats locaux, à la justice et ainsi de suite.

Il est facile de dire que le phénomène n'est pas nouveau et qu'il ne faut pas juger l'Egypte à l'aune des sociétés occidentales. Il est facile aussi, comme le font certains, de constater que les extrémistes ont pris pied dans les villages où l'influence des grandes familles traditionnelles avait été sapée par Gamal Abdel Nasser ou dans les localités où ces notables n'existaient pas.

Il est enfin commode de ressusciter les vieux mythes du complot étranger en affirmant que les extrémistes islamistes ont été *«abusés, parfois à leur insu, par les services de renseignement américains et israéliens»*. Le fait est que le sous-développement économique offre aujourd'hui un terrain fertile à tous ceux qui, à un titre ou à un autre, veulent ébranler le régime.

ALEXANDRE BUCCIANTI et MOUNA NAIM

□ **Coups de feu contre un bateau de croisière.** – Un bateau effectuant une croisière sur le Nil en Haute-Egypte, avec quarante touristes britanniques à bord, a essuyé, lundi 16 août, des coups de feu tirés par un *«inconnu»* qui a pris la fuite, a-t-on indiqué de source policière. L'incident n'a pas fait de victime. Par ailleurs, selon l'agence officielle Mena, onze Egyptiens ont été pendus ces derniers jours pour crimes de droit commun, dans diverses provinces d'Egypte. – *(AFP.)*

En raison d'un déploiement de forces dans le Sud

La Syrie rappelle à l'ordre le gouvernement libanais

BEYROUTH

de notre correspondant

Les présidents syrien, Hafez El Assad, et libanais, Elias Hraoui, ont souligné, au terme d'une journée d'entretiens-marathon – de 10 heures à minuit – à Damas, lundi 16 août, *«leur souci de préserver et de faire progresser le processus de paix»* entre Israël et les pays arabes. C'est là une confirmation claire de la politique syrienne, sur laquelle s'aligne naturellement et bien volontiers le Liban, malgré l'offensive israélienne de la fin de juillet, qui avait fait 137 morts et 500 blessés.

Mais les dirigeants libanais se sont également vu discrètement rappeler à l'ordre pour avoir pris quelques initiatives durant l'opération israélienne sans l'accord préalable du partenaire-tuteur syrien. Damas aurait jugé que la décision du gouvernement libanais de procéder à un déploiement partiel de l'armée dans la zone contrôlée par la Force intérimaire de l'ONU dans le sud du Liban était quelque peu précipitée. Le reproche – car c'est bien d'un reproche et non de divergence qu'il s'agit, insiste-t-on à Beyrouth – portait autant sur le déploiement lui-même que sur la liberté d'agir dont ont cru pouvoir disposer les autorités libanaises. La Syrie n'a pas pour autant contrecarré l'initiative.

Les choses ayant été mises au point, Radio-Damas a précisé lundi soir que, *«contrairement à ce que projetaient les Israéliens, l'agression contre le Liban a conduit au renforcement des relations amicales libano-syriennes»*. Et le communiqué commun a souligné *«la nécessité de poursuivre la coopération et la coordination entre les deux pays à tous les niveaux et dans tous les domaines* (...) *et de réactiver les institutions et les organismes prévus par le traité* (...) *conclu entre eux»*.

Quant aux négociations avec Israël, c'est au terme d'une *«évaluation globale et approfondie* [des résultats du processus], *à la lumière des derniers développements* [au Liban sud], *de leur répercussion sur la situation générale* (...) *et des résultats de la tournée du secrétaire d'Etat américain Warren Christopher»* que les deux pays ont *«insisté sur la nécessité d'orienter le processus de paix, conformément aux principes qui permettent d'aboutir à une paix juste et globale dans la région»*, dit le communiqué.

LUCIEN GEORGE

ASIE

Vietnam : le réveil des bonzes

Suite de la première page

Pagodes, églises et temples sont restaurés par les bouddhistes, les chrétiens et, dans le Sud, les caodaïstes (1). Au lieu de s'en accommoder, pourquoi certains dirigeants de l'Eglise bouddhique unifiée ont-ils engagé le fer avec les autorités?

Tout d'abord, six ans après leur victoire de 1975, les communistes ont remplacé l'Eglise bouddhique unifiée (EBU) par une Eglise bouddhique du Vietnam (EB) officielle, opérant sous le chapeau du Front de la patrie, organisation para-communiste. Certes, les deux tiers des soixante-douze millions de Vietnamiens qui se réclament du bouddhisme fréquentent irrégulièrement des pagodes par ailleurs sans grands liens les unes avec les autres. L'EBU ne représente donc qu'une minorité, mais avec l'avantage d'avoir joué un rôle dans l'histoire récente et d'être organisée, rénovatrice et militante. La création de l'EB, seule reconnue par l'Etat, a d'autant plus creusé le fossé entre les autorités et ce qui reste de la direction de l'EBU que plusieurs bonzes ont été incarcérés et parfois condamnés à de lourdes peines.

Plus récemment, trois incidents ont opposé l'EBU aux autorités. En mai 1992, à l'occasion des obsèques de Thich Don Hau, redevenu supérieur de Linh Mu et patriarche de l'EBU, des bonzes se sont opposés à ce qu'une délégation officielle de Hanoï assiste à la cérémonie funéraire à l'intérieur de la pagode.

Le 24 mai dernier, de vifs incidents ont opposé à Hué des militants bouddhistes à la police à l'occasion de la convocation pour interrogatoire de Thich Tri Tu, nouveau supérieur de Linh Mu, à la suite de l'immolation trois jours auparavant d'un individu dans l'enceinte de la pagode. Selon l'EBU, l'homme se serait immolé sur la tombe du patriarche Don Hau pour protester contre l'interdiction de l'EBU. D'après la police, il se serait suicidé pour des raisons familiales. De nouveaux affrontements ont eu lieu le 9 juillet, dans le Sud cette fois, à la pagode Son-Linh, dans la région de Vung-Tau (ex cap Saint-Jacques) .

Une initiative inhabituelle

Dans une «lettre ouverte» en date du 26 juin 1992 et diffusée à l'étranger, le vénérable Huyen Quang, successeur non reconnu de Don Hau à la tête de l'EBU, a émis une série de neuf revendications, réclamant notamment que les autorités rendent à l'EBU ses biens saisis en 1981 et sa *«liberté d'activité normale»*. Thich Huyen Quang, l'un des anciens dirigeants du mouvement de 1963, âgé aujourd'hui de soixante-quinze ans, serait assigné à résidence depuis 1982 dans son village natal du Quang-Ngai, ce que démentent les autorités. Ce moine réclame également la libération des bonzes incarcérés. Les dissidents bouddhistes estiment représenter une religion traditionnelle du Vietnam et entendent que Hanoï en tienne compte.

Jusqu'ici, le pouvoir communiste n'a pas bougé. Toutes les religions, dit-il, doivent dépendre d'une hiérarchie nationale sous la coupe du Front de la Patrie. Toute autre institution ne peut être qu'illégale. Il reproche, en outre, aux bouddhistes dissidents, au même titre qu'à de nombreux catholiques, d'être de mèche avec leurs coreligionnaires à l'étranger, accusés de vouloir renverser le régime. Bref, la ligne officielle est d'autant plus ferme que les services de sécurité s'inquiètent de voir l'ouverture croissante du pays sur l'étranger s'accompagner de désordres sociaux, économiques ou religieux. Chaque camp demeurant sur ses positions, l'impasse semble complète avant la traduction en justice, qu'on dit prochaine, de six bonzes de Hué incarcérés depuis la fin mai .

Le gouvernement a néanmoins pris l'iniatitive inhabituelle de montrer à la télévision des images – accompagnées, bien sûr, de la version officielle – des affrontements de Hué. La crise a également été évoquée dans les journaux, tous étroitement contrôlés. A telle enseigne que l'on peut se demander si les autorités n'entendent pas prendre les devants et ne pas laisser accréditer les rumeurs incontrôlables qui, en cas de silence des médias, circuleraient fatalement un peu partout.

Même s'ils semblent miser sur un changement progressif du régime – et prennent, donc, ainsi date – les dirigeants de l'EBU doivent, de leur côté, *tenir compte de la limite du* soutien dont ils bénéficient, en ce moment, au Vietnam. Pour sa part, le cerveau de la révolte de 1963, le vénérable Tri Quang, âgé de soixante-dix ans et qui réside à la pagode An-Quang de Ho-Chi-Minh-Ville, ne s'est pas manifesté. Mais le pouvoir se trouve devant un choix délicat : réagir trop fermement provoquerait un tollé à l'étranger; laisser faire risque d'encourager la contestation.

D'autre part, il sait que d'autres religions – à commencer par l'Eglise catholique, qui compterait plus de cinq millions de fidèles – suivent attentivement l'évolution d'une crise qui, selon un bon connaisseur vietnamien, *«n'est pas encore sérieuse mais pourrait le devenir»*.

JEAN-CLAUDE POMONTI

(1) Adeptes du cao-daï, religion syncrétiste populaire dans le sud du Vietnam, fondée en 1919.

SINGAPOUR

L'opposition est écartée de l'élection présidentielle

La commission électorale de Singapour a écarté, lundi 16 août, la candidature des deux opposants à l'élection présidentielle du 28 août prochain, la première au suffrage universel dans le pays. Joshua Jeyaratnam et Tan Soo Phuan, tous deux du Parti des travailleurs, se sont vus refuser un *«certificat d'éligibilité»* en tant qu'inaptes, *«au regard de l'intégrité de la réputation et du caractère»*, et ne disposant pas de l'expérience et des qualifications nécessaires. Seuls restent en lice le candidat du Parti d'action populaire (PAP) au pouvoir, Ong Teng Cheong, vice-premier ministre démissionnaire, et un ancien banquier et haut fonctionnaire, Chua Kim Yeow. Dans ces conditions, l'élection de M. Ong ne fait aucun doute, M. Chua lui servant de faire-valoir. – *(Reuter, AP.)*

□ CORÉE DU SUD : **deux anciens présidents accusés de coup d'Etat.** – Un ancien chef de la junte au pouvoir en 1979 a accusé, lundi 16 août, devant la justice, les ex-présidents Chon Doo-hwan et Roh Tae-woo d'avoir organisé un coup d'Etat en ordonnant son arrestation pour prendre sa place. Chung Seung-hwa, qui se trouvait à la tête de la junte arrivée au pouvoir après l'assassinat du dictateur Park Chung-hee en octobre 1979, a affirmé, selon l'agence Yonhap, que le général Chun avait organisé son arrestation pour s'emparer du pouvoir, le 12 décembre. Le président Roh a cédé le pouvoir en février à Kim Young-sam, premier civil à la tête du pays depuis trente ans. M. Kim a qualifié les événements de décembre 1979 d'*«incidents aux allures de coup d'Etat»*. – *(AFP.)*

IRAN : un camouflet pour le président Rafsandjani

Le Parlement refuse la confiance au ministre de l'économie et des finances

Le Majlis (Parlement) iranien a infligé, lundi 16 août, un camouflet au président Ali Akbar Hachemi Rafsandjani en refusant la confiance au ministre de l'économie et des finances Mohsen Nourbakhch, principal artisan de la politique d'ouverture économique menée depuis quatre ans par le chef de l'Etat et considéré par les conservateurs comme responsable du *«retour triomphal du capitalisme»* en Iran.

Ce refus a été d'autant plus surprenant que M. Rafsandjani avait pris la peine, dans la formation de son nouveau gouvernement, de satisfaire les éléments les plus conservateurs du régime en changeant plusieurs ministres (*le Monde* du 10 août). En outre, selon le président, la composition du cabinet avait été approuvée au préalable par le guide de la République islamique, l'ayatollah Ali Khameinei, considéré comme le chef du courant conservateur.

Hostiles aux conséquences sociales et culturelles de la politique d'ouverture du chef de l'Etat, les conservateurs ont ainsi signifié leur volonté d'en surveiller plus étroitement le volet économique. La réforme avait en effet entraîné une dépréciation de la monnaie, une stagnation industrielle, une grave crise de trésorerie et une inflation galopante. Le Parlement a en revanche, à la majorité absolue des 260 députés présents, accordé la confiance à l'ensemble des autres membres de la nouvelle équipe ministérielle.

M. Nourbakhch a été nommé par décret présidentiel vice-président pour les affaires économiques, un poste qui vient d'être créé et qui serait plutôt honorifique. – *(AFP.)*

□ *ARABIE SAOUDITE* : **nomination du secrétaire général du conseil consultatif.** – Le roi Fahd a nommé, samedi 14 août, par décret, un secrétaire général du conseil consultatif (Majlis al Choura). Cette instance strictement consultative, dont les 60 membres ne sont pas encore désignés plus d'un an après sa création, a été mise en place dans le cadre d'une série de réformes et d'une «loi fondamentale» d'essence islamique, faisant office de Constitution. Par ailleurs, selon l'organisation non gouvernementale Liberty basée à Londres, un membre fondateur du Comité saoudien pour les droits légitimes, Mohamed Al Masaari, subit d'*«atroces tortures»* dans une prison où il est incarcéré depuis le mois de mai dernier. Trois des sept membres fondateurs de ce comité, d'orientation islamiste et interdit en Arabie saoudite, sont incarcérés, a ajouté Liberty dans un communiqué. – *(AFP.)*

□ **ISRAËL : suspension des contacts avec Pyongyang.** – Le ministère israélien des affaires étrangères a annoncé, lundi 16 août, qu'Israël avait décidé de suspendre, *«à ce stade»*, ses contacts avec la Corée du Nord (*le Monde* du 17 août), afin de laisser les Etats-Unis tenter de convaincre Pyongyang de freiner ses ventes de missiles au Proche-Orient. Selon le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, des avions russes Antonov ont livré, le 8 août, des missiles sol-sol nord-coréens de type Scud C à la Syrie et peut-être aussi à l'Iran. – *(AFP.)*

Deux études sur les élections législatives de mars 1993

La protestation des abstentionnistes

Un tiers des électeurs ont boudé les urnes.
Tous les « partis de gouvernement » ont été victimes de ce rejet

Depuis le début des années 80, lorsque l'on compare entre elles des élections comparables, on observe que les taux d'abstention ont constamment augmenté. Si bien qu'on peut se demander si les Français s'intéressent encore à la politique ou s'ils sont devenus peu à peu apathiques et refusent désormais de participer à des jeux truqués. Pourtant, toutes les études mettent en évidence que l'intérêt pour la politique ne s'est pas affaibli. Une analyse approfondie de l'abstention montre en effet que les variations observées selon la conjoncture (temps, nature et enjeu de l'élection) indiquent au contraire la subtilité des stratégies électorales.

Aucun électeur ne s'abstient constamment : sur le long terme (quinze ans), à Paris ou en province, moins de 1 % des électeurs inscrits n'ont jamais participé à une consultation électorale. Dans un bureau parisien du 14ᵉ arrondissement que nous suivons depuis 1978, par exemple, quatre électeurs seulement sur environ mille deux cents n'ont participé à aucun scrutin depuis quinze ans. De fait, la plupart du temps, les abstentionnistes constants figurent à tort sur les listes électorales et sont des radiés en puissance dont on voit d'ailleurs le nombre diminuer d'année en année. En réalité, un tiers des électeurs participent constamment (ainsi par exemple, dans le 14ᵉ arrondissement, une électrice née en 1896 n'a pas raté un scrutin depuis 1973 : belle constance électorale), les deux autres tiers étant constitués de participants (ou d'abstentionnistes) intermittents.

Les élections législatives de mars dernier, pour des élections arrivant à leur terme normal, ont connu au premier tour un record d'abstentions comme de votes blancs et nuls. Un tiers des électeurs ont boudé les urnes. Mieux, le cumul de ces deux comportements augmente entre les deux tours pour atteindre 39 % des inscrits, plus d'un électeur sur trois, ce qui est unique sous la Vᵉ République. Pourtant, l'ampleur du phénomène a été peu soulignée, les commentaires assurant au contraire que la participation était *« honorable »*. Honorable par rapport à quoi, lorsqu'un tiers et plus de l'électorat refuse de participer au vote ? Est-ce à dire que s'abstenir ou voter blanc ou nul n'est pas honorable, est le fait de mauvais citoyens ? En réalité, l'ampleur du phénomène dérange analystes et politiques : les premiers parce qu'ils ne savent pas trop quelle signification lui donner ; les seconds parce qu'elle remet en cause leur légitimité. Dès lors, ils s'abstiennent d'y prêter attention.

De l'espoir au désenchantement

Pourtant ces comportements ont une signification politique. Il convient d'examiner ces refus d'exprimer un choix, qui vont bien au-delà de l'abstention au strict sens du terme, pour comprendre ce qu'ont voulu signifier les électeurs. La comparaison avec les élections législatives de 1978, la seule pertinente, permet d'approfondir l'analyse. En 1993 comme en 1978, il s'agit d'élections venant au terme du mandat constitutionnel normal, contrairement aux législatives de 1981 et de 1988 ; avec le même mode de scrutin (uninominal, majoritaire à deux tours), contrairement à celles de 1986. L'intérêt de la comparaison réside de surcroît dans l'observation suivante : 1978 marque un record de participation, 1993 un record de refus d'exprimer un choix. En 1978, la gauche votait massivement, par espoir ; la droite de même, par peur. En 1993, la gauche s'abstient par désenchantement, la droite vote un peu plus mais sans enthousiasme. Le deuxième tour de 1993 montre à l'évidence que l'abstention et les blancs et nuls (bien que plus « civiques ») manifestent la même résistance devant les choix politiques proposés, qui apparaissent peu attirants et/ou peu convaincants. Il faut dire que lors de ce deuxième tour, le choix était plus réduit que jamais. Davantage de candidats restés seuls en piste (17 cas contre 8 en 1978), ce qui fait largement augmenter dans ces circonscriptions le refus d'un choix imposé : 66 % en moyenne d'abstentions, blancs et nuls contre 45 % en 1978.

Moins de duels droite-gauche : en 1978, dans les circonscriptions de la métropole où le siège est encore à pourvoir, 97 % des duels opposent l'« ordre » et le « progrès » ; en 1993, ce cas de figure ne caractérise plus que 70 % des duels, 36 opposant la droite à la droite (5 en 1978) et 86 le Front national aux partis traditionnels (aucun en 1978). Dans ce dernier cas, le total de l'abstention et des blancs et nuls augmente nettement entre les deux tours (plus 15 points par exemple dans la 5ᵉ circonscription du Loiret). En revanche, il diminue (légèrement, il est vrai) en cas de duel droite traditionnelle-gauche. Les électeurs de gauche ont ainsi refusé d'arbitrer entre droite classique et extrême droite : il n'y avait guère de risques de voir le FN parvenir à la majorité parlementaire. Les électeurs de la droite classique ont fait le choix inverse : il n'y avait pas de risques non plus de voir la droite ne pas reconquérir cette majorité.

Les résultats globaux annulent les différences et masquent la diversité des comportements électoraux. Ainsi en 1993, dans un bureau du 18ᵉ arrondissement que nous suivons depuis 1978, il y a eu 537 abstentionnistes au premier tour et 529 au second : 8 abstentionnistes de moins (0,5 % des inscrits) entre les deux tours, en apparence. En réalité, l'étude des listes d'émargement fait apparaître que 110 électeurs se sont réfugiés dans l'abstention d'un tour à l'autre, et que 102 en sont sortis : 212, soit 17 % du corps électoral. Les abstentionnistes constants pour les deux tours (dont la plupart ont voté auparavant) ne sont donc que 225, soit 18 % des inscrits.

Les évolutions d'un échantillon de bureaux de vote parisiens (19 sur 952), représentatif de l'ensemble de la capitale, est claire. Sur l'ensemble de ces bureaux, fortement typés politiquement (du plus communiste au plus UDF), on constate que l'abstentionnisme constant et intermittent a beaucoup augmenté depuis 1978 : il a presque doublé (de 25 % à 47 %, *tableau 1*). La volonté tactique est évidente. Les électeurs ont commencé ainsi à jouer de l'abstention lors des quatre tours de 1981 et surtout de 1988 pour moduler les résultats des tours antérieurs.

« Le chômage, imbéciles ! »

Reste à esquisser le dessein de ces électeurs : l'abstention traduit les réticences de l'électorat, qui varient d'élection en élection. Nul parti, en effet, n'est propriétaire des abstentionnistes (non plus que de ses électeurs d'ailleurs). Quelle que soit la tendance politique des bureaux de vote, il y a croissance de l'abstention de 1978 à 1993, en passant par 1986, élection qu'il faut retenir pour marquer les évolutions. Mais cette croissance est plus forte à gauche qu'à droite : ce contraste est d'abord politique puisque, socialement, Paris est plus homogène aujourd'hui qu'il y a quinze ans *(tableau 2)*.

Le fait est que cette abstention s'accompagne d'une véritable débâcle de la gauche, particulièrement pour le Parti communiste, notamment dans ses propres bureaux : entre 1978 et 1993, dans ces bureaux, le vote communiste s'effondre de 33 % à 6 %. Dans les bureaux à dominante socialiste, le score du PC tombe de 17 % à 5 %. L'UPF elle-même voit ses résultats s'éroder fortement, plus fortement, là encore, dans ses zones de force (61 % à 40 % dans les bureaux à dominante UDF) *(tableau 3)*.

En dernière analyse, la gauche, qui a connu une défaite éclatante, n'est pas pour autant la seule à être touchée par la déroute : ne serait-ce pas tous les partis, ou plutôt « les partis de gouvernement », à droite comme à gauche, qui ont été rejetés par la majorité de l'électorat ? Si l'on considère l'ensemble de la métropole, on observe que les partis de gouvernement (PC, PS, MRG à gauche, UPF à droite) ont vu leur part de suffrages se réduire comme peau de chagrin : 74 % des inscrits en 1978, 56 % en 1986, 45 % en 1993. Dans le même temps, la proportion d'électeurs inscrits qui se refusent à leur accorder leur voix passe de 26 % à 44 % et enfin 55 % ; le refus de vote (abstention et blancs et nuls) augmente de 19 % à 35 %, et le vote contestataire de 7 % à 20 % *(tableau 4)*.

Sur les murs du quartier général de Bill Clinton, lors de l'élection présidentielle américaine de 1992, un brillant esprit avait crayonné : *« L'économie, imbéciles ! »*. Le slogan fit, en partie, élire M. Clinton. En France, en 1993, nul n'a écrit, sur les murs d'aucun parti : *« Le chômage, imbéciles ! »*. Nul n'ignorait qu'il n'était même pas besoin de slogan pour que ce cancer social fît la perte des socialistes : dans les sondages à la sortie des urnes, plus des deux tiers des électeurs ont mentionné le chômage comme la raison principale de la raclée qu'ils venaient d'infliger aux socialistes, sans pour autant accorder totalement leur confiance à la droite.

Il n'est donc pas de dirigeant politique de premier plan qui ne se soit sagement tu sur la question, faute de solution miracle, les Verts exceptés, que la panacée du partage du travail (dont ils se sont glorieusement attribué la paternité) n'a pas suffi à propulser vers le succès, loin de là. L'opinion est préoccupée, mais sceptique, comme aux Etats-Unis : elle « fait avec » ce qu'on lui propose. Elle n'apporte son concours aux partis traditionnels que chichement : elle s'abstient de plus en plus de *« concourir à la formation de la loi, expression de la volonté générale »* (art . 6 de la Déclaration des droits de 1789). Certes, à la différence des Etats-Unis, cette abstention est, encore, le symbole d'une foi profondément ancrée dans la valeur essentielle du suffrage universel. Il s'agit, encore, d'un refus par conviction : mais pour combien de temps, avant que l'abstention ne devienne désespoir ? A refuser d'entendre aujourd'hui ce signal de détresse, c'est la démocratie même que les politiques pourraient demain miner.

FRANÇOISE SUBILEAU
et MARIE-FRANCE TOINET,
chercheurs à la Fondation nationale des sciences politiques-CNRS, auteurs des *Chemins de l'abstention*, Paris, La Découverte, 1993.

Tableau 1 : Les comportements participationnistes-abstentionnistes entre les deux tours

	Législatives 1978	Législatives 1993
Participation aux deux tours de l'élection	75	53
Abstention aux deux tours........................	17	30
Participation au premier tour et abstention au deuxième tour..............................	3	9
Abstention au premier tour et participation au deuxième tour..............................	5	8

Tableau 2 : Participation selon la tendance politique des bureaux de vote (premiers tours – en % des inscrits)

Bureaux	Législatives 1978	Législatives 1986	Législatives 1993
PC	76	66	59
PS	80	75	65
RPR	78	74	68
UDF	78	79	68

Tableau 3 : Evolution des votes en faveur du PC, du PS et de l'UPF selon la tendance des bureaux de vote (premiers tours – en % des inscrits)

	PC		PS		UPF	
Bureaux	1978	1993	1978	1993	1978	1993
PC	33	6	14	11	19	19
PS	17	5	14	14	33	24
RPR	8	2	13	10	45	37
UDF	4	2	9	8	61	40

Tableau 4 : Résultats des premiers tours des élections législatives (métropole, en % des inscrits)

	1978		1986		1993	
« Partis de gouvernement »..........	74		56		45	
dont gauche..........................		37		25		19
dont droite..........................		37		31		26
Partis extra-parlementaires..........	7		19		20	
dont FN..............................		–		7		8
+ Abstentions, blancs, nuls..........	19		25		35	
dont blancs et nuls..................		2		3		4
Refus de voter pour les « partis de gouvernement »................	26		44		55	

Le revirement des femmes

L'électorat féminin, qui avait contribué aux succès des socialistes, est largement responsable de leur récent échec

Le 8 mai 1988, François Mitterrand est réélu à la magistrature suprême avec une forte majorité, en ayant bénéficié, au premier comme au second tour, du soutien appuyé des femmes. Cinq ans plus tard, le PS est défait sans que l'électorat féminin ne constitue un quelconque rempart à l'effondrement politique du parti d'Epinay. Les législatives de mars 1993 marquent bien la fin d'une période – les années 1986-1992 – caractérisée par une propension plus fréquente des femmes à voter socialiste, et un engouement tout particulier de certaines fractions d'entre elles pour cette famille politique. Période qui succédait elle-même à plus de trente-cinq années (1945-1981) d'un conservatisme féminin que certains allaient jusqu'à taxer un peu vite de naturel ou d'immuable.

D'après le sondage « sortie des urnes » réalisé par BVA, seules 21 % des femmes (comme 21 % des hommes) ont voté, au premier tour des législatives, en faveur des candidats socialistes et divers gauche, alliés dans la coalition Alliance pour le progrès. Deux autres traits transparaissent du scrutin du 21 mars 1993, à savoir :

– L'effritement de la plus grande résistance des électrices à voter pour l'extrême droite : l'écart entre les sexes sur le vote frontiste, aujourd'hui réduit à 5 points, tend même à s'estomper dans certains groupes (les chômeurs et les agriculteurs par exemple) (1) ;

– L'attirance plus souvent manifestée par les femmes (9 % contre 7 % dans l'électorat masculin) envers la coalition Verts-Génération Ecologie, comme envers les petits partis (extrême-gauche et divers).

La comparaison des votes par sexe au premier tour de la présidentielle de 1988 et au premier tour des législatives de 1993, à partir des sondages BVA réalisés à la sortie des urnes, montre que l'effondrement électoral du PS dans ses points forts est principalement dû aux femmes. En mai 1988, on se souvient (cf. *le Monde* du 5 mai 1988) que François Mitterrand faisait le plein des voix féminines au sein de catégories qui avaient déjà privilégié le PS en 1986 : chez les moins de 25 ans, les étudiants, les petits et moyens salariés, et même... les chômeurs, les électrices se révélaient plus ardents supporters du président sortant que les électeurs.

Or, au sein des jeunes et des catégories sociales qu'on vient d'énumérer, la perte d'audience du PS, par rapport au score réalisé par François Mitterrand le 24 avril 1988, est chez les électrices souvent supérieure à 20 points de pourcentage (c'est le cas chez les étudiantes, les employées, les membres des professions intermédiaires, les institutrices, et d'une façon générale chez les salariées, qu'elles aient ou non l'Etat pour patron) ; le recul socialiste avoisine parfois les 30 points (chez les chômeuses et les moins de 25 ans) ou les dépasse (chez les ouvrières).

D'ailleurs, le rejet anti-socialiste est manifeste aussi chez les femmes au foyer (– 18 points), traditionnellement plus conservatrices, mais dont un tiers s'étaient avérées mitterrandiste en 1988. Par contraste, les pertes du PS au sein de l'électorat masculin paraissent presque légères, se situant le plus souvent autour de 10 points, quelles que soient les catégories considérées.

Frappées par la récession économique

Où sont allées les déçues du socialisme, vers quelles formations ont-elles reporté leurs voix ? 45 % des femmes (43 % des hommes) ont privilégié la droite classique, ce qui porte à 55 % (et 58 %) l'ensemble de la droite si on y inclut le FN. Chez les femmes exerçant des professions dites intermédiaires et les institutrices – rares actives continuant, en 1993, de voter un peu plus souvent socialiste que les hommes de même statut, – le recul du PS a moins profité à la droite (la coalition UDF-RPR ne progresse que de 5 points par rapport aux scores additionnés de MM. Barre et Chirac en 1988) qu'à l'entente Verts-Génération Ecologie (+ 9 points par rapport au résultat de M. Waechter en 1988). Tel n'est pas le cas des employées qui, majoritairement (54 %), ont choisi, comme les hommes (53 %), le camp de la droite, classique ou extrême. Les ouvrières sont aussi nombreuses que les ouvriers à avoir voté pour la droite (49 %), mais ont plus souvent qu'eux soutenu la coalition UDF/RPR et boudé les candidats frontistes. C'est également l'ensemble de la droite que privilégient aujourd'hui, en masse, les femmes au foyer (63 %), leur préférence allant surtout à la coalition UDF-RPR (51 %).

Frappées plus souvent que les hommes par les effets d'une récession économique longue (chômage, emplois à durée déterminée, à temps partiel, bas salaires...), les femmes avaient jusque-là résisté politiquement à l'accroissement des inégalités dont elles sont victimes. Plus nombreuses que les électeurs à manifester leur confiance à François Mitterrand lors de sa réélection en 1988, ainsi qu'au parti qui avait promis de lutter contre les inégalités professionnelles entre les sexes, elles refusaient plus souvent qu'eux de répondre aux sirènes de la droite et de l'extrême droite, représentées par des formations qui les incitaient plus ou moins explicitement à délaisser le marché de l'emploi pour « rentrer à la maison ».

L'analyse détaillée des votes émis à l'occasion du référendum de Maastricht avait déjà laissé voir l'étendue du mécontentement féminin vis-à-vis du pouvoir socialiste, notamment chez les électrices les plus marginalisées par la crise ou les plus inquiètes devant ce qu'elles ressentaient comme le développement d'une Europe à deux vitesses. (Ainsi, par exemple, 70 % des chômeuses avait rejeté la ratification du traité contre 46 % seulement des chômeurs.)

Les législatives de mars 1993 n'ont fait que révéler au grand jour les tendances qui s'inscrivaient déjà dans le vote sanction du 22 septembre 1992. L'avertissement n'a pas été entendu par le pouvoir politique, qui a laissé les femmes s'enfoncer dans la crise et le chômage. On comprend dès lors que ce soit d'abord à elles que le PS doit d'avoir perdu ses traits constitutifs de parti de classes moyennes salariées, comme son audience auprès des jeunes, bref d'avoir subi la déroute que l'on sait aux élections générales du printemps dernier.

JANINE MOSSUZ-LAVAU
et MARIETTE SINEAU,
chercheurs au Centre d'études de la vie politique française (Fondation nationale des sciences politiques-CNRS).

(1) Selon BVA, 15 % des hommes et 10 % des femmes disent avoir voté Front national le 27 mars 1993. Selon la SOFRES (sondage postélectoral réalisé du 31 mars au 2 avril 1993 auprès de 2000 personnes), l'écart entre les sexes sur le vote frontiste est plus réduit encore : 14 % des hommes et 13 % des femmes déclarent avoir voté pour un candidat d'extrême droite.

Après la décision du Conseil constitutionnel sur l'immigration

Les Verts s'inquiètent des « graves régressions » de la loi Pasqua

Après l'annulation par le Conseil constitutionnel de plusieurs dispositions de la loi sur l'immigration, les Verts affirment, dans un communiqué publié lundi 16 août, que cette décision du Conseil constitutionnel *« laisse intactes de nombreuses dispositions inadmissibles de la loi Pasqua, marquant de graves régressions des droits des personnes étrangères vivant en France »*. De même, le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI) *« déplore que les « sages » aient accepté de multiples atteintes à des libertés fondamentales »*. Il ajoute : *« Le gouvernement savait bien qu'en plaçant la barre liberticide très haut il en resterait l'essentiel. »*

En revanche, pour Jean-François Hory, président du Mouvement des radicaux de gauche, *« il est bien que, face aux assauts de la démagogie et du populisme, le Conseil constitutionnel vienne rappeler les principes généraux de notre droit »*.

Dans la majorité, Gilles de Robien, député (PR) de la Somme, vice-président de l'Assemblée nationale, a estimé, lundi 16 août sur RTL, qu'*« on ne peut pas à chaque alternance mettre en doute publiquement ce qui est aujourd'hui la clé de voûte des institutions »*. Porte-parole des Clubs perspectives et réalités, Jean-Marc Nesme, député UDF de Saône-et-Loire, regrette, dans un communiqué, que le Conseil constitutionnel *« ampute le gouvernement des moyens nécessaires pour gérer convenablement le formidable enjeu que représentent les massifs déplacements de la population mondiale »*.

Au RPR, Robert Pandraud, député de Seine-Saint-Denis, ancien ministre délégué chargé de la sécurité, a affirmé lundi 16 août sur Europe 1 : *« Qu'il y ait un contrôle de constitutionnalité formelle, j'en suis d'accord »*, mais que le Conseil élargisse ce contrôle au préambule de la Constitution de 1946, à la Déclaration des droits de l'homme ou aux principes généraux du droit, cela *« devient une véritable autorité législative qui n'a aucun contrôle populaire »*.

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Quatre-vingt mille enseignants sont en grève illimitée

JOHANNESBURG

de notre correspondant

La crise de l'éducation nationale en Afrique du sud a de nouveau éclaté, lundi 16 août, avec la grève illimitée déclenchée par quelque quatre vingt mille enseignants, majoritairement noirs, métis et indiens, affiliés au syndicat SADTU, responsables de plus de deux millions d'élèves à travers le pays.

Depuis plusieurs mois, le syndicat négocie des accords salariaux avec le gouvernement, mais sans grand succès. En mai, une grève illimitée avait été évitée de justesse lorsque les parties s'étaient mises d'accord sur la reprise des négociations ainsi que sur la suspension des licenciements. Or, la semaine dernière, le gouvernement n'a concédé qu'une augmentation de salaire de 5 %, quand le syndicat demandait 25 %. Ce mouvement de grève, selon le syndicat, n'est qu'un avertissement qui pourrait déboucher sur une mobilisation plus radicale si les négociations prévues pour les 18, 19 et 20 août n'aboutissaient pas à un assouplissement de la position gouvernementale.

Suivie à 70 %, cette première journée de grève a surtout affecté les écoliers de Soweto. La crise de l'éducation est particulièrement aiguë dans les ghettos noirs, où les salaires insuffisants, le manque de locaux, de fonds et d'équipements s'ajoute à l'insécurité et à la violence alors que les enseignants doivent éduquer une jeunesse sans perspective d'avenir. Une tâche ingrate dans des conditions matérielles difficiles (*le Monde* du 22 mai). – *(Intérim.)*

Pretoria devrait rendre l'enclave de Walvis Bay à la Namibie

Les différents partis négociant l'avenir de l'Afrique du Sud se sont prononcés, lundi 16 août, pour le retour rapide à la Namibie de l'enclave sud-africaine de Walvis Bay, objet de contentieux entre Pretoria et son ancienne colonie. La résolution adoptée par le Conseil de négociation qui regroupe vingt-quatre organisations politiques – dont le gouvernement et l'ANC – ne mentionne cependant pas de date pour la restitution de ce port et des douze îlots environnants, dont le retour à la Namibie est réclamé par l'ONU et l'OUA.

Située à plus de 500 kilomètres au nord de la frontière entre les deux pays, l'enclave constitue le seul véritable port en eau profonde de la zone. Annexée par les Britanniques en 1884, elle est demeurée sud-africaine après l'indépendance de la Namibie, en mars 1990. Selon les autorités namibiennes, elle compte plus de 50 000 habitants dont 95 % sont citoyens namibiens. Elle est administrée conjointement par les deux pays depuis novembre 1992.

La question de Walvis Bay s'est retrouvée sur la table des négociations après que le gouvernement de Pretoria eut présenté, il y a un mois, un projet de découpage pour la nouvelle Afrique du Sud qui rattachait l'enclave à la province du Cap occidental. La semaine dernière, le ministre des affaires régionales, André Fourie, avait maintenu le projet, provoquant la colère des mouvements anti-apartheid qui considèrent Walvis Bay comme une partie intégrante de la Namibie. – *(AFP, Reuter.)*

Racisme ou pudibonderie ?

JOHANNESBURG

de notre correspondant

« Cachez ce sein que je ne saurais voir ! » Reliquat d'apartheid ou pudibonderie ? La nouvelle Afrique du Sud vient de s'offusquer à la vue d'une poitrine, celle d'une jeune femme noire allaitant un nourrisson blanc. Il s'agit d'une photographie pour une publicité de la firme Benetton parue en couverture du magazine *Tribute*, une publication au demeurant plus soucieuse de politique que de légèreté et surtout lue dans la communauté noire.

La polémique a éclaté lorsque la compagnie privée d'aviation Flitestar a décidé, il y a huit jours, d'interdire la distribution de *Tribute* à bord de ses appareils, jugeant la photo scabreuse, au-delà du *« seuil de tolérance du Sud-Africain moyen »*. Les autorités ont emboîté le pas, interdisant la vente du numéro.

John Qwelane, rédacteur en chef de la revue, a surtout vu dans cette décision la marque d'un *« calvinisme teinté de racisme »*, soulignant l'hypocrisie d'une société qui, par ailleurs, se précipite en masse pour voir des films sexuellement explicites et violents, tels que *Basic Instinct*. Mais l'interdiction a finalement été levée, n'en déplaise aux tartuffes locaux. – *(Intérim.)*

TCHAD : sous l'égide de la Libye

Le gouvernement et la rébellion d'Abbas Koti ont signé un accord de paix

Le gouvernement tchadien et le chef rebelle Abbas Koti ont signé un accord de paix, dimanche 15 août à Tripoli, selon l'agence libyenne JANA. Cet accord devrait mettre un terme aux affrontements qui sévissent depuis le début du mois au Tchad.

Conclu sous la médiation du Soudan et de la Libye, il a été signé par Mohamed Ali Abdallah, conseiller militaire du président Idriss Déby, et par Abbas Koti, considéré comme le chef de la rébellion.

De sanglants affrontements avaient fait 82 morts le 4 août près d'Abéché, capitale de la région d'Ouaddaï, limitrophe du Soudan. La semaine dernière, des manifestations ont fait au moins 41 morts à N'Djamena. Abbas Koti pourrait rentrer à N'Djamena dans les prochains jours, a annoncé, lundi, la radio gouvernementale tchadienne.

Ancien chef d'état-major et ancien ministre de la défense et des travaux publics, le colonel Abbas Koti était proche d'Idriss Déby lorsque celui-ci luttait contre Hissène Habré. Originaire de l'est du pays, comme l'actuel président, M. Koti appartient à l'ethnie Zagawa sur laquelle M. Déby s'était appuyé pour conquérir le pouvoir en décembre 1990.

En juin 1992, accusé de complot par le président Déby, il avait quitté le Tchad pour le Cameroun avant de s'installer en Algérie où est basé son mouvement, le Conseil national de redressement du Tchad (CNRT). M. Koti n'a pas participé à la Conférence nationale de réconciliation qui s'est tenue de février à avril et a abouti à l'élaboration d'une charte de la transition. – *(AFP, Reuter.)*

ALGÉRIE

El Moudjahid critique Alain Juppé

Sous le titre «Souhaits», l'éditorial du quotidien gouvernemental *El Moudjahid* a critiqué, lundi 16 août, une récente déclaration du ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, dans laquelle ce dernier estimait notamment *« souhaitable »* une réforme économique en Algérie (*le Monde* des 12 et 13 août).

« De quelles réformes parle donc M. Juppé sur le ton du souhait ? », s'interroge *El Moudjahid*, qui souligne qu'un éventuel *« rééchelonnement de la dette algérienne »* relève *« d'abord et avant tout de la souveraineté nationale »*. Après avoir précisé que M. Juppé avait *« tenu à rappeler le soutien de la France au processus de développement en Algérie »*, l'éditorialiste conclut : *« Puisse cette intention amicale se traduire par des faits concrets. Alger, pour sa part, n'en souhaite pas plus. »* Le journal ne relève pas l'autre partie de la déclaration de M. Juppé dans laquelle celui-ci jugeait désormais *« intenable »* le *« statu quo »* politique en Algérie.

□ **Dix intégristes condamnés à mort par contumace.** – Dix intégristes musulmans ont été condamnés par contumace à la peine capitale, dimanche 15 août, par les cours spéciales d'Alger et d'Oran, a-t-on appris de source judiciaire. La Cour d'Alger a prononcé quatre peines capitales pour *« consutitution de groupe armé, non-dénonciation de criminels et sabotage »*. De son côté, la cour d'Oran a condamné six islamistes, reconnus coupables de l'assassinat de quatre soldats dans l'Ouest algérien. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ ***CONGO* : levée de l'état d'urgence mais maintien du couvre-feu à Brazzaville.** – L'état d'urgence, en vigueur au Congo depuis le 16 juillet, a été levé, lundi 15 août, mais le couvre-feu instauré à Brazzaville et à Pointe-Noire au début du mois dernier est maintenu. Cette décision avait été prise par la cellule de crise, dirigée par le premier ministre, le général Jacques Joachim Yhombi Opango, et mise en place à la suite de la crise politique provoquée par le refus de l'opposition de reconnaître les résultats des élections législatives du 2 mai et du 6 juin. – *(AFP, Reuter.)*

□ **MAROC : un dirigeant islamiste *interpellé* par la police.** – Cheikh Abdslam Yassine, chef spirituel du mouvement islamiste marocain Al Adl Wal Ihsane (Justice et Bienfaisance), qui vit en résidence surveillée depuis 1989, a été interpellé par la police, dimanche 15 août, a déclaré lundi un porte-parole du mouvement. La police a convoqué et interrogé M. Yassine pendant une heure et demie, à la suite d'une altercation entre des agents de sécurité et un membre de la direction d'Al Adl Wal Ihsane, près de Rabat, devant la résidence du cheikh, auquel personne n'est autorisé à rendre visite. – *(Reuter.)*

□ **NIGÉRIA : nouvelles mesures contre la presse.** – Le gouvernement militaire nigérian a imposé, lundi 16 août, une série de mesures draconiennes contre la presse, destinées à museler l'opposition, onze jours avant la date fixée pour le transfert du pouvoir à un gouvernement intérimaire d'union nationale. Un premier décret impose l'enregistrement préalable de toute publication auprès d'une commission désignée par le chef de l'Etat et de lourdes peines de prison aux contrevenants. Le second décret interdit jusqu'à nouvel ordre la parution de six périodiques, fermés le 23 juillet, dont deux du groupe Concord, propriété de Moshood Abiola, candidat du Parti social-démocrate (SDP, progressiste) à l'élection présidentielle du 12 juin. La presse a rapporté par ailleurs que quatre journalistes du magazine *Tell*, dont le rédacteur en chef, ont été arrêtés dimanche. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI : nouveau pas dans le règlement de la crise

L'homme d'affaires Robert Malval a été officiellement désigné comme premier ministre

Deux mois et une semaine après la démission du premier ministre de fait Marc Bazin, *Haïti* s'est doté d'un nouveau chef de gouvernement, Robert Malval, dirigeant d'entreprise choisi par le président en exil, Jean-Bertrand Aristide, et accepté, lundi 16 août, par les présidents des deux Chambres du Parlement.

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

La désignation de M. Malval doit être ratifiée par l'ensemble des parlementaires réunis en assemblée nationale d'ici à la fin de la semaine. Elle constitue un nouveau pas dans le règlement de la crise haïtienne, accepté le 3 juillet dernier à New-York par les différentes parties, sous les auspices des Nations unies. L'entrée en fonctions du nouveau premier ministre permettra la levée des sanctions internationales – embargo pétrolier notamment – qui paralysent le pays et facilitera le retour du président en exil, prévu pour le 30 octobre.

Agé de cinquante ans, Robert Malval a une réputation de gestionnaire compétent préoccupé par les questions sociales. Après des études à l'université de Miami et à l'Institut d'études politiques de Paris, ce mulâtre d'ascendance libanaise par sa mère a créé une imprimerie et une maison d'édition, Le Natal. Chargée de l'impression des bulletins de vote pour les élections de 1987, noyées dans le sang, son entreprise fut incendiée par des bandes « macoutes » (anciens miliciens sous la dictature des Duvalier).

Lié par sa femme à la bourgeoisie haïtienne, Robert Malval a rencontré le Père Aristide comme éditeur, lorsque celui-ci lui a apporté le manuscrit de l'un de ses livres. *« Les deux hommes sont devenus amis, mais Robert Malval, qui n'a jamais appartenu à un parti, défendra son point de vue en cas de désaccord avec le président »*, soutient un proche du nouveau premier ministre. Organisateur d'une récente rencontre à Miami entre le président Aristide et les principaux hommes d'affaires haïtiens (parmi lesquels plusieurs financiers du coup d'Etat), M. Malval a souligné que sa priorité consisterait à *« pacifier les esprits »*.

Exécutions arbitraires

La composition de son gouvernement, qui sera rendue publique dans les prochains jours, devrait manifester son souci d'ouverture. Seuls trois anciens ministres du premier gouvernement Aristide (Marie-Michèle Rey à l'économie et aux finances, François Séverin à l'agriculture, et l'ex-colonel René Prosper à l'intérieur) conserveraient leur poste. Plusieurs dirigeants politiques ont été pressentis : Victor Benoit (Conacom, social-démocrate) à l'éducation et Louis Déjoie (Parti agricole industriel national, centriste) au commerce. Les affaires étrangères devraient être confiées à Claudette Werleigh, une femme respectée par la classe politique.

Outre la relance de l'économie, la lutte contre la criminalité constituera l'un des grands défis du nouveau gouvernement. Depuis le 1er juillet, les observateurs de l'ONU et de l'Organisation des Etats américains (OEA) ont recensé trente-six cas d'exécutions arbitraires ou de morts suspectes. Le plus souvent, les auteurs de ces exécutions sont des malfaiteurs armés, connus sous le nom de *zenglendos*, qui terrorisent en toute impunité les quartiers populaires à la tombée de la nuit. *« Dans quelques cas, les responsables des exécutions sont, selon des témoins oculaires, des policiers ou leurs auxiliaires civils »*, affirme la mission d'observation internationale. Le gouvernement français, parmi d'autres, s'est déclaré *« profondément préoccupé »* par cette nouvelle vague de violence et *« alarmé par les atteintes à la liberté d'expression et d'association »* à Haïti.

JEAN-MICHEL CAROIT

□ ***CANADA* : la cote de popularité de Mme Campbell bat des records.** – Premier ministre du Canada depuis le 25 juin, Kim Campbell est le chef de gouvernement le plus populaire dans son pays depuis trente ans, selon un sondage Gallup, publié lundi 16 août. 51 % des personnes interrogées approuvent *la façon dont elle dirige le pays* ; sont contre : 22 %. Mme Campbell, qui doit appeler les électeurs aux urnes cet automne, est nettement plus populaire que sa formation (le Parti conservateur), qui ne recueille que 35 % des intentions de vote, contre 39 % pour le Parti libéral, selon d'autres sondages. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ÉTATS-UNIS

Rejet d'une demande de libération de Cheikh Abdel Rahmane

Un juge fédéral de l'Etat de New-York a rejeté, lundi 16 août, une demande de libération du chef spirituel des musulmans extrémistes égyptiens, Cheikh Omar Abdel Rahmane, dont plusieurs fidèles sont inculpés notamment dans le cadre de l'attentat contre le World Trade Center, qui fit six morts et un millier de blessés le 26 février dernier à New-York. Le magistrat a estimé qu'il *« n'y avait pas lieu de remettre en cause »* les *conclusions du juge sur l'immigration* et du conseil d'appel de ce service, déclarant que ce dirigeant religieux pouvait être expulsé. Ses avocats ont une nouvelle possibilité d'interjeter appel. Cheikh Abdel Rahmane s'est rendu aux autorités américaines le 2 juillet après que le département de la justice eut révoqué son statut de résident permanent, arguant que sa présence représentait un danger et qu'il risquait de s'enfuir. L'Egypte a présenté une demande d'extradition *contre celui qu'elle accuse* d'être responsable de manifestations anti-gouvernementales. – *(AFP.)*

SOUDAN

Le gouvernement serait impliqué dans des préparatifs d'attentats à New-York

La chaîne de télévision américaine ABC a affirmé, lundi 16 août, que le gouvernement soudanais était *« impliqué au plus haut niveau »* dans le complot terroriste déjoué fin juin, *qui prévoyait une* série d'attentats à New-York. Le département d'Etat prévoit d'annoncer *« bientôt »* sa décision d'ajouter le Soudan à la liste des pays soutenant le terrorisme – qui comprend déjà l'Iran, l'Irak, la Syrie, la Libye et Cuba –, a pour sa part indiqué la chaîne CNN, citant des sources du gouvernement américain.

Selon les deux médias, il existe des *« connections claires »* entre le Front national islamique de cheikh Hassan Tourabi (très influent à Khartoum) et les terroristes. Les deux « contacts » des terroristes avec le gouvernement de Khartoum étaient deux diplomates de la mission soudanaise aux Nations unies, Siraj Yousif, conseiller de la mission, et Ahmed Mohamed, troisième secrétaire, a précisé ABC. Le département d'Etat a refusé, lundi, de commenter ces informations, faisant valoir que l'enquête était en cours. – *(AFP.)*

JORDANIE

Des islamistes auraient projeté d'assassiner le roi Hussein

Un communiqué officiel publié lundi 16 août à Amman affirme que quatre dirigeants du Parti de la libération islamique – non autorisé – sont impliqués dans un plan visant à assassiner le roi Hussein.

Selon le texte, *« les services de sécurité ont réussi, à la fin d'avril dernier, à dévoiler un plan visant à attenter à la vie du roi Hussein, lors d'une cérémonie de remise de diplômes qu'il devait présider en juin à l'université* (militaire) *de Mo'ta »*, au sud d'Amman. Six étudiants de cette université, *« qui devaient, selon ce plan, exécuter ce crime »*, ont été appréhendés. Leur interrogatoire, toujours selon le communiqué, a permis de découvrir que le Parti de la libération islamique *« avait planifié l'opération »*. Les familles de quatre des dix islamistes arrêtés ont réclamé leur libération, affirmant qu'ils étaient innocents. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Selon leur Commission internationale

Trente-deux juristes ont été tués en 1992 dans l'exercice de leurs fonctions

Trois cent cinquante-deux juristes de cinquante-quatre pays ont été victimes de persécutions dans l'exercice de leurs fonctions l'an dernier, a indiqué la Commission internationale des juristes (CIJ) dans un communiqué publié, lundi 16 août, à Genève.

Parmi ces hommes de loi, trente-deux ont été assassinés (dont deux en prison), trois ont disparu sans laisser de trace, trente-quatre ont été attaqués, cent sept ont souffert de représailles, quatre-vingt-un ont été l'objet de menaces, alors que quatre-vingt-quinze ont été placés en détention.

Le cinquième rapport annuel de la CIJ – une organisation non gouvernementale au sein du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) – note que les persécuteurs sont rarement remis entre les mains de la justice. Parmi les pays cités figurent notamment l'Algérie, la Colombie, la Mauritanie et le Pérou. – *(AFP.)*

Deux études sur les élections législatives de mars 1993

La protestation des abstentionnistes

Un tiers des électeurs ont boudé les urnes. Tous les « partis de gouvernement » ont été victimes de ce rejet

Depuis le début des années 80, lorsque l'on compare entre elles des élections comparables, on observe que les taux d'abstention ont constamment augmenté. Si bien qu'on peut se demander si les Français s'intéressent encore à la politique ou s'ils sont devenus peu à peu apathiques et refusent désormais de participer à des jeux truqués. Pourtant, toutes les études mettent en évidence que l'intérêt pour la politique ne s'est pas affaibli. Une analyse approfondie de l'abstention montre en effet que les variations observées selon la conjoncture (temps, nature et enjeu de l'élection) indiquent au contraire la subtilité des stratégies électorales.

Aucun électeur ne s'abstient constamment : sur le long terme (quinze ans), à Paris ou en province, moins de 1 % des électeurs inscrits n'ont jamais participé à une consultation électorale. Dans un bureau parisien du 14e arrondissement que nous suivons depuis 1978, par exemple, quatre électeurs seulement sur environ mille deux cents n'ont participé à aucun scrutin depuis quinze ans. De fait, la plupart du temps, les abstentionnistes constants figurent à tort sur les listes électorales et sont des radiés en puissance dont on voit d'ailleurs le nombre diminuer d'année en année. En réalité, un tiers des électeurs participent constamment (ainsi par exemple, dans le 14e arrondissement, une électrice née en 1896 n'a pas raté un scrutin depuis 1973 : belle constance électorale), les deux autres tiers étant constitués de participants (ou d'abstentionnistes) intermittents.

Les élections législatives de mars dernier, pour des élections arrivant à leur terme normal, ont connu au premier tour un record d'abstentions comme de votes blancs et nuls. Un tiers des électeurs ont boudé les urnes. Mieux, le cumul de ces deux comportements augmente entre les deux tours pour atteindre 39 % des inscrits, plus d'un électeur sur trois, ce qui est unique sous la Ve République. Pourtant, l'ampleur du phénomène a été peu soulignée, les commentaires assurant au contraire que la participation était *« honorable »*. Honorable par rapport à quoi, lorsqu'un tiers et plus de l'électorat refuse de participer au vote ? Est-ce à dire que s'abstenir ou voter blanc ou nul n'est pas honorable, est le fait de mauvais citoyens ? En réalité, l'ampleur du phénomène dérange analystes et politiques : les premiers parce qu'ils ne savent pas trop quelle signification lui donner ; les seconds parce qu'elle remet en cause leur légitimité. Dès lors, ils s'abstiennent d'y prêter attention.

De l'espoir au désenchantement

Pourtant ces comportements ont une signification politique. Il convient d'examiner ces refus d'exprimer un choix, qui vont bien au-delà de l'abstention au strict sens du terme, pour comprendre ce qu'ont voulu signifier les électeurs. La comparaison avec les élections législatives de 1978, la seule pertinente, permet d'approfondir l'analyse. En 1993 comme en 1978, il s'agit d'élections venant au terme du mandat constitutionnel normal, contrairement aux législatives de 1981 et de 1988 ; avec le même mode de scrutin (uninominal, majoritaire à deux tours), contrairement à celles de 1986. L'intérêt de la comparaison réside de surcroît dans l'observation suivante : 1978 marque un record de participation, 1993 un record de refus d'exprimer un choix. En 1978, la gauche votait massivement, par espoir ; la droite de même, par peur. En 1993, la gauche s'abstient par désenchantement, la droite vote un peu plus mais sans enthousiasme. Le deuxième tour de 1993 montre à l'évidence que l'abstention et les blancs et nuls (bien que plus « civiques ») manifestent la même résistance devant les choix politiques proposés, qui apparaissent peu attirants et/ou peu convaincants. Il faut dire que lors de ce deuxième tour, le choix était plus réduit que jamais. Davantage de candidats restés seuls en piste (17 cas contre 8 en 1978), ce qui fait largement augmenter dans ces circonscriptions le refus d'un choix imposé : 66 % en moyenne d'abstentions, blancs et nuls contre 45 % en 1978.

Moins de duels droite-gauche : en 1978, dans les circonscriptions de la métropole où le siège est encore à pourvoir, 97 % des duels opposent l'« ordre » et le « progrès » ; en 1993, ce cas de figure ne caractérise plus que 70 % des duels, 36 opposant la droite à la droite (5 en 1978) et 86 le Front national aux partis traditionnels (aucun en 1978). Dans ce dernier cas, le total de l'abstention et des blancs et nuls augmente nettement entre les deux tours (plus 15 points par exemple dans la 5e circonscription du Loiret). En revanche, il diminue (légèrement, il est vrai) en cas de duel droite traditionnelle-gauche. Les électeurs de gauche ont ainsi refusé d'arbitrer entre droite classique et extrême droite : il n'y avait guère de risques de voir le FN parvenir à la majorité parlementaire. Les électeurs de la droite classique ont fait le choix inverse : il n'y avait pas de risques non plus de voir la droite ne pas reconquérir cette majorité.

Les résultats globaux annulent les différences et masquent la diversité des comportements électoraux. Ainsi en 1993, dans un bureau du 18e arrondissement que nous suivons depuis 1978, il y a eu 537 abstentionnistes au premier tour et 529 au second : 8 abstentionnistes de moins (0,5 % des inscrits) entre les deux tours, en apparence. En réalité, l'étude des listes d'émargement fait apparaître que 110 électeurs se sont réfugiés dans l'abstention d'un tour à l'autre, et que 102 en sont sortis : 212, soit 17 % du corps électoral. Les abstentionnistes constants pour les deux tours (dont la plupart ont voté auparavant) ne sont donc que 225, soit 18 % des inscrits.

Les évolutions d'un échantillon de bureaux de vote parisiens (19 sur 952), représentatif de l'ensemble de la capitale, est claire. Sur l'ensemble de ces bureaux, fortement typés politiquement (du plus communiste au plus UDF), on constate que l'abstentionnisme constant et intermittent a beaucoup augmenté depuis 1978 : il a presque doublé (de 25 % à 47 %, *tableau 1*). La volonté tactique est évidente. Les électeurs ont commencé ainsi à jouer de l'abstention lors des quatre tours de 1981 et surtout de 1988 pour moduler les résultats des tours antérieurs.

« Le chômage, imbéciles ! »

Reste à esquisser le dessein de ces électeurs : l'abstention traduit les réticences de l'électorat, qui varient d'élection en élection. Nul parti, en effet, n'est propriétaire des abstentionnistes (non plus que de ses électeurs d'ailleurs). Quelle que soit la tendance politique des bureaux de vote, il y a croissance de l'abstention de 1978 à 1993, en passant par 1986, élection qu'il faut retenir pour marquer les évolutions. Mais cette croissance est plus forte à gauche qu'à droite : ce contraste est d'abord politique puisque, socialement, Paris est plus homogène aujourd'hui qu'il y a quinze ans *(tableau 2)*.

Le fait est que cette abstention s'accompagne d'une véritable débâcle de la gauche, particulièrement pour le Parti communiste, notamment dans ses propres bureaux : entre 1978 et 1993, dans ces bureaux, le vote communiste s'effondre de 33 % à 6 %. Dans les bureaux à dominante socialiste, le score du PC tombe de 17 % à 5 %. L'UPF elle-même voit ses résultats s'éroder fortement, plus fortement, là encore, dans ses zones de force (61 % à 40 % dans les bureaux à dominante UDF) *(tableau 3)*.

En dernière analyse, la gauche, qui a connu une défaite éclatante, n'est pas pour autant la seule à être touchée par la déroute : ne serait-ce pas tous les partis, ou plutôt « les partis de gouvernement », à droite comme à gauche, qui ont été rejetés par la majorité de l'électorat ? Si l'on considère l'ensemble de la métropole, on observe que les partis de gouvernement (PC, PS, MRG à gauche, UPF à droite) ont vu leur part de suffrages se réduire comme peau de chagrin : 74 % des inscrits en 1978, 56 % en 1986, 45 % en 1993. Dans le même temps, la proportion d'électeurs inscrits qui se refusent à leur accorder leur voix passe de 26 % à 44 % et enfin 55 % ; le refus de vote (abstention et blancs et nuls) augmente de 19 % à 35 %, et le vote contestataire de 7 % à 20 % *(tableau 4)*.

Sur les murs du quartier général de Bill Clinton, lors de l'élection présidentielle américaine de 1992, un brillant esprit avait crayonné : *« L'économie, imbéciles ! »*. Le slogan fit, en partie, élire M. Clinton. En France, en 1993, nul n'a écrit, sur les murs d'aucun parti : *« Le chômage, imbéciles ! »*. Nul n'ignorait qu'il n'était même pas besoin de slogan pour que ce cancer social fît la perte des socialistes : dans les sondages à la sortie des urnes, plus des deux tiers des électeurs ont mentionné le chômage comme la raison principale de la raclée qu'ils venaient d'infliger aux socialistes, sans pour autant accorder totalement leur confiance à la droite.

Il n'est donc pas de dirigeant politique de premier plan qui ne se soit sagement tu sur la question, faute de solution miracle, les Verts exceptés, que la panacée du partage du travail (dont ils se sont glorieusement attribué la paternité) n'a pas suffi à propulser vers le succès, loin de là. L'opinion est préoccupée, mais sceptique, comme aux Etats-Unis : elle « fait avec » ce qu'on lui propose. Elle n'apporte son concours aux partis traditionnels que chichement : elle s'abstient de plus en plus de *« concourir à la formation de la loi, expression de la volonté générale »* (art . 6 de la Déclaration des droits de 1789). Certes, à la différence des Etats-Unis, cette abstention est, encore, le symbole d'une foi profondément ancrée dans la valeur essentielle du suffrage universel. Il s'agit, encore, d'un refus par conviction : mais pour combien de temps, avant que l'abstention ne devienne désespoir ? A refuser d'entendre aujourd'hui ce signal de détresse, c'est la démocratie même que les politiques pourraient demain miner.

FRANÇOISE SUBILEAU et MARIE-FRANCE TOINET,
chercheurs à la Fondation nationale des sciences politiques-CNRS, auteurs des *Chemins de l'abstention*, Paris, La Découverte, 1993.

Tableau 1 : Les comportements participationnistes-abstentionnistes entre les deux tours

	Législatives 1978	Législatives 1993
Participation aux deux tours de l'élection	75	53
Abstention aux deux tours	17	30
Participation au premier tour et abstention au deuxième tour	3	9
Abstention au premier tour et participation au deuxième tour	5	8

Tableau 2 : Participation selon la tendance politique des bureaux de vote (premiers tours – en % des inscrits)

Bureaux	Législatives 1978	Législatives 1986	Législatives 1993
PC	76	66	59
PS	80	75	65
RPR	78	74	68
UDF	78	79	68

Tableau 3 : Evolution des votes en faveur du PC, du PS et de l'UPF selon la tendance des bureaux de vote (premiers tours – en % des inscrits)

	PC		PS		UPF	
Bureaux	1978	1993	1978	1993	1978	1993
PC	33	6	14	11	19	19
PS	17	5	14	14	33	24
RPR	8	2	13	10	45	37
UDF	4	2	9	8	61	40

Tableau 4 : Résultats des premiers tours des élections législatives (métropole, en % des inscrits)

	1978	1986	1993
« Partis de gouvernement »	74	56	45
dont gauche	37	25	19
dont droite	37	31	26
Partis extra-parlementaires	7	19	20
dont FN	–	7	8
+ Abstentions, blancs, nuls	19	25	35
dont blancs et nuls	2	3	4
Refus de voter pour les « partis de gouvernement »	26	44	55

Le revirement des femmes

L'électorat féminin, qui avait contribué aux succès des socialistes, est largement responsable de leur récent échec

Le 8 mai 1988, François Mitterrand est réélu à la magistrature suprême avec une forte majorité, en ayant bénéficié, au premier comme au second tour, du soutien appuyé des femmes. Cinq ans plus tard, le PS est défait sans que l'électorat féminin ne constitue un quelconque rempart à l'effondrement politique du parti d'Epinay. Les législatives de mars 1993 marquent bien la fin d'une période – les années 1986-1992 – caractérisée par une propension plus fréquente des femmes à voter socialiste, et un engouement tout particulier de certaines fractions d'entre elles pour cette famille politique. Période qui succédait elle-même à plus de trente-cinq années (1945-1981) d'un conservatisme féminin que certains allaient jusqu'à taxer un peu vite de naturel ou d'immuable.

D'après le sondage « sortie des urnes » réalisé par BVA, seules 21 % des femmes (comme 21 % des hommes) ont voté, au premier tour des législatives, en faveur des candidats socialistes et divers gauche, alliés dans la coalition Alliance pour le progrès. Deux autres traits transparaissent du scrutin du 21 mars 1993, à savoir :

– L'effritement de la plus grande résistance des électrices à voter pour l'extrême droite : l'écart entre les sexes sur le vote frontiste, aujourd'hui réduit à 5 points, tend même à s'estomper dans certains groupes (les chômeurs et les agriculteurs par exemple) (1) ;

– L'attirance plus souvent manifestée par les femmes (9 % contre 7 % dans l'électorat masculin) envers la coalition Verts-Génération Ecologie, comme envers les petits partis (extrême-gauche et divers).

La comparaison des votes par sexe au premier tour de la présidentielle de 1988 et au premier tour des législatives de 1993, à partir des sondages BVA réalisés à la sortie des urnes, montre que l'effondrement électoral du PS dans ses points forts est principalement dû aux femmes. En mai 1988, on se souvient (cf. *le Monde* du 5 mai 1988) que François Mitterrand faisait le plein des voix féminines au sein de catégories qui avaient déjà privilégié le PS en 1986 : chez les moins de 25 ans, les étudiants, les petits et moyens salariés, et même... les chômeurs, les électrices se révélaient plus ardents supporters du président sortant que les électeurs.

Or, au sein des jeunes et des catégories sociales qu'on vient d'énumérer, la perte d'audience du PS, par rapport au score réalisé par François Mitterrand le 24 avril 1988, est chez les électrices souvent supérieure à 20 points de pourcentage (c'est le cas chez les étudiantes, les employées, les membres des professions intermédiaires, les institutrices, et d'une façon générale chez les salariées, qu'elles aient ou non l'Etat pour patron) ; le recul socialiste avoisine parfois les 30 points (chez les chômeuses et les moins de 25 ans) ou les dépasse (chez les ouvrières).

D'ailleurs, le rejet anti-socialiste est manifeste aussi chez les femmes au foyer (– 18 points), traditionnellement plus conservatrices, mais dont un tiers s'étaient avérées mitterrandiste en 1988. Par contraste, les pertes du PS au sein de l'électorat masculin paraissent presque légères, se situant le plus souvent autour de 10 points, quelles que soient les catégories considérées.

Frappées par la récession économique

Où sont allées les déçues du socialisme, vers quelles formations ont-elles reporté leurs voix ? 45 % des femmes (43 % des hommes) ont privilégié la droite classique, ce qui porte à 55 % (et 58 %) l'ensemble de la droite si on y inclut le FN. Chez les femmes exerçant des professions dites intermédiaires et les institutrices – rares actives continuant, en 1993, de voter un peu plus souvent socialiste que les hommes de même statut, – le recul du PS a moins profité à la droite (la coalition UDF-RPR ne progresse que de 5 points par rapport aux scores additionnés de MM. Barre et Chirac en 1988) qu'à l'entente Verts-Génération Ecologie (+ 9 points par rapport au résultat de M. Waechter en 1988). Tel n'est pas le cas des employées qui, majoritairement (54 %), ont choisi, comme les hommes (53 %), le camp de la droite, classique ou extrême. Les ouvrières sont aussi nombreuses que les ouvriers à avoir voté pour la droite (49 %), mais ont plus souvent qu'eux soutenu la coalition UDF/RPR et boudé les candidats frontistes. C'est également l'ensemble de la droite que privilégient aujourd'hui, en masse, les femmes au foyer (63 %), leur préférence allant surtout à la coalition UDF-RPR (51 %).

Frappées plus souvent que les hommes par les effets d'une récession économique longue (chômage, emplois à durée déterminée, à temps partiel, bas salaires...), les femmes avaient jusque-là résisté politiquement à l'accroissement des inégalités dont elles sont victimes. Plus nombreuses que les électeurs à manifester leur confiance à François Mitterrand lors de sa réélection en 1988, ainsi qu'au parti qui avait promis de lutter contre les inégalités professionnelles entre les sexes, elles refusaient plus souvent qu'eux de répondre aux sirènes de la droite et de l'extrême droite, représentées par des formations qui les incitaient plus ou moins explicitement à délaisser le marché de l'emploi pour « rentrer à la maison ».

L'analyse détaillée des votes émis à l'occasion du référendum de Maastricht avait déjà laissé voir l'étendue du mécontentement féminin vis-à-vis du pouvoir socialiste, notamment chez les électrices les plus marginalisées par la crise ou les plus inquiètes devant ce qu'elles ressentaient comme le développement d'une Europe à deux vitesses. (Ainsi, par exemple, 70 % des chômeuses avait rejeté la ratification du traité contre 46 % seulement des chômeurs.)

Les législatives de mars 1993 n'ont fait que révéler au grand jour les tendances qui s'inscrivaient déjà dans le vote sanction du 22 septembre 1992. L'avertissement n'a pas été entendu par le pouvoir politique, qui a laissé les femmes s'enfoncer dans la crise et le chômage. On comprend dès lors que ce soit d'abord à elles que le PS doit d'avoir perdu ses traits constitutifs de parti de classes moyennes salariées, comme son audience auprès des jeunes, bref d'avoir subi la déroute que l'on sait aux élections générales du printemps dernier.

JANINE MOSSUZ-LAVAU et MARIETTE SINEAU,
chercheurs au Centre d'études de la vie politique française (Fondation nationale des sciences politiques-CNRS).

(1) Selon BVA, 15 % des hommes et 10 % des femmes disent avoir voté Front national le 27 mars 1993. Selon la SOFRES (sondage postélectoral réalisé du 31 mars au 2 avril 1993 auprès de 2000 personnes), l'écart entre les sexes sur le vote frontiste est plus réduit encore : 14 % des hommes et 13 % des femmes déclarent avoir voté pour un candidat d'extrême droite.

Après la décision du Conseil constitutionnel sur l'immigration

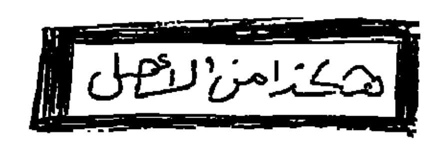
Les Verts s'inquiètent des « graves régressions » de la loi Pasqua

Après l'annulation par le Conseil constitutionnel de plusieurs dispositions de la loi sur l'immigration, les Verts affirment, dans un communiqué publié lundi 16 août, que cette décision du Conseil constitutionnel *« laisse intactes de nombreuses dispositions inadmissibles de la loi Pasqua, marquant de graves régressions des droits des personnes étrangères vivant en France »*. De même, le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI) *« déplore que les « sages » aient accepté de multiples atteintes à des libertés fondamentales »*. Il ajoute : *« Le gouvernement savait bien qu'en plaçant la barre liberticide très haut il en resterait l'essentiel. »*

En revanche, pour Jean-François Hory, président du Mouvement des radicaux de gauche, *« il est bien que, face aux assauts de la démagogie et du populisme, le Conseil constitutionnel vienne rappeler les principes généraux de notre droit »*.

Dans la majorité, Gilles de Robien, député (PR) de la Somme, vice-président de l'Assemblée nationale, a estimé, lundi 16 août sur RTL, qu'*« on ne peut pas à chaque alternance mettre en doute publiquement ce qui est aujourd'hui la clé de voûte des institutions »*. Porte-parole des Clubs perspectives et réalités, Jean-Marc Nesme, député UDF de Saône-et-Loire, regrette, dans un communiqué, que le Conseil constitutionnel *« ampute le gouvernement des moyens nécessaires pour gérer convenablement le formidable enjeu que représentent les massifs déplacements de la population mondiale »*.

Au RPR, Robert Pandraud, député de Seine-Saint-Denis, ancien ministre délégué chargé de la sécurité, a affirmé lundi 16 août sur Europe 1 : *« Qu'il y ait un contrôle de constitutionnalité formelle, j'en suis d'accord »*, mais que le Conseil élargisse ce contrôle au préambule de la Constitution de 1946, à la Déclaration des droits de l'homme ou aux principes généraux du droit, cela *« devient une véritable autorité législative qui n'a aucun contrôle populaire »*.



SOCIÉTÉ

L'enquête sur la tentative de subornation de témoin après le match Valenciennes-OM

Le témoignage fourni à Bernard Tapie par Jacques Mellick paraît de plus en plus fragile

Organisée lundi 16 août au tribunal de Valenciennes, la confrontation entre Jacques Mellick, adjoint au maire de Béthune, et Bernard Beffy, le juge d'instruction chargé de l'enquête sur la tentative de subornation de témoin après le match Valenciennes-OM, a tourné court. Demandant à être mis en examen, le député socialiste du Pas-de-Calais a refusé de répondre, avant cette mise en examen, aux questions posées par le magistrat. Le mutisme de M. Mellick intervient au moment où l'enquête révèle des faits qui viennent fragiliser l'alibi fourni par Jacques Mellick à Bernard Tapie.

VALENCIENNES

de notre envoyé spécial

Jacques Mellick se réfugie dans le silence au moment où l'enquête met précisément en porte-à-faux son témoignage de soutien à Bernard Tapie. Ce mutisme succède à deux semaines d'intense communication au cours desquelles l'ancien ministre socialiste avait multiplié les déclarations visant à fournir un alibi au président de l'Olympique de Marseille.

Devant les caméras et les micros, comme devant le juge Beffy lors de sa première audition du 30 juillet, le député avait détaillé son emploi du temps du 17 juin : il avait affirmé qu'il s'était rendu ce jour-là, entre 14 h 30 et 15 h 30 environ, au siège de Bernard Tapie Finance, où il s'était entretenu avec le président de l'OM.

Ce témoignage du député du Pas-de-Calais est capital pour M. Tapie, puisque l'ex-entraîneur de Valenciennes, Boro Primorac, affirme que M. Tapie a tenté, le 17 juin au même endroit et dans le même créneau horaire, de lui faire porter le chapeau dans l'affaire de corruption présumée du match Valenciennes-OM et d'affirmer que c'est Valenciennes qui avait tenté d'«acheter» le résultat.

Or une série d'éléments à charge et d'indices recueillis par les enquêteurs du SRPJ de Lille viennent jeter le doute sur l'emploi du temps présenté par M. Mellick pour sa journée du 17 juin.

• **Un plein d'essence à contretemps :** l'adjoint au maire de Béthune assurait avoir quitté sa ville vers midi, ce 17 juin, afin d'être présent à l'Assemblée nationale vers 14 heures, puis au siège de Bernard Tapie Finance peu après. Mais les policiers ont découvert que le chauffeur de la voiture de M. Mellick avait effectué un plein d'essence à 13 h 20 dans la station Esso de Béthune où il s'approvisionne régulièrement en carburant.

Dans l'entourage de M. Mellick, on indiquait, mardi 17 août, que la carte magnétique servant à *régler* ces frais d'essence a pu être utilisée par d'autres membres du cabinet du maire de Béthune.

• **Les télépéages de l'autoroute du Nord :** la Société des autoroutes du nord de la France (SANEF) n'a pas gardé la trace du passage de la voiture de *M. Mellick le 17 juin : une liste* informatique de télépéage – cette technique utilisée sur les autoroutes permet aux abonnés de payer automatiquement le droit de passage au moyen d'une carte magnétique – mentionnant les dates de passage, ainsi que les points d'entrée et de sortie du *véhicule de M. Mellick*, a été transmise par la SANEF aux enquêteurs *(le Monde* du 17 août).

Or ce document fait apparaître une quinzaine de paiements par carte magnétique, acquittés par le chauffeur de M. Mellick au cours du mois de juin, les 16 et 18 notamment. Il peut être étonnant que ce mode de paiement n'ait pas été utilisé le 17 juin, même si un paiement en argent liquide, comme le suggère l'entourage de l'ancien ministre, peut avoir été effectué ce jour-là.

• **Une réunion à Béthune pour «accorder les violons» :** les enquêteurs ont acquis la certitude qu'une réunion a bien été organisée par des proches collaborateurs de M. Mellick à la mairie de Béthune, le 10 août, pour obtenir que les témoignages d'une vingtaine d'employés municipaux coïncident avec la version présentée par l'adjoint au maire (*le Monde* du 14 août). Décidée dans la précipitation, au matin du 10 août, cette réunion visant à *«accorder les violons»* a rassemblé les personnes présentes à une réception organisée le 17 juin par la municipalité et à laquelle M. Mellick affirme n'être arrivé qu'aux alentours de 17 heures, à son retour de Paris par l'autoroute du Nord. Des expertises sont en cours pour déterminer l'heure qui, sur l'une des photos prises lors de la réception du 17 juin, apparaît sur la montre d'une des participantes.

Un faisceau d'indices

Pris un par un, ces différents points ne prouvent rien, même s'ils constituent un faisceau d'indices troublants aux yeux des enquêteurs. Aussi le juge Beffy *souhaitait-il entendre, lundi* 16 août à 14 heures, le député du Pas-de-Calais pour connaître ses réponses sur ces différents éléments, qui ne coïncident guère avec ses récentes déclarations. Mais le député a résolument décidé de ne plus s'exprimer à ce sujet.

Dès son arrivée devant le palais de justice, M. Mellick et son avocat, Me Charles Libmann, avaient prévenu les journalistes que le député était décidé à demander sa mise en examen *«pour avoir accès aux éléments vrais du dossier»* et *«afin de faire taire les rumeurs et les contradictions»*. Lors de la confrontation organisée dans le bureau du magistrat, M. Mellick s'en est tenu à cette position, évitant de la sorte de répondre à toute question.

Prévue pour durer plusieurs heures, l'audition de M. Mellick s'est transformée en dialogue de sourds. Elle a tourné court au bout d'une demi-heure. A la sortie de l'entretien, Me Libmann s'est contenté d'indiquer que son client avait *«décidé aujourd'hui d'exercer son droit au silence»*.

Du côté des magistrats de Valenciennes, on considérait que la mise en examen demandée par M. Mellick s'apparentait plutôt à une manœuvre dilatoire et revenait à choisir une situation de blocage judiciaire. Aussi, le juge Beffy a-t-il *«solennellement rappelé»* au député les dispositions du code de procédure pénale punissant le refus de témoigner *(lire l'encadré ci-dessous)*. Et, dans un communiqué diffusé aux journalistes, le parquet a indiqué que *«le juge d'instruction a fait savoir au témoin que, en l'état actuel de la procédure, rien ne justifiait sa mise en examen pour une quelconque infraction»*. En clair, les magistrats ont écarté trois chefs de poursuite : complicité de subornation de témoin ; faux témoignage ; outrage à magistrat.

Une pause estivale

Primo, il est exclu de poursuivre M. Mellick pour «complicité de subornation de témoin», dans la mesure où cette infraction suppose, en droit pénal, qu'un accord préalable à la subornation de témoin ait eu lieu entre les présumés complices.

Secundo, pour ce qui concerne le «faux témoignage», la jurisprudence a admis que les déclarations mensongères à un juge d'instruction ne relèvent pas de ce délit. Restait, *tertio*, l'éventualité de poursuites pour outrage à magistrat, qui peuvent viser des *«déclarations imaginaires»* faites par un témoin à un juge d'instruction. Elle n'est, pour le moment, pas retenue contre M. Mellick.

C'est à la lumière des faits nouveaux apparus dans l'enquête que le procureur Eric de Montgolfier devra, à son retour de vacances, début septembre, évaluer si M. Mellick est, ou non, passible de telles poursuites pour outrage à magistrat. D'ici là, le juge Beffy ayant fait connaître, lundi soir 16 août, sa décision de prendre à son tour quelques jours de vacances, les dossiers judiciaires de l'«affaire Valenciennes-OM» devraient connaître une pause estivale.

ERICH INCIYAN



Du bon usage de la garde à vue

«Par une sorte de glissement, j'ai fini par accepter que la détention provisoire puisse correspondre, en effet, à une pression», reconnaissait, en contradiction avec la loi, le procureur de la République de Valenciennes, Eric de Montgolfier, aux termes d'un entretien publié dans *le Monde* du 24 juillet. Le recours spectaculaire et répété à la garde à vue par le juge Bernard Beffy et les officiers de police judiciaire qui l'assistent dans l'affaire OM-Valenciennes est-il pareillement critiquable, comme l'ont affirmé certains avocats de la défense ?

Les dispositions du code de procédure pénale applicables en l'espèce sont entrées en vigueur le 4 janvier 1993. Elles ne le sont qu'à titre provisoire puisque la nouvelle majorité a décidé de les réviser partiellement. Où prend fin l'audition d'un témoin et où commence la garde à vue ? Jusqu'au 4 janvier, les simples témoins pouvaient être placés en garde à vue lors d'une enquête préliminaire. Cette faculté est désormais supprimée, sauf en cas de crime ou de délit flagrants.

L'article 101 du code de procédure pénale prévoit aujourd'hui que *«le juge d'instruction fait citer devant lui, par un huissier ou par un agent de la force publique, toute personne dont la déposition lui paraît utile»*. L'article 77 indique pour sa part que *«l'officier de police judiciaire* [OPJ] *peut, pour les nécessités de l'enquête, garder à sa disposition toute personne à l'encontre de laquelle existent des indices faisant présumer qu'elle a commis ou tenté de commettre une infraction»*. L'enquêteur informe *«sans délai»* le procureur de la République de cette mesure qui ne pourra excéder vingt-quatre heures. Si les *«éléments recueillis sont de nature à motiver l'exercice de poursuites»*, l'OPJ présente avant l'expiration des vingt-quatre heures la personne au procureur, qui pourra prolonger la mesure d'au maximum vingt-quatre heures. Le juge d'instruction et l'OPJ sont donc souverains s'il s'agit d'entendre un témoin ou de placer celui-ci en garde à vue.

Dans l'affaire OM-Valenciennes, l'application de ces textes a pu sembler abusive. Face à des médias friands d'images fortes, le port de menottes infligé à certains témoins a paru à certains aussi ostentatoire que disproportionné. La loi interdit l'usage de menottes ou d'entraves sauf si la personne interpellée peut être considérée comme dangereuse pour elle-même ou pour autrui, ou si elle cherche à prendre la fuite.

Les dispositions du code de procédure pénale qui ont pour objet le maintien à la disposition des enquêteurs de toute personne dont la présence et l'audition est utile à leurs investigations ne sont pas incompatibles avec la convention européenne des droits de l'homme. Il reste que la forme que prend parfois ce *«maintien à disposition»*, même si elle n'est pas à proprement parler inhumaine, peut sembler *«dégradante»*, au sens de la convention, pour la personne en cause. Une fois relâchée, sa réputation continuera inévitablement d'en souffrir.

La durée de la garde à vue de certains protagonistes de l'affaire OM-Valenciennes a pu laisser perplexe, même si les délais légaux n'ont pas été dépassés. L'article 78 du code de procédure pénale précise que *«les personnes à l'encontre desquelles n'existent pas d'indices faisant présumer qu'elles ont commis ou tenté de commettre une infraction ne peuvent être retenues que le temps nécessaire à leur audition»*. L'officier de police judiciaire et le juge d'instruction sont une fois encore les seuls à pouvoir apprécier la durée de la garde à vue. Les indices rassemblés par eux ne seront dévoilés qu'après coup. Ce n'est qu'alors qu'on sera en mesure de juger si c'est à bon escient qu'ils ont eu recours aux gardes à vue que les défenseurs des intéressés jugent abusives.

Les moyens mis en œuvre dans l'affaire instruite à Valenciennes sont impressionnants : le juge a déjà procédé à plus de cinquante placements en garde à vue et interrogatoires ; quelque trente-cinq enquêteurs s'activent à travers la France ; des techniques sophistiquées – relevés téléphoniques, mémoires des cartes de télépéage, agrandissements photographiques... – sont mises à contribution. Mais cette *quête de la vérité* comporte des risques : on s'en prend au matériau humain comme on sollicite les indices matériels, sans ménagements.

HERVÉ MORIN

«Tout ce qu'a dit Jacques Mellick est exact» déclare Bernard Tapie

«Il n'y a pas de version Tapie ou de version Mellick. Il n'y a que la vérité. Et la vérité, je vais vous la dire : elle est dans le dossier du juge, et c'est pour cela qu'il a refusé la mise en examen de Jacques Mellick. Parce que tout ce qu'a dit Mellick est exact», affirme Bernard Tapie dans un entretien publié mardi 17 août par le quotidien marseillais *le Provençal*.

Interrogé, la veille, par téléphone, alors qu'il se trouvait à bord de son yacht le *Phocéa*, au large de la Sardaigne, le président de l'OM précise : *«Ce jour-là, Jacques Mellick n'était pas seul. Son chauffeur l'a accompagné, cinq personnes étaient avec moi en réunion au siège de BTF* [NDLR : Bernard Tapie Finance], *dont un haut fonctionnaire, un chef de cabinet, un ancien ministre de Matignon et mes secrétaires qui, toutes interrogées, ont confirmé les faits : Jacques Mellick était bien là.»*

A l'heure où M. Tapie tenait ces propos, le journaliste qui l'interviewait n'avait pas encore eu connaissance de l'information selon laquelle le chauffeur de M. Mellick aurait effectué un plein d'essence le 17 juin à 13 h 20, à Béthune.

M. Tapie entendait-il réitérer ces affirmations, lundi soir, au cours du journal télévisé de TF 1 ? Avait-il prévu, à cette occasion, de révéler les noms des personnes qui, selon lui, se seraient trouvées dans son bureau, avec M. Mellick, le 17 juin ? Annoncée dans l'après-midi par la chaîne, l'interview en direct du président de l'OM n'a finalement pas eu lieu. Pour expliquer ce contretemps, TF 1 indiquait que le téléphone par satellite de M. Tapie était tombé en panne. Entre-temps, les derniers développements de l'enquête étaient sérieusement venus ébranler la version soutenue par MM. Tapie et Mellick.

Un risque d'amende

A propos de l'attitude observée par M. Mellick face au juge Beffy, l'article 109 du code de procédure pénale prévoit que *«toute personne citée pour être entendue comme témoin est tenue de comparaître, de prêter serment et de déposer sous réserve des dispositions de l'article 378 du code pénal»*. Si le témoin ne comparaît pas, l'article précise que *«le juge d'instruction peut, sur les réquisitions du procureur de la République, l'y contraindre par la force publique et le condamner à une amende de 3 000 à 6 000 francs»*. La même peine peut être prononcée contre le témoin qui, *«bien que comparaissant, refuse de prêter serment et de faire sa déposition»*. Le témoin condamné à l'amende peut faire appel dans les dix jours, indique encore l'article 109.

EN BREF

□ **Les «pirates de la route» autour de Lyon et dans l'Hérault appartiendraient à un même gang.** – Depuis la mi-juillet, une vingtaine *d'automobilistes ont été dévalisés* sur l'autoroute entre Lyon (Rhône) et La Grande-Motte (Hérault). Le scénario est presque immuable. Voitures immatriculées à l'étranger percutées sur l'arrière, constat d'accident sur la bande d'arrêt d'urgence : le véhicule est aussitôt pillé ou volé. Des faits identiques se reproduisent sur les aires de repos. Plusieurs vols et agressions perpétrés entre lundi 9 et mercredi 11 août permettent aux policiers de l'Hérault, du Gard et de l'Aude d'établir un lien entre les méfaits recensés dans ces départements et ceux commis dans la région lyonnaise où sévissent, depuis la même date, des «pirates de la route» (*le Monde* du 12 août). Il s'agirait d'un même gang organisé, divisé en équipes spécialisées, les unes chargées des agressions, les autres des vols à la roulotte.

□ ***Plus de cent morts après l'effondrement de l'Hôtel Royal Plazza en Thaïlande.*** – Après l'effondrement de l'Hôtel Royal Plazza, de six étages, qui s'est écroulé vendredi 13 août au nord-est de la Thaïlande (*le Monde* daté 15-16 août), la police locale faisait état, mardi 17 août, de 102 morts, 225 blessés et d'un nombre de cinquante à soixante personnes encore ensevelies sous les décombres. A cette date, les sauveteurs n'avaient plus d'espoir de retrouver des survivants, et les travaux de déblaiement devaient commencer. Le directeur de l'hôtel, deux de ses collaborateurs ainsi qu'un architecte ont été arrêtés et inculpés. – *(AFP.)*

□ **Une partie de la corniche de la porte Saint-Denis à Paris (10e) tombe sur la voie publique.** – Plusieurs blocs de pierre d'une surface de 2 mètres carrés se sont détachés, lundi 16 août vers 22 heures, de la corniche de la porte Saint-Denis, dans le 10e arrondissement de Paris. Un passant a été légèrement blessé. La zone dangereuse a été interdite à la circulation et la bouche de métro la plus proche, celle de Strasbourg-Saint-Denis, fermée. La porte Saint-Denis, érigée en 1672 pour célébrer les victoires de Louis XIV, a servi d'arc de triomphe à l'entrée dans la capitale de la plupart des rois de France depuis cette époque. Classée monument historique, elle a été restaurée au siècle dernier et appartient à l'Etat, qui en assure l'entretien.

AGRÉGATIONS

(par ordre alphabétique)

SCIENCES NATURELLES

Christophe Abraham (132e), Nathalie Bac Duc (80e), Karine Barale (9e), Patrice Baudevin (8e), Catherine Bazin (91e), Raoul Beaucher (77e), Christian Beaudru (110e), Laurence Beguier (34e), Véronique Bel (93e), Valérie Belluzzo (21e), Olivier Bert (87e), Emmanuelle Biasion (133e), Nathalie Bissirier (106e), Jean-Marc Blanchard (54e), Florence Blois Crevenat (83e), Sylvie Bodeau Pean (61e), Corinne Bonneton (12e), Anne Bourhis (97e), Jean-Paul Bousseau (31e), Jacques Brasseur (37e), Eric Brichet (120e), Cécile Bristiel Astrid (70e), Véronique Brun (12e), Marie-Paule Brungard (3e), Nathalie Bureau (4e), Laurent Cantuel (24e), Isabelle Cellerier (54e), Antoine Chaleix (47e), Sandrine Chapelon (67e), Nathalie Chardon (99e), Stéphanie Charnal (78e), Sophie Cherault (120e), Nadine Cluzel (96e), Valérie Collard (46e), Patrick Coronas (80e), Anne Dambricourt (85e), Jean-Baptiste Dansan (140e), Karine Dautrey (36e), Paula De Campos Le Hartel (18e), Olivier Debretagne (118e), Jean-François Dedieu (138e), Frédéric Defendini (135e), Sophie Delarue (53e), Fabienne Delie (74e), Olivier Depeyre (126e), Nathalie Deplanche (58e), Dominique Depriester (72e), Cécile Desplat (63e), Isabelle Desplous Hourcade (108e), Jean-Paul Diez (42e), Christine Dreze (27e), Catherine Duboulez Monet (120e), Philippe Ducerf (89e), Valérie Dumont (35e), Isabelle Dupraz (48e), Jean-Claude Dupuis (23e), Jean-Marc Duret (99e), Sylvie Espinasse Kaddouri (116e), Nicolas Esserva (80e), Pascale Faure (101e), Christelle Fonteneau (113e), François Fourthon (21e), Eliane Friocourt (17e), Eric Fusin (89e), Franck Gandi (26e), Pierre Garcia Melgares (127e), Jean-Marc Gaucherand (140e), Nathalie Gilbert (43e), Clementine Gimaret (19e), Jean-François Godbille (31e), Marie-Pierre Gonnet (142e), Christelle Gros (37e), Valérie Guichard (142e), Christine Guiet Mondou (67e), Joelle Hamant (108e), Catherine Hohenberg Hayoun (67e), Laurent Houssel (147e), Jean-Emmanuel Hurtrez (30e), Florian Husson (33e), Laurence Joly Pottuz (72e), Virginie Joulia (6e), Sylvie Julien (24e), Sabine Julliard (93e), Valérie Klein (50e), Christelle Kwiatkowski (62e), Christine Lanza (114e), Sandrine Le Bris (39e), Anne-Marie-Thérèse Le Mat (39e), Pascal Le Perdu (130e), Thierry Le Rouzo (58e), François Leveque (85e), Yvan Levigne (11e), Dominique Loiseau (75e), Henri Loren (114e), Agnès Maillet (54e), Rachel Malezet Vaugoude (118e), Hervé Martin (93e), Catherine Massicot (65e), Thierry Mauny (124e), Géraldine Mercier (88e), David Mereaud (14e), Jean Meyer (120e), Isabelle Michel de Rozario (142e), Laurent Micoud (101e), Christine Miège (1re), Christophe Miguet (43e), Christine Millaur (2e), Caroline Millet (41e), Nathalie Millet (133e), Nathalie Muffat (138e), Lise Munshi (106e), Carol Nabet (142e), Nora Namane (128e), Isabelle Oflat (135e), Christel Paccaud (75e), Lydie Para Para Garnero (103e), Sylvie Pastore (58e), Franck Paysant (50e), Nathalie Penlae (116e), Bernard Pesce (130e), Martine Pierrez (103e), Monique Planul Thaloutarn (43e), Valérie Pontvianne (48e), Bertrand Rebmann (78e), Ghislaine Res (91e), Isabelle Reter (110e), Florence Rivoire (135e), Bruno Rouanel (63e), Alexis Rouget (5e), Nathalie Rouget (6e), Myriam Same (147e), Sophie Santraud (83e), Jean-Luc Schneider (16e), Vincent Schrotzenberger (103e), Laurence Sicaud Rambault (65e), Corinne Simonnaud (10e), Sandrine Soliguera (52e), Philippe Sovcik (27e), Sandrine Szymanski (57e), Myriam Techene (15e), Marc Tessiere (128e), Marie-Pierre Thibaud (110e), Amy Thomas Billoart (70e), Sylvie Trocme (142e), Laurence Tupin (20e), Chantal Valette Praton (97e), Valérie Vierfond (124e), Christian Zanmotto (27e).

COMMUNICATION

Pierre Desgraupes le stratège

Suite de la première page

Les deux Pierre ont une passion commune, la philosophie, et une vénération identique pour l'un de leurs professeurs, Georges Perret. Pierre Desgraupes conservera d'ailleurs toute sa vie une lettre de cet enseignant, déchirée et scotchée à force d'avoir été lue et relue, qui l'assurait qu'il avait bien fait d'embrasser la carrière de journaliste.

Avec Pierre Dumayet, il lance en 1952 une émission littéraire télévisée, «Lectures pour tous». Puis il rencontre un autre Pierre, Pierre Lazareff. Le patron de *Paris-Presse* et l'homme de radio s'entendent. «Cinq colonnes à la Une», l'émission qu'ils produisent en 1959 avec Pierre Dumayet et Igor Barrère les fera connaître auprès du maigre public qui a la chance de posséder un téléviseur et apprécier par les médias. Mais la légende s'installe et Pierre Desgraupes ne quittera plus la planète de l'audiovisuel, même si son ton et son comportement font alterner retours triomphaux et périodes de disgrâce.

En 1969, il est directeur de l'information de la Une et bénéficie de la part de Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre, d'une liberté nouvelle à la télévision. Le ton donné par le nouveau directeur, avec la bénédiction de Matignon, rompt avec l'époque où les journaux télévisés dépendaient directement du pouvoir.

Un groupe de capitaines

«Pierre Desgraupes déléguait beaucoup, mais il couvrait toujours ses troupes. Il était insensible aux pressions extérieures», se souvient François-Henri de Virieu, qu'il avait appelé comme rédacteur en chef à la Une. Mais le président de la République, Georges Pompidou, qui reproche à plusieurs reprises à Pierre Desgraupes de choisir des informations nuisibles pour le gouvernement, mettra fin à cette période de liberté, trois ans plus tard.

C'est l'époque où un député UDR, René Tomasini, traite Pierre Desgraupes de *«dangereux gauchiste»*. *«Les hommes politiques, à l'exception de Chaban, ne supportaient pas qu'il ne leur fasse pas la cour»*, note Michèle Cotta, présidente de la Haute autorité en 1982, et qui parle de lui comme d'un *«loup solitaire, pas mondain, pas pourri par le système»*. Sa traversée du désert durera neuf ans. Entretemps, il écrit, produit des émissions, réfléchit dans sa villa d'Antibes, fait un régime... C'est en 1981 qu'il revient en fanfare, avec le titre de PDG d'Antenne 2. Il lui donne un ton, s'entoure d'amis comme Joseph Pasteur ou Pierre Wiehn et d'une pléiade de journalistes qui tous reconnaissent lui devoir une part de ce qu'ils sont, qu'ils s'appellent François-Henri de Virieu, Philippe Gildas, Pierre Lescure, Hervé Chabalier, etc. *«Il savait diriger, il avait un groupe de capitaines et lui n'intervenait qu'en appel pour décider quelque chose qui posait problème»*, dit de lui Michèle Cotta qui évoque *«la formidable bagarre politique menée pour le conserver à la tête d'Antenne 2»*.

Pierre Desgraupes définit la stratégie d'Antenne 2, lui donne une âme et se bat pour que la chaîne publique innove, satisfasse plusieurs publics, *«quitte à perdre un peu d'écoute»*. Mais c'est aussi lui qui lance des séries et des feuilletons comme «Chateauvallon» ou «Maguy», tout en veillant à redresser à la fois l'image de marque et l'audience de la deuxième chaîne, qui damera le pion à la Une en 1982-1983. Pierre Desgraupes, tel un général en quête de stratégie, vise à la compétition avec le privé qu'il devine prêt à naître. Il lance l'idée d'une future privatisation d'Antenne 2, s'explique devant des syndicalistes déboussolés, prêche pour plus d'audace et moins de lourdeurs administratives : *«Il gouvernait en donnant des coups de barre et en définissant les grandes lignes.»*

A la fin de sa présidence, qu'il quitte en 1984, après avoir atteint le cap fatidique des 65 ans, il dit, sans doute par coquetterie, ne plus s'intéresser à la télévision : *«Quand je vois ce qu'était la télévision, les possibilités qu'elle offrait et ce qu'elle est devenue, je me dis que si j'avais su prévoir cela à temps, j'aurais renoncé, j'aurais fait autre chose.»* Et pourtant, il demeurait fasciné par les séries, notamment policières, comme «Navarro» ou «Derrick» tout en relisant Péguy, les mystiques comme saint Jean de la Croix ou Rainer Maria Rilke. Et en écrivant un scénario de polar.



YVES-MARIE LABÉ

[Né le 18 décembre 1918 à Angoulême, Pierre Desgraupes, licencié en philosophie, entre en 1944 au service de presse du ministère des anciens combattants avant de devenir rédacteur en chef du journal parlé en 1947 à la télévision et de produire diverses émissions, «Lectures pour tous», diffusée de 1953 à 1968, «En votre âme et conscience» (avec Pierre Dumayet) de 1954 à 1970 et «Cinq colonnes à la une» (avec, notamment, Pierre Lazareff) de 1958 à 1968. Attaché à la direction de *Paris-Presse l'Intransigeant* de 1960 à 1963 puis à celle de *France-Soir* de 1963 à 1968, Pierre Desgraupes devient directeur de l'information de la première chaîne de 1969 à 1972, puis éditorialiste au *Point* jusqu'en 1981, puis PDG d'Antenne 2 (1981-1984), président du CNRS audiovisuel et de la Sofica Création à partir de 1985. Il est l'auteur ou le coauteur de nombreux ouvrages dont *Rainer Maria Rilke* (1949, épuisé), *Prague l'été des tanks* (1968, épuisé), *En direct de la médecine* (Stock, 1976), *le Mal du siècle* (Grasset, 1977), Non lieu (Grasset, 1981) et *Hors antenne* (Quai Voltaire, 1991). Prix de la télévision en 1954, il a obtenu un FIPA d'or en 1992 au Festival international des programmes audiovisuels.]

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6107

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III								■	
IV									■
V		■			■				
VI			■						
VII			■						■
VIII					■			■	
IX				■					
X									
XI		■					■		

HORIZONTALEMENT

I. Se vide après usage. – II. Autrement dit. Relève tout ce qui est plat. – III. Morceaux de flûte. – IV. Sujette aux orages. – V. D'un auxiliaire. Peut prendre l'aspect d'une grève. – VI. Victime d'Héra. Epousée selon les formes. – VII. Fleuve. En France. – VIII. Coin de Bretagne. A moitié plat. – IX. L'expression de la douleur. Mène une vie de Bohême. – X. Se conduisirent comme des faisans avec des pigeons. – XI. Ordre d'éloignement. Eau.

VERTICALEMENT

1. Une manière peu polie de vider les lieux. – 2. Titre de pièce. Suivre attentivement. – 3. Affluent de la Seine. Ne se bat pas lorsqu'il est simplement brouillé. – 4. Objet de culte. Militaire. – 5. Licencieuse. Une manière de parler avec sagesse. Fend la pierre. – 6. En forme de cylindre. – 7. Réchaud à essence. – 8. Interjection. Grandes époques. A toujours le mot pour rire. – 9. Personnage de choix. Préposition. Fit un travail à l'œil.

Solution du problème n° 6106

Horizontalement

I. Tragédien. – II. Râteliers. – III. Trogne. – IV. Quais. – V. Accrue. Na. – VI. Hue ! Etc. – VII. Ale. NN. Er. – VIII. Tomate. Mi. – IX. Ibère. Nef. – X. ND. Puni. – XI. Naturiste.

Verticalement

1. Trépanation. – 2. Ra. Lob. – 3. Attachement. – 4. Ger. Ru. Ardu. – 5. Eloquente. – 6. Digue. NE. Pi. – 7. Iéna. Nus. – 8. Ereintement. – 9. NS. Sacrifié.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Huguette Barberon,
son épouse,
Michèle et Jean-Paul Bertaud
et leurs enfants,
Françoise Sandral-Lasbordes,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Lucien BARBERON,
architecte DPLG,
officier des Palmes académiques,

survenu à Aix-en-Provence, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 26 juillet 1993, à Aix-en-Provence.

– Oran. Cagnes-sur-Mer. Paris.

Renée Ben Susan,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Son arrière-petite-fille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Georges BEN SUSAN,

leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père,

survenu le 12 août 1993, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Il a été inhumé le 16 août au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

43, rue Jean-Pierre-Timbaud,
75011 Paris.

– La baronne Robert de Boisséson,
Mme Christiane Foglizzo
et ses enfants,
M. et Mme Michel de Guillenchmidt,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Béatrice de Boisséson,
M. Pierre de Boisséson,
M. Jérôme de Boisséson,
ont la tristesse de faire part du décès du

baron Robert de BOISSÉSON,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand croix
de l'ordre national du Mérite,
ancien ambassadeur de France,

survenu accidentellement à Castres, le 15 août 1993.

Les obsèques auront lieu le jeudi 19 août, à 15 heures, en l'église de Noailhac (Tarn).

Une messe à sa mémoire sera célébrée ultérieurement à Paris.

42, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

[Né en 1906, Robert de Boisséson avait commencé à Varsovie en 1930 une carrière diplomatique qui l'avait conduit notamment à Pékin et à Tokyo pendant la seconde guerre mondiale, puis à la résidence générale de Tunis et au consulat général de Tanger. Il avait été ensuite ambassadeur au Chili (1957-1959) et à Beyrouth (1960-1964), enfin à Madrid jusqu'en 1970, date à laquelle il était devenu conseiller diplomatique du gouvernement.]

– Jean-François, Véronique et Joséphine Luhan,
ses enfants,
Joseph et Claire Luhan,
son frère et sa nièce,
Ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre Frank LUHAN,

dans sa soixantième année, le 6 août 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu au temple de Jouy-en-Josas, rue du Temple, le mercredi 18 août, à 16 heures.

– Francis Cohen,
Francis Rumpf, Michèle, Frédéric,
Jean-Louis Cohen, Monique, Mathilde,
Yves Cohen,
Isabelle Cohen, Yvan Mignot, Bastien, Etienne,
Sa famille,
Ses amis,
Ses camarades,
font part du décès, le 15 août 1993, dans sa quatre-vingt-troisième année, de

Marie-Elisa COHEN,
née Nordmann,
déportée résistante.

Mme Cohen ayant fait don de son corps, il n'y aura pas d'obsèques.

10, rue Barrault,
75013 Paris.

– La Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes
fait part du décès de

Marie-Elisa NORDMANN-COHEN,
déportée résistante,
maître de conférences honoraire
à la faculté Paris-XI-Orsay,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
membre de la vice-présidence
de la FNDIRP,
membre du conseil d'administration
de la Fondation pour la mémoire
de la déportation,
présidente d'honneur
de l'Amicale d'Auschwitz,

survenu le 15 août 1993.

Ayant fait don de son corps à la science, il n'y aura pas d'obsèques.

FNDIRP,
10, rue Leroux,
75116 Paris.

Dès septembre 1940, elle participe à la Résistance universitaire avec Jacques Solomon et Georges Politzer.
Arrêtée par la police française le 16 mai 1942, elle est emprisonnée le 29 septembre 1942 au fort de Romainville.
Le 24 janvier 1943, elle est déportée vers Auschwitz avec le premier convoi de deux cent trente femmes résistantes, parmi lesquelles gaullistes et communistes sont en majorité.
Transférée au camp de Ravensbrück, elle est libérée par la Croix-Rouge internationale le 25 avril 1945, au camp de Mauthausen.

– Saint-Etienne-de-Valoux. Lyon.

Bruno DOREL

est mort du sida, le 11 août 1993.

De la part de
Mme Emile Dorel,
sa maman,
Fabien Laroche,
son compagnon,
Sa famille,
Ses amis.

– Grenoble. Nancy.

Mme Solange Gardeil,
son épouse,
Dominique et Claire Gardeil
et leurs enfants,
Odile et Gérard Cey
et leurs enfants,
Anne et Pierre Sangiardi
et leurs enfants,
Jacques Gardeil,
son frère,
Les familles Saint-Martin, Lamasse, Haas, Nerot, Lapie, Hamel,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François GARDEIL,
ingénieur retraité,
ancien directeur
des montages extérieurs
de l'entreprise Neyrpic,

survenu le 15 août 1993, dans sa quatre-vingt-unième année.

La messe de funérailles sera célébrée le jeudi 19 août, à 10 heures, en l'église Saint-Léon-IX, à Nancy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

«Le Replat»,
Le Poizat,
01130 Nantua.
1, rue Charles-Testoud,
38000 Grenoble.

– L'AADJF
a la douleur de faire part du décès de son vice-président,

Nachman Michel IDELS,
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu dans sa soixante-dix-neuvième année, le 14 août 1993.

Les obsèques auront lieu le jeudi 19 août, à 14 h 15, au cimetière parisien de Bagneux.

Rendez-vous devant la porte principale du cimetière ou au car qui stationnera devant l'Hôtel Holiday-Inn, place de la République, à Paris, à 13 h 30.

14, rue de Paradis,
75010 Paris.

– Mme René Jourdain,
sa mère,
Claude Penot
et son fiancé Christophe Algrain,
Denis et Grégoire Penot,
ses enfants,
M. et Mme Jacques-Yves Jourdain
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Jourdain
et leurs enfants,
Véronique et Mikhaïl Rudy,
ses frères et sœur, beau-frère, belles-sœurs,
Et ses proches amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Catherine JOURDAIN,

survenu le 15 août 1993, dans sa cinquante-septième année.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Martin à Amiens, le jeudi 19 août, à 14 h 30.

56, rue Delpech,
80000 Amiens.
23, rue Croulebarbe,
75013 Paris.

– Mme Simone Landais,
sa mère,
M. et Mme Léo Montevecchi,
M. et Mme Roger Rouche,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Paul LANDAIS,

survenu le 13 août 1993, à Paris, à l'âge de cinquante-deux ans.

L'incinération aura lieu au Père-Lachaise, le jeudi 19 août, à 14 h 30.

– Le délégué régional Rhône-Alpes du CNRS,
Le personnel de la délégation régionale Rhône-Alpes, secteur Vallée du Rhône,
Et l'ensemble de la communauté scientifique,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel LECONTE,
sous-directeur de l'équipe
de chimie organométallique de surface.

– M. et Mme Victor Dana,
Le docteur et Mme Claude Laloum,
ses enfants,
Le docteur Jacques Laloum,
Le docteur et Mme Laurent Laloum
et leurs enfants,
Les docteurs Max et Anne-Carole Bensadon
et leurs enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Tapia, Cohen Solal,
Et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Olga TAPIA,
née Cohen Solal,

le 12 août 1993.

– M. Armand Zegdoun,
M. et Mme Norbert Zegdoun
et leurs enfants,
M. Jacky Zegdoun,
M. et Mme Lucien Zermati,
Ainsi que toute la famille,
Et les amis,
ont la grande peine de faire part du décès de

Lina ZEGDOUN,
née Zermati,

survenu le 13 août 1993, à l'âge de soixante-neuf ans, à Montpellier.

Les obsèques ont lieu le 17 août, à Grammont (Montpellier).

Anniversaires

– Il y a un an, le 17 août 1992, disparaissait

Michel FOUGEA.

Geneviève Gomez,
Frédéric, Nathalie, Barthélémy, Clémentine Fougea,
Et toute sa famille,
ne l'oublient pas.

Priez pour lui.

– Le 18 août 1992,

Jean-François MARTIN
(ENFOM 42)

a quitté les siens.

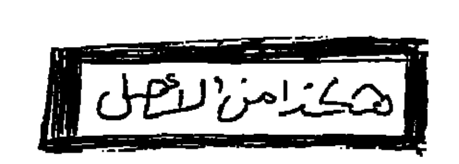
Que ceux qui l'ont connu, estimé et aimé aient une pensée pour lui.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 15 août 1993 :

UNE SAISINE

– Du Conseil constitutionnel en date du 15 juillet 1993 à propos de la loi portant sur la réforme du code de procédure pénale.



Le Monde

SCIENCES ◆ MEDECINE

Sauvetage nucléaire dans la taïga

Dans la presqu'île de Kola, au cœur de l'une des régions les plus polluées du monde, les Russes s'efforcent avec l'aide des Occidentaux, de réhabiliter « la première grande centrale de l'Arctique »

MOURMANSK

de notre envoyée spéciale

« ICI *commence le parc national de Laponie* », indique un panneau dérisoire au bord de la route. Le nom de la ville la plus proche, Monchegorsk, signifie « belle taïga », et cette région a dû, effectivement, être d'une grande beauté sauvage; avant que Staline commence à y déporter des milliers d'indésirables du régime pour lancer l'industrialisation forcée. Aujourd'hui, la presqu'île de Kola, victime des énormes richesses de son sous-sol, présente un décor de désolation, digne d'un « Mad Max » boréal. Autour de Monchegorsk, tout est mort. Une importante fonderie de nickel a même réussi à y éliminer toute nature de la carte.

La production avant la sécurité

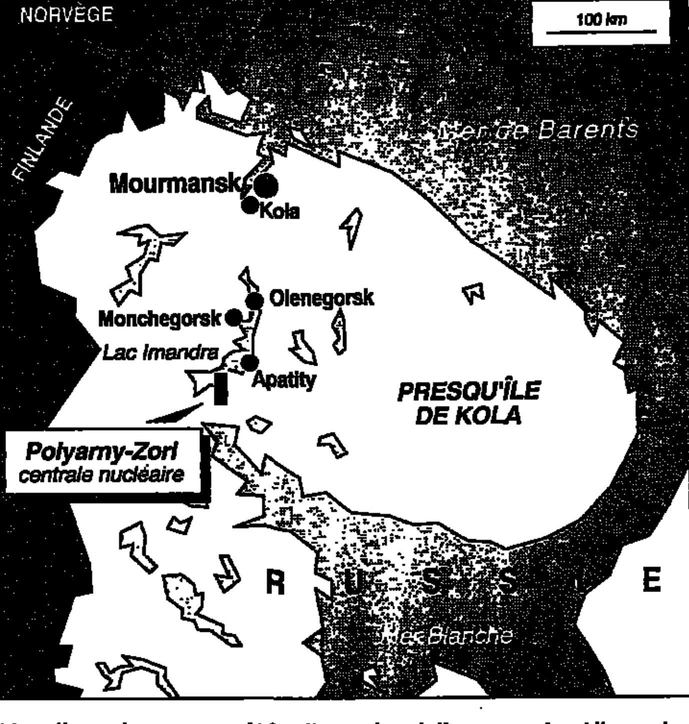
Le cas n'est pas isolé. Entre Mourmansk, sur la côte septentrionale de la péninsule de Kola, et la centrale nucléaire de Polyarny Zori, à 200 kilomètres au sud, presque au bord de la mer Blanche, la route traverse l'une des régions les plus polluées au monde. C'est un couloir industriel ponctué de villes, étouffant dans les fumées empoisonnées que crachent, nuit et jour, les cheminées de leurs fonderies, aciéries, *et autres installations de traitement* de minerais divers extraits sur place. Olenegorsk, Severonikel, Monchegorsk, Apatity : le chapelet sinistre s'égrène dans un paysage éventré par des mines gigantesques.

La végétation a par endroits totalement capitulé, les arbres ne sont plus que des silhouettes stylisées ou de vagues moignons. Le sol lui-même est noir, érodé à l'extrême par les retombées de soufre, de nickel, de cuivre, de mica noir et d'autres polluants, en doses tellement massives qu'on a de la peine à croire les chiffres. Son aspect est tel qu'on n'imagine pas qu'une herbe puisse, un jour, repousser là.

Après la traversée de ce paysage de désolation, le site nucléaire de Polarny Zori paraît presque riant. A la pointe sud du lac Imandra, l'un des plus grands d'Europe septentrionale, le paysage qui entoure *« la première grande centrale de l'Arctique »* ne semble pas trop abîmé. Il l'est pourtant, assure Peter Danilov, directeur de l'information de la centrale. *« Par les retombées de métaux lourds et les pluies acides venues du nord qui tachent et trouent imperméables et parapluies. Mais ici*, ajoute-t-il, *c'est une station thermale comparée au voisinage. »*

Une « station thermale » qui fête cet été son vingtième anniversaire et porte la marque du temps. Murs défraîchis, portes qui ferment mal : ce site qui abrite quatre réacteurs à eau pressurisée du type VVER-440 est maintenu tant bien que mal en état de fonctionnement, avec des ressources visiblement trop limitées. Propre dans la mesure du possible, mais peu éclairé, parfois franchement sombre, ce n'est vraiment pas le royaume de la finition. Les sols et les escaliers sont souvent recouverts de feuilles d'épais plastique : la peinture spéciale utilisée en général dans les centrales occidentales est trop chère, et l'on se débrouille avec les moyens du bord.

Trop cher aussi, estimait-on il y a vingt ans, de construire une enceinte de confinement autour des réacteurs. A Kola comme ailleurs dans les centrales de conception soviétique, la production passait avant la sécurité. Les réacteurs numéro trois et quatre sont situés dans un bâtiment commun. Ils sont séparés par un couloir où, explique Peter Danilov, circule le train qui vient embarquer le combustible irradié pour le ramener à Krasnoïarsk où il est retraité !



Des fonds norvégiens et finlandais

Ces réacteurs ont été lancés en 1981 et 1984. Ils ont encore en principe trente années de service à assurer. Les deux premières tranches fonctionnent depuis 1973 et 1974. Leur design est dépassé et elles sont sources d'inquiétude, notamment en Norvège, toute proche.

« Nous comprenons les préoccupations des Norvégiens. De leur côté, eux ont compris notre situation et, au lieu d'insister pour que nous fermions ces deux unités, le gouvernement d'Oslo a décidé en 1992 d'accorder 20 millions de couronnes [16 millions de francs] *au programme de reconditionnement »*, indique Vladimir Schmidt, le directeur de la centrale, élu par référendum interne à ce poste qu'il occupe depuis cinq ans.

« La situation économique du pays affecte gravement la nôtre », explique-t-il. La centrale de Polyarny Zori fournit 63 % du courant de la péninsule de Kola (le reste l'est par les barrages), mais les industries ne sont plus en mesure de régler leur facture d'électricité et doivent actuellement quelque 7 milliards de roubles à la centrale qui en aurait bien besoin pour sa propre santé.

« Les réacteurs 1 et 2 sont vétustes, ce n'est pas un secret. Le mieux serait de les fermer, mais le choc serait trop rude pour les industries de la région. Alors nous devons tout faire pour les amener le plus près possible des « standards » exigés aujourd'hui », affirme Vladimir Schmidt. Des firmes occidentales se sont mises à l'ouvrage : les Allemandes Siemens et Nukem et la Finlandaise IVO (Imatran Voima Oy). Comme l'ont fait les Norvégiens, les pouvoirs publics finlandais ont décidé, en effet, de consacrer 3 millions de dollars aux projets d'assistance lancés début 1992 pour le renforcement de la sûreté à Kola, mais aussi à Sosnovy Bor, une autre centrale proche de leur territoire, non loin de Saint-Pétersbourg, où fonctionnent quatre réacteurs RBMK (modèle Tchernobyl).

C'est la firme finlandaise IVO qui, la première, a proposé son aide à Kola. Elle dispose d'une expérience unique dans la coopération nucléaire avec ses voisins russes. Elle exploite en effet à Lovisa, dans le sud de la Finlande, une centrale équipée de deux réacteurs VVER-440 MW (identiques à ceux de Kola) achetés à l'URSS et mis en route en 1977 et 1980 après avoir été modifiés pour les rendre plus sûrs. Ils furent entièrement équipés de systèmes de contrôle et de commande occidentaux. IVO compte appliquer la même méthode sur les quatre tranches de Kola. Mais les Finlandais s'efforceront, pour ce remodelage, d'utiliser au maximum des composants russes, au moins pour les équipements standards. Cela réduira la facture, mais présentera surtout l'avantage de ménager l'amour-propre des techniciens du cru. En fait, pompes, valves et systèmes d'automation devraient être achetés en Occident, mais *« tout dépend des fonds disponibles »*, estiment les Finlandais.

La compétition est sévère. Siemens, par exemple, a mis au point pour les centrales de l'Est des instruments de contrôle du circuit primaire qui feraient de Kola un projet-pilote. Mais la firme allemande est en concurrence avec Merlin-Gerin de Grenoble pour l'installation de systèmes de contrôle des commandes de sûreté sur la troisième tranche de Kola.

Un nouveau réacteur « national »

Si les réacteurs trois et quatre vont être rééquipés pour tenir *« jusqu'en 2111-2114 et plus »*, les deux autres, trop vétustes, seront arrêtés dès qu'une nouvelle unité, qui doit être construite sur le site, pourra prendre leur relève. Il s'agit du projet national NP-500, explique Vladimir Schmidt. La première unité sera *construite à Sosnovy Bor en 1998 et* la deuxième à Kola. *« La conception sera russe à l'exception des systèmes électroniques et automatiques. »* Le projet finlandais de la firme IVO avait, pourtant, été retenu initialement : un VVER de 1040 MW, dont le concept avait été modifié et amélioré sous l'appellation VVER-91.

« Les besoins énergétiques futurs de la péninsule de Kola ne nécessiteront peut-être pas un réacteur de 1000 MW qui, par ailleurs, est cher », indique diplomatiquement Anders Palmgren, le numéro un du nucléaire finlandais. A Kola, Vladimir Schmidt est plus précis : *« Il est difficile de donner la préférence à l'un ou à l'autre des projets, mais je préfère le NP-500 pour une raison : ce sera une production d'équipement nationale effectuée par de bons techniciens, qui viennent de l'industrie militaire, ont une formation très solide, et savent fabriquer des choses de qualité. »* La fierté nationale, toujours, mais surtout, semble-t-il, une question beaucoup plus politique : en confiant le projet à des étrangers, on risquait, en effet, de compromettre la survie de l'industrie nucléaire du pays.

Dangereuse, la centrale de Kola ? *« Elle n'est sans doute pas très orthodoxe, ni très fiable selon les critères occidentaux, mais elle n'est peut-être pas non plus la pire au monde »*, estime Jukka Laksonen, responsable finlandais de la sûreté nucléaire, et qui connaît bien les VVER de Kola. Et puis, ajoute-t-il, *« les Russes comprennent la sûreté beaucoup mieux que par le passé »*.

C'est ce que s'efforce de démontrer le jeune chef des pompiers de la centrale, fier d'exposer au visiteur tout ce qui est fait pour améliorer la sécurité anti-incendie. Cela ne se limite pas aux équipements et aux instruments, mais, explique-t-il, la sécurité passe aussi par le choix de collaborateurs, *« qui ne doivent ni boire ni fumer, et sont soumis à un entraînement physique poussé et quotidien »*. Un optimisme qui n'empêche pas un ingénieur de lancer dans la conversation : *« Dieu merci, il ne s'est encore rien passé ! »*

Autre signe de cette prise de conscience en matière de sûreté : le dossier de la gestion des déchets radioactifs civils, mais surtout militaires, qui vient de s'ouvrir dans la région, et fait actuellement l'objet d'une *« vaste discussion »*. Peter Danilov, le directeur de l'information de la centrale, est intarissable sur le sujet. Pour l'instant, certes, les spécialistes chargés de cette question sensible à Mourmansk n'ont toujours pas obtenu de réponse à leurs questions concernant la localisation exacte et le contenu des sites qui abritent les déchets militaires. Mais il y a du progrès, assure Peter Danilov : *« Il y a encore deux ans, on ne pouvait même pas prononcer les noms de Tcheliabinsk ou Krasnoïarsk et on ne savait même pas qu'il y avait des dépôts à Kola. Nos militaires croyaient que leurs secrets étaient éternels »*.

FRANÇOISE NIETO

Le quiproquo de la Nivaquine

Pour prévenir tout risque de paludisme, faut-il prendre le médicament huit jours avant ou à la veille du départ dans les zones infestées ?

CHAQUE année, des millions de voyageurs sont confrontés au risque du paludisme. L'inquiétante multiplication des souches de parasites, résistant à des médications jadis efficaces, donne à la question de la prévention une actualité sans cesse grandissante. Or il faut aujourd'hui compter en France avec une nouvelle difficulté un peu ubuesque.

La chloroquine demeure l'une des molécules-clés de la prévention du paludisme. Cet anti-paludéen de synthèse a, dans sa forme actuelle, été mis sur le marché français en 1947. Il est aujourd'hui commercialisé par la firme Specia (groupe Rhône-Poulenc-Rorer) sous la dénomination commerciale mais quasi générique de Nivaquine. Pour tous les spécialistes du paludisme et de la médecine tropicale, ce médicament demeure une arme préventive essentielle.

Ces mêmes spécialistes soulignent, par ailleurs, l'importance qu'il y a à respecter deux précautions simples mais essentielles : commencer à prendre la Nivaquine le jour ou la veille du départ en zone impaludée ; poursuivre cette prise entre quatre et huit semaines (selon les cas) après le retour.

Fausses informations

Fondé sur de multiples observations, le consensus semblait acquis. Mais c'était compter sans la firme Specia qui, de manière unilatérale, décidait, il y a peu, de modifier les modalités posologiques de prophylaxie concernant sa molécule. *« Contre tout bon sens pharmacologique et parasitologique, cette firme préconise aujourd'hui de prendre la Nivaquine 100 mg huit jours avant le départ »*, expliquent plusieurs spécialistes français de médecine tropicale. Ce conseil figurait dans le dictionnaire des médicaments Vidal de 1992 et, en dépit de plusieurs protestations, a été reproduit dans l'édition 1993.

Cette initiative du fabricant est fâcheuse. De nombreux praticiens croient, à tort, que les informations du dictionnaire Vidal ne peuvent être publiées qu'après approbation des autorités sanitaires. Or le ministère de la santé vient, dans l'un des derniers numéros du *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* édité par la direction générale de la santé, d'actualiser les recommandations de prévention du paludisme pour les voyageurs. Le Conseil supérieur d'hygiène publique de France explique que cette prophylaxie médicamenteuse du paludisme doit être *« commencée la veille du départ »*.

Ces divergences ne résultent que d'un curieux quiproquo. On explique, chez Specia, que la décision de recommander la prise quotidienne de Nivaquine huit jours avant le départ du voyageur a été prise à partir d'une recommandation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Or, à Genève, au siège de l'organisation internationale, on explique que cette recommandation ne vaut que pour un schéma préventif particulier qui consiste à prendre un comprimé de Nivaquine (dosé à 300 mg) une fois par semaine (1).

« Ainsi les voyageurs et les médecins entendent-ils aujourd'hui plusieurs sons de cloche, soulignent les spécialistes français du paludisme. *Nos multiples efforts d'information et de formation menés depuis des années sont remis en question et l'association, souvent indispensable, de la Nivaquine avec d'autres médicaments préventifs devient en pratique difficile à expliquer. Tout cela est à l'origine de centaines de coups de fil de confrères légitimement perturbés. Il faut que les pouvoirs publics mettent au plus vite un terme à cette situation ! »*

JEAN-YVES NAU

(1) La prévention par la Nivaquine peut être obtenue soit en prenant un comprimé de 100 mg six jours sur sept à compter du jour (ou de la veille) du départ, soit en prenant un comprimé de 300 mg par semaine, en commençant huit jours avant le départ.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

POINT DE VUE

Le cœur artificiel en survie

par le professeur Daniel Loisance

MALGRÉ les progrès considérables de la cardiologie et de la chirurgie cardiaque, on compte un nombre inacceptable de sujets jeunes emportés brutalement et rapidement par une « crise cardiaque » et de patients insuffisants cardiaques arrivant, trop jeunes, à un stade insupportable d'infirmité. Le remplacement cardiaque, en extrême urgence pour les premiers, de façon plus programmée pour les seconds, constitue l'unique chance réelle de survie. Pour différentes raisons sur lesquelles il convient de s'interroger, la transplantation d'un greffon cardiaque collecté sur un sujet en coma dépassé, déclaré « donneur d'organes », ne peut ni ne pourra seule satisfaire cette demande de remplacement cardiaque. Le développement des techniques de remplacement mécanique de la fonction cardiaque n'en est que plus indispensable.

Dans les situations d'urgence, la non-disponibilité immédiate du greffon crée des situations difficilement soutenables, où sentiment d'impuissance et de révolte sont souvent mêlés. Le nombre croissant d'insuffisants cardiaques devenant progressivement candidats à la transplantation dépasse depuis longtemps le nombre de transplantations réellement réalisables. A cette discordance croissante entre le souhaitable et le faisable, problème de fond de la transplantation difficilement contournable, s'ajoute depuis quelques mois un malaise, grandissant dans l'opinion, au sujet du don d'organe. L'activité de transplantation se voit ainsi considérablement réduite. A ce problème du don d'organe, mal ressenti par l'opinion, s'ajoute une démotivation des équipes de réanimateurs responsables des soins à donner à un patient en état de mort cérébrale, donneur potentiel d'organes. L'amélioration de la situation actuelle, par une information claire de l'opinion, par une remobilisation des centres spécialisés est indispensable. Elle ne réglera malgré tout pas un problème de fond.

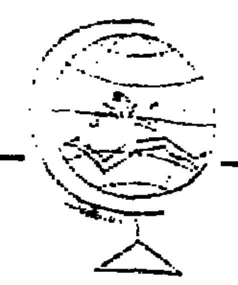
Force est donc de développer diverses solutions alternatives à la transplantation. Certaines d'entre elles, les méthodes d'assistance mécanique de la circulation, ou « cœurs artificiels » peuvent d'ores et déjà apporter une solution efficace. Diverses techniques sont en effet aujourd'hui disponibles, permettant non seulement le sauvetage d'un patient placé brutalement dans une situation désespérée, mais aussi le remplacement prolongé de l'activité cardiaque défaillante. Les progrès de la technologie ont ainsi donné au chirurgien la possibilité d'implanter une turbine intra-cardiaque (*le Monde* du 15 juin 1988) ou de connecter le patient à une pompe extracorporelle autorisant une « ressuscitation » efficace d'un patient en train de mourir. De même, l'implantation dans l'abdomen, d'un cœur électro-mécanique d'assistance autorise une vie prolongée de grande qualité (*le Monde* daté 8-9 septembre 1991). La possibilité, techniquement démontrée, de l'implantation à court terme de la source électrique d'énergie permettra la reprise d'une activité quasi normale.

La diffusion de ces techniques en dehors des quelques centres actuellement impliqués dans ces programmes, l'augmentation du nombre de patients pouvant réellement bénéficier de ces avancées technologiques et médicales, l'amélioration des résultats actuels (55 % de succès) passent par un effort considérable et une réflexion sur de véritables problèmes.

En effet, l'effort de recherche doit impérativement être soutenu, ayant pour objectif l'amélioration technique des systèmes, le progrès dans les modalités de la sélection et de la prise en charge des candidats. Ces efforts permettront à terme une amélioration des résultats et une banalisation des procédures. Or, le développement de cette recherche ne peut être conduit sans moyens : les structures et les équipes actuellement impliquées sont considérablement sous dotées. Les financements sont dérisoires quand on les compare aux besoins exprimés, et aux investissements faits dans des domaines plus médiatiques de la recherche médicale ou aux dépenses consenties dans des activités non médicales. Nous ne disposons pas aujourd'hui des fonds permettant l'acquisition des ventricules (150 000 F un ventricule électrique, 360 000 F deux ventricules pneumatiques) alors que le financement, bien plus important, du transfert d'un joueur de football professionnel ne pose pas de problème, et Madonna ou Michael Jackson perçoivent des « honoraires » proprement délirants...

Ce décalage croissant, de plus en plus insupportable, conduit à poser quelques questions. L'humanité est-elle réellement plus disposée à financer les activités ludiques que de se donner les moyens de sa propre survie ? Devrons-nous encore longtemps, pour maintenir un niveau minimal d'activité permettant de sauver quelques rares personnes, à ne compter que sur la générosité publique ? Pourquoi ces problèmes essentiels sont-ils à ce point absents du débat public et du discours politique ?

▶ **Le professeur Daniel Loisance est directeur du centre de recherches chirurgicales au CHU Henri-Mondor et président de la Société européenne des organes artificiels.**



LES CHAMPIONNATS DU MONDE D'ATHLÉTISME

Chinoises

Yunxia Qu n'a pas le permis de conduire. Cette Chinoise de vingt et un ans offrira à son père le coupé Mercedes qui récompense chaque vainqueur d'une épreuve aux championnats du monde d'athlétisme. Les spécialistes pensaient plutôt que ce cadeau irait à l'une des marcheuses engagées dans le 10 kilomètres, mais celles-ci ont abandonné. On ne s'attendait guère, en revanche, au succès de Yunxia Qu sur 3 000 mètres, bien qu'elle ait été troisième du 1 500 mètres aux Jeux de Barcelone.

La manière dont son succès a été acquis a impressionné : elle a pris le commandement de la course dès les premiers tours avec ses compatriotes Linli Zhang et Lirong Zhang. Par ordre de taille décroissant, à la manière des frères Dalton, elles progressèrent à un rythme soutenu et sans faiblir jusqu'à l'arrivée. Elles offrent ainsi à leur pays le premier triplé des championnats assorti du record du monde juniors de la distance pour Linli.

Cette réussite aurait été programmée dans un camp d'entraînement organisé dans la province de Liaoning par un maître d'école dénommé Ma. Sans avoir un passé de sportif de haut niveau, celui-ci veillerait au progrès d'une vingtaine de jeunes filles depuis quelques années. Apparemment, les autorités sportives internationales sont au courant de cette entreprise puisque les trois lauréates du 3 000 mètres y ont subi des contrôles anti-dopage du CIO et de la fédération internationale d'athlétisme.

Après les bonnes performances de Barcelone, il se confirme donc que la Chine s'est engagée dans la même voie que la RDA naguère, avec un plan de développement du sport de haut niveau rigoureux et performant. Rien ne serait ainsi négligé dans la perspective de l'organisation des Jeux olympiques de l'an 2000.

de nos envoyés spéciaux à Stuttgart

ALAIN GIRAUDO et JÉRÔME FENOGLIO

100 mètres dames

Lady Merlene

Un an après sa médaille d'or des Jeux de Barcelone, l'Américaine Gail Devers est devenue championne du monde du 100 mètres féminin, en devançant d'extrême justesse la Jamaïcaine Merlene Ottey. L'écart entre les deux sprinteuses a été si infime que le classement de la course a suscité une polémique et que les temps définitifs devaient être fixés dans la journée de mardi.

Dans sa collection de déconvenues, dans son grand catalogue de déceptions, celle-là restera comme la plus cruelle. Lundi soir, elle a commencé d'une manière un rien masochiste. Merlene Ottey avait négligé de soigner son temps de réaction, cette catapulte des sprinters. Elle s'est élancée un peu en retard dans son 100 mètres. En retrait par rapport à ses adversaires, comme si elle s'ingéniait une nouvelle fois à ressembler à la Merlene Ottey des caricatures. A cette athlète connue pour tout gagner lorsque cela rapporte de l'argent, et pour tout perdre lorsqu'il faut viser l'or (1).

Mais la Jamaïcaine n'entendait pas laisser filer cette chance, l'une de ses toutes dernières, dans sa longue quête de douze ans. Elle n'avait pas couru le globe, de Jeux olympiques en championnats du monde tant de fois en vain, pour revenir encore défaite. Merlene Ottey a dévoré son retard, avec l'appétit d'une athlète condamnée à des années de disette. A quinze mètres de la ligne, elle courait au côté de l'Américaine, Gail Devers. A cinq mètres, elle était passée en tête, elle allait forcément conjurer sa malédiction. Mais, sur la ligne, plus rien n'était certain.

Une furieuse envie d'or

Un 100 mètres sadique, qui a rajouté à ses dix secondes d'efforts, cette interminable minute d'attente. Jusqu'à ce qu'une image en noir et blanc apparaisse sur l'écran du stade, que les deux championnes scrutaient, côte à côte, à la recherche d'une bonne nouvelle. La photographie millimétrée est restée muette, incapable de révéler le nom d'une triomphatrice. Ottey et Devers y semblaient soudées par les épaules, indissociablement liées par leur volonté d'enfoncer la ligne d'un coup de tête. Il fallait encore attendre, et rallonger par d'autres secondes les années d'espoirs déçus.

Puis l'écran s'est enfin décidé à délivrer son verdict. Un nom est apparu, celui de Gail Devers. Merlene Ottey a chancelé. Dans la gamme des désillusions, elle pensait avoir tout connu. Elle avait regardé l'or s'enfuir, en tombant, en se blessant, en ratant sa course, en flanchant psychologiquement. Elle avait buté contre des adversaires trop fortes. Elle avait pesté contre leurs procédés douteux. Elle s'était parfois heurtée à elle-même, avait gaspillé ses chances lorsqu'elle écrasait les sprints de la fin des années 80.

Mais jamais elle ne s'était inclinée de quelques millimètres, alors qu'elle se savait au sommet de ses moyens, face à une adversaire à la portée de son talent. Pour un rien, son maintien altier, qui semble étudié depuis si longtemps pour la gloire, ne lui servirait pas à porter une couronne. Son regard hautain ne serait toujours pas celui d'une reine sur ses vassales.

Le choc était trop rude. Merlene Ottey n'est pas parvenue à se convaincre qu'elle avait enfin couru au bout de ses qualités, et qu'elle était encore battue. Elle n'a pu renoncer pour si peu au rituel d'une victoire tant désirée. Elle s'est lancée dans un tour d'honneur parallèle. Elle a mimé tous les gestes d'un triomphe fantôme. Sa conviction d'avoir gagné s'était engouffrée dans une brèche ouverte par le tableau d'affichage. Les temps à l'arrivée avaient creusé entre les deux sprinteuses un trop gros centième d'écart, que démentait la photo officielle. Ce doute sur la décision du jury avait suffi à Merlene Ottey pour se jucher sur la plus haute marche d'un podium d'illusion.

La délégation jamaïcaine a déposé une réclamation. Au cours de la conférence de presse, la sprinteuse a clamé qu'elle avait poussé son torse plus loin que celui de sa rivale, que l'on cherchait à la spolier. Elle n'a pas voulu lâcher cette médaille d'or qu'elle croyait avoir enfin arrachée à son mauvais sort. Spectacle surréaliste de deux athlètes jurant côte à côte qu'elles avaient gagné, d'un cent mètres qui hésitait à choisir entre désir et réalité, entre cœur et raison. Aveuglée par son envie d'or, Merlene Ottey avait renoncé à son élégance de championne. L'indignation avait durci sa voix. Son visage s'était cadenassé, pour retenir encore quelques instants le rêve en train de s'échapper.

La Jamaïcaine avait déjà quitté le stade lorsque la décision définitive a été annoncée, tard dans la soirée : le classement restait en l'état, même si l'écart entre les deux sprinteuses devait être révisé. Ironiquement, deux malédictions venaient de se croiser. Merlene Ottey additionnait les qualités – la beauté en sus – quand Gail Devers, vilain petit canard du sprint, ne semblait cumuler que les handicaps. A l'une, tout semblait promis, quand l'autre voyait son talent étouffé par la maladie. La Jamaïcaine a pourtant échoué sur le fil, ne parvenant pas à saisir, au bout de sa victoire annoncée, cette médaille d'or que l'Américaine avait si longtemps pensé hors de portée.

Le parcours miraculeux de Gail Devers

A Barcelone, alors qu'elle venait de devenir championne olympique, Gail Devers avait raconté dans le détail tous ces coups du sort qui avaient failli lui coûter sa carrière d'athlète. Elle avait feuilleté son catalogue de la douleur, sans cacher aucun détail : sa maladie de Graves, sa thyroïde brûlée par un traitement par radiations, sa peau qui partait en lambeaux, sa perte de vision d'un œil et ses trous de mémoire. Gail Devers avait échappé de peu à l'amputation d'un pied, mais elle continuait à s'entraîner tant bien que mal pour tenir son rang parmi les meilleures sprinteuses américaines. Elle était parvenue à se qualifier pour les championnats des Etats-Unis en 1991, alors que Merlene Ottey régentait le sprint mondial. Deux ans plus tard, elle s'imposait dans le 100 mètres de Barcelone, où la Jamaïcaine, hors de forme, finissait seulement cinquième.

Lundi soir, Gail Devers n'a pas osé évoquer à nouveau ce parcours miraculeux, sur lequel beaucoup de mauvaises rumeurs, dues à la personnalité de son entraîneur Bob Kersee, avaient circulé. Comme si, par pudeur, elle ne souhaitait pas donner davantage de remords à Merlene Ottey, choyée par la nature et maudite des grandes compétitions. L'Américaine s'est contentée de rêver à un doublé historique avec son autre spécialité, le 110 mètres haies.

A ses côtés, Merlene Ottey, âgée de trente-trois ans, refusait toujours de tirer un trait sur ces millimètres qui la séparaient de l'objet de sa quête. Elle se refusait encore à envisager son 200 mètres comme sa dernière issue. Son ultime chance de conquérir le titre qui manque à sa carrière.

J. F.

(1) En plus de douze années de carrière, Merlene Ottey a dû seulement se contenter d'un médaille d'or avec le relais 4×100 mètres jamaïcain à Barcelone.

Triple saut messieurs

Les larmes de Pierre Camara

Champion du monde en salle 1993, le Français Pierre Camara n'est pas parvenu à monter sur le podium de la spécialité en plein air : il a terminé cinquième du concours de Stuttgart, remporté par l'Américain Mike Conley, champion olympique à Barcelone l'été dernier.

Le regard s'est embué, un sanglot a secoué la poitrine. Dans le tunnel qui ramène les athlètes du rêve à la réalité, qui les fait passer de la lumière du stade à l'ombre des vestiaires, Pierre Camara n'a pas pu s'empêcher de pleurer. De grosses larmes salées détrempent le visage d'évadé du bagne de Cayenne qu'il s'est fait en se rasant le crâne. C'est un chagrin d'adolescent qui vient de rater son premier rendez-vous et qui croit que sa vie est fichue. Cela ne dure jamais très longtemps. Il n'en reste plus tard qu'une vague amertume, un pâle regret.

En attendant, il y a ces larmes, ce concours qui tourne mal, cet espoir de médaille pour la France qui s'envole. Pierre Camara n'a pas trouvé à Stuttgart ce qu'il était venu y chercher, la confirmation en plein air d'un exploit en salle resté confidentiel : le titre de champion du monde de triple saut conquis à Toronto l'hiver dernier. Il lui a manqué une quinzaine de centimètres ou un peu de chance pour avoir droit à une place sur le podium, pour prouver qu'il pouvait vraiment menacer le seigneur de la discipline, l'Américain Mike Conley. Une talonnade trop longue à se faire oublier a tout compromis. L'impatient devra attendre encore, saisir d'autres occasions, se faire une raison, lui qui n'en avait guère. C'était déjà bien d'être là, sous le maillot de l'équipe nationale.

En 1991, Pierre Camara semblait être arrivé au bout de son chemin athlétique, une ligne brisée entre les séances d'entraînement et les nuits de tarot, une errance partie du football et arrivée au triple saut. Il a vingt-six ans et des années de fuite (les études) et de rébellion (l'armée) derrière lui. L'ancienne championne de France de sprint, Laurence Bily, devient sa compagne. Elle le convainc qu'il n'est pas trop tard pour réussir, qu'il a du talent, qu'il doit travailler.

Ainsi Pierre Camara va apprendre à ne plus guetter l'aube, à ne plus disparaître de la circulation sans crier gare, à ne plus se cacher dans les salles obscures. La fête est finie. Il renonce au soleil méridional et à la nuit aquitaine. C'est en père presque peinard qu'il s'installe dans la banlieue parisienne. Il se couche tôt, s'alimente normalement, recommence à s'entraîner régulièrement. Les sensations fortes qu'il aime tant, ce n'est plus en conduisant une grosse moto sans permis qu'il les trouve. Le triple saut sur lequel il se concentre les lui apporte.

En quelques mois de ce régime, Pierre Camara regagne l'estime de l'encadrement fédéral que son instabilité chronique avait fini par lasser. On passe l'éponge sur les mauvais souvenirs. On trouve des qualités dans les défauts. On s'applique à peaufiner la technique de saut, la course d'élan... On enregistre la progression des performances. On commence à rêver de médaille. Les yeux de Pierre Camara s'écarquillent sur un point fixé à 18 mètres de la planche d'appel, comme hallucinés. Ce regard allumé, c'est celui qu'il avait naguère quand il défiait l'autorité des professeurs ou des arbitres, quand il démarrait au quart de tour dans les rues de Castres ou d'Albi. Des prunelles ardentes qui demandent justice, qui font presque peur. Mike Conley a les mêmes.

A. G.

5 000 m messieurs

Tous contre Skah

Le Marocain Khalid Skah a été tenu en échec par les coureurs africains des hauts plateaux et a terminé cinquième du 5 000 m remporté par le junior kenyan Ismaïl Kirui devant trois Ethiopiens.

L'été dernier, après sa victoire dans le 10 000 m des Jeux olympiques à Barcelone, Khalid Skah avait reçu un cadeau du roi du Maroc, un splendide duplex à Fez. Cet appartement recompensait la manière dont il avait triomphé des Kenyans dans une course où il lui avait été reproché d'avoir reçu l'aide de son compatriote Hammou Boutayeb. Depuis sa victoire aux championnats du monde de cross-country à Aix-les-Bains en 1990, le Marocain s'était ainsi fait une réputation de «tueur» de ces coureurs que le maillot vert fait parfois assimiler à des extra-terrestres.

Sa technique est relativement simple : se mettre dans la foulée de l'homme de tête, puis sprinter dans la dernière ligne droite. Facile à exposer, cette tactique n'est pas évidente à mettre en œuvre sur le terrain face à des coureurs à l'abnégation totale, qui n'hésitent pas à se sacrifier pour faire «exploser» leurs adversaires. Pour déjouer leurs plans, Skah, qui est né comme eux en altitude, dans le Moyen Atlas, a parfois recouru à la ruse. Il a ainsi raconté à *l'Equipe* que lors des championnats du monde de cross-country de Boston, en 1991, il ralentissait et soufflait bruyamment quand il passait devant l'entraîneur kenyan. Celui-ci ordonnait alors à un de ses coureurs de porter une attaque. *«Ils se sont épuisés de la sorte un à un et j'ai pu encore gagner»*, s'est vanté Skah. Ce fut sans doute une erreur. Désormais, quand il a l'air sinon à l'agonie du moins en difficulté, plus personne ne prend le risque d'attaquer.

Cela a donné la singularité de la finale du 5 000 m lundi. Comme à l'accoutumée, le Kenyan réputé le plus faible, Michael Cherise, se charge de lancer la course avec des accélérations brutales qui firent une première sélection dans le peloton. Il est bientôt relayé par Ismaïl Kirui, qui prend une trentaine de mètres d'avance. A cette distance, il reste trois Ethiopiens et, bien sûr, Skah. Rapidement, le Marocain donne l'impression de ne pas suivre le train avec une grande aisance. Les Ethiopiens redouteront-ils alors de tirer les marrons du feu pour lui en tentant de faire la jonction avec Kirui ? C'est probable, car pendant les huit tours suivants l'écart avec le petit Kenyan ne bouge pas d'un pouce.

Le frère de Richard Chelimo

Haïlé Gebresilasie, le chef de la bande, pense manifestement que le garçon qui est en tête ne tiendra pas jusqu'au bout, que, dans ces conditions, il suffit d'attendre l'«emballage» en contrôlant Skah. C'est une erreur tactique lourde de conséquences que commet là l'Ethiopien. Ismaïl Kirui n'est pas en effet l'un de ces kamikazes que lancent les Kenyans pour couper les jambes de leurs rivaux et mettre en feu leurs poumons. C'est le frère de Richard Chelimo, le minuscule bonhomme, médaille d'argent sur 10 000 m aux Jeux de Barcelone, qui a détenu le record du monde de la distance quelques jours en juillet dernier. Kirui, qui n'est pas plus épais que son aîné, a été champion du monde juniors de cross-country en 1992, après avoir été le dauphin de son frère en 1990. Il est à peine âgé de dix-huit ans, mais sa pointe de vitesse est déjà redoutable.

Les Ethiopiens réaliseront qu'ils ont commis une faute à l'attaque du dernier tour. Leur accélération a pour seule conséquence de décrocher Skah, dont la tête paraît enfoncée entre les épaules par la fatigue. En revanche, ils ne reprennent pas un mètre au Kenyan. Ils se sont trompés de danger. Il faudra que Gebresilasie lance un sprint effréné dans la dernière ligne droite pour venir mourir sur les talons de Kirui qui, en franchissant l'arrivée, améliore le record du monde juniors de la distance que détenait son frère.

Khalid Skah est à la dérive dans leur sillage, cinquième. A-t-il été victime de cette coalition de l'Afrique des hauts plateaux ? Est-il à vingt-six ans en perte de vitesse après trois saisons de domination ? Il lui reste sa distance de prédilection, le 10 000 m, dimanche, pour montrer qu'il peut encore faire obstacle aux hégémonies kenyane et éthiopienne sur le demi-fond. Il n'en sera toutefois pas favori : il y retrouvera en effet le grand frère de Kirui, Richard Chelimo.

A. G.

DOSSARD

Bob Kersee, fabricant d'or

Bob Kersee ne trépigne jamais longtemps dans les tribunes des stades d'athlétisme. Lorsque ses athlètes ont levé un bras vainqueur, lorsqu'elles entament leur tour d'honneur, elles se dirigent invariablement vers l'homme coiffé d'une casquette jaune, qui s'est précipité sur les bords de la piste. Le «show Kersee» peut commencer par des embrassades de fête familiale. Il se poursuit dans les salles de conférence de presse, où l'entraîneur ne manque jamais de suivre ses protégées.

A Barcelone, il n'avait pu s'empêcher de prendre la parole pour répondre grossièrement aux questions sur l'éventuel dopage de Gail Devers. Lundi soir, face à la détresse de Merlene Ottey, Bob Kersee avait choisi de se taire. Mais cela ne l'empêchait pas de s'agiter autour de Gail Devers, d'éponger le front de la sprinteuse et de l'éventer frénétiquement. L'entraîneur s'amusait à camoufler le visage de la championne du monde derrière sa serviette, d'un geste révélateur. Comme s'il ne supportait pas de demeurer dans l'ombre de ses athlètes. Comme s'il était tenaillé par la secrète envie de les transformer en produits interchangeables, dont le seul point commun serait sa marque de fabrique.

Depuis 1984, cette fabrique Kersee tourne à plein rendement. Elle a fait de lui l'un des coaches les plus titrés de l'histoire. En trois Jeux olympiques, elle a fourni aux Américains vingt-quatre médailles, dont quinze d'or. Elle a surtout offert aux sélections des Etats-Unis quatre de ses plus grandes championnes : la coureuse de 400 mètres Valerie Brisco, les sprinteuses Florence Griffith-Joyner, Gail Devers et sa femme Jackie Joyner-Kersee.

De ces quatre femmes noires, Bob Kersee a fait des stars, musclées et pratiquement imbattables. Il les a toutes repérées sur le campus de l'université californienne UCLA, où il a installé sa base d'entraînement. Et il les a toutes entraînées selon ses principes, acquis au cours des années 70, lorsque ce fils de prêcheur, né à Panama, dévorait les livres d'anatomie et de physiologie. Bob Kersee ne levait la tête de ses pages que pour regarder ces athlètes qu'il considérait comme les plus redoutables machines à gagner : ces sprinteuses est-allemandes taillées pour les records du monde.

Un travail de forcené

A l'université de Californie, le petit clan, soudé par de solides liens familiaux, s'entraîne du matin au soir, selon une méthode dont le seul secret serait un travail de forcené. Puis le groupe parcourt le monde pour sa moisson annuelle de titres et de médailles. A la fois chef de bande, imprésario et entraîneur, Bob Kersee n'est alors jamais très loin de ses athlètes qu'il entraîne autant qu'il défend.

Car les musculatures impressionnantes, l'abondance de résultats au sein d'un groupe si restreint et la quasi-infaillibilité des méthodes de Bob Kersee ont depuis longtemps fait naître les doutes. Et lorsqu'il entend le mot dopage, qui résonne sans cesse autour de son clan, l'entraîneur retrouve sa verve d'ancien prêcheur qu'il a héritée de son père, prêt à éconduire les journalistes trop insistants avec quelques grossièretés bien senties. *«Beaucoup de choses ont été écrites sur moi,* se défendait-il récemment (1). *J'ai pu lire que j'étais un gourou, un esclavagiste, un petit chimiste, mais personne n'a jamais écrit que j'étais juste un bon coach.»*

Plutôt que sa soif de titres, Bob Kersee préférerait que l'on parle de son goût des défis, de son obstination qui l'a conduit à croire en Gail Devers malgré sa maladie, à propulser Valerie Brisco vers un triplé olympique alors qu'elle avait arrêté l'athlétisme pendant deux ans pour élever son enfant. Bob Kersee voudrait parler de l'«âme» de son groupe, où le résultat ne serait pas l'unique religion. Mais il ne se fait guère d'illusions. Tant que ses athlètes domineront leur discipline, tant qu'il sautera des tribunes sur le bord des pistes, il restera au centre des regards, et de tous les soupçons.

J. F.

(1) Dans un entretien à *l'Equipe Magazine*.

Les résultats du 16 août

Dames

100 m (rm : 10 s 49) : 1. G. Devers (E.-U.), 10 s 81 ; 2. M. Ottey (Jam.), 10 s 82 ; 3. G. Torrence (E.-U.), 10 s 89.

3000 m (rm : 8 min 22 s 62) : 1. Y. Qu (Chn.), 8 mn 28 s 71 ; 2. Linli Zhang (Chi.), 8 mn 29 s 25 (nouveau record du monde juniors) ; 3. Lirong Zhang (Chi.), 8 min 31 s 95.

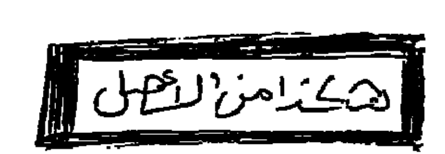
Messieurs

5000 m (rm : 12 min 58 s 39) : 1. I. Kirui (Ken), 13 min 02 s 75 (nouveau record du monde juniors) ; 2. H. Gebresilasie (Eth.) 13 min 03 s 17 ; 3. F. Bayesa (Eth.), 13 min 05 s 40.

Triple saut (rm : 17,97 m) : 1. M. Conley (E.-U.), 17,86 m ; 2. L. Voloshin (Rus.), 17,65 m ; 3. J. Edwards (G.-B.), 17,44 m ; ... 5. P. Camara (Fra.), 17,28 m ; ... 9. S. Hélan (Fra.), 17,09 m.

Javelot (rm : 95,54 m) : 1. J. Zelezny (Tch.), 85,98 m ; 2. K. Kinnunen (Fin.), 84,78 m ; 3. D. Polyunin (Ouz.), 83,38 m.

(Entre parenthèses, le record du monde de la discipline et la nationalité des concurrents.)



LE MONDE DES CADRES

BOULOGNE DEVELOPPEMENT

A quinze minutes du tunnel sous la Manche, les forces vives (collectivités locales et CCI) de l'Agglomération de Boulogne-sur-Mer (105 000 hab.) se sont réunies pour créer BOULOGNE DEVELOPPEMENT, Agence d'Urbanisme et de Développement Économique qui recherche son :

DIRECTEUR

Disposant d'une solide expérience, il a pour mission d'organiser et d'animer une structure opérationnelle *de 10 à 15 personnes qui devra définir un PLAN GLOBAL DE DÉVELOPPEMENT reposant sur une* politique d'urbanisme cohérente et sur des actions susceptibles de favoriser l'expansion économique de l'agglomération (recherche de synergies, prospection et accueil de nouvelles entreprises...).

ARCHITECTE

Force de proposition, il lui appartient, sous l'autorité du Directeur de l'Agence, de réfléchir et proposer l'évolution du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme afin de favoriser le développement harmonieux de l'agglomération boulonnaise.

Envoyer CV et références à : M. le Président de Boulogne Développement
5, place d'Angleterre – 62200 BOULOGNE-SUR-MER CEDEX



CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

recherchent

Un(e) Responsable de la Communication et des Relations Extérieures

Mission : Définir le plan de communication de l'entreprise. Animer et mettre en œuvre les activités de communication internes et externes avec une équipe de deux techniciens (Journal d'entreprise, supports écrits, visites, manifestations publiques, cérémonies officielles, relations avec les médias, création audio-visuelle, plaquettes publicitaires, gestion du budget de communication, marchés de sous-traitance).

Le poste s'adresse exclusivement à un(e) professionnel(le) de la communication ayant exercé en milieu industriel.
Anglais courant indispensable.
Résidence souhaitée Saint-Nazaire - La Baule.

Adresser CV au Service Ressources Humaines & Communication
Chantiers de l'Atlantique
BP 400 - 44608 SAINT NAZAIRE CEDEX.
Tél. 40 90 90 38 - Fax 40 90 99 43

GEC ALSTHOM
Division Equipements Navals

Le Monde
L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

Hôtel-de-Ville

DUPLEX PLEIN CIEL

NEUF VUE SOLEIL
116 m² + 52 m² terrasse,
superbe réception,
3 ch., + 3 bains, + bureau,
2 accès indépendants
par asc. au 5e et 6e étage,
solarium au 7e étage,
finitions à votre choix
4 790 000 F + Parking
45-72-50-50

bureaux

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

et tous services 43-55-17-50

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Ville de Dunkerque

Ville Centre d'une agglomération de 220 000 Habitants

Trois Musées dont un Musée Portuaire, une École Régionale d'Art, une Scène Nationale

recrute par voie de mutation

UN CONSERVATEUR TERRITORIAL DU PATRIMOINE

* Vous aurez en charge la gestion et l'animation du **Musée d'art et d'Histoire** (collections multiples, Beaux-Arts, Histoire Naturelle, Histoire de la seconde guerre mondiale), et du **Musée d'Art Contemporain** (Collections de 1960 à 1980, un jardin des sculptures).

* Dans ce cadre, vous aurez, pour les deux Musées, à élaborer un projet culturel à partir des spécificités de chacun, en prenant en compte l'évolution muséale régionale (en particulier le développement du Musée Portuaire).

* Conservateur Territorial du Patrimoine, vous avez acquis une solide expérience professionnelle dans un musée polyvalent ou encyclopédique.

* Vous possédez des compétences scientifiques en Art Contemporain, une aptitude réelle à la gestion et à la direction d'Établissement, le sens des relations publiques et du travail en équipe.

* Adressez votre candidature (lettre manuscrite + curriculum vitae) à M. le maire de DUNKERQUE, mairie de DUNKERQUE, BP 6-537, 59386 DUNKERQUE Cedex 1, pour le 27 septembre.

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

Brand Managers

Play a key role in the development of European markets

Based either in the UK, France or Germany

Timberland, one of the world's premier manufacturers of high-quality footwear, clothing and accessories, is looking to *achieve rapid market growth in Europe.*

As a result, we now need to expand our European brand management structure through the appoinment of two highly professional, performance and product driven individuals to be responsible for our mens' and womens' casual and technical, marine and hiking ranges.

Reporting to the European management team, your brief will be to identify and develop new business opportunities and, through your local knowledge, ensure the most profitable mix of products to meet differing market tastes. This will mean getting involved in all aspects of budgeting proposals; from market research and packaging development to distribution and pricing analysis.

Educated to graduate level, PC-literate and commercially astute, you will have spent at least 5 years within either the brand management/marketing function of a major consumer product company or the buying department of a major retailer. Whatever your background, you must have strong interpersonal/communication skills and, in addition to English, the ability to converse in either French or German.

For these demanding, high-profile roles, we are offering an excellent salary and bonus together with a comprehensive benefits package including relocation assistance where appropriate.

To apply, please send full career details, indicating current salary, to Mrs E Reid, Human Resources, Timberland UK, Unit 5, St Anthony's Way, Feltham, Middlesex TW14 0NH. United Kingdom.



CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

SUISSE

LA BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX

institution internationale située à Bâle et comptant un effectif de 480 personnes de 23 nationalités

recherche

TRADUCTEUR-REVISEUR H/F

de langue maternelle française

Les candidat(e)s doivent posséder:

- une formation de niveau universitaire;
- une capacité d'expression écrite parfaite dans la langue française;
- une connaissance très solide de l'économie (surtout dans le domaine monétaire et financier);
- une excellente connaissance de l'anglais et de l'allemand (la connaissance également de l'italien constituerait un avantage);
- une expérience confirmée de la traduction et de la révision de textes économiques et financiers.

La BRI propose de bonnes conditions d'emploi dans un environnement international et offre un régime social de premier ordre.

Les personnes intéressées adresseront leur dossier de candidature, accompagné d'une photographie récente, de photocopies des diplômes et de références, à la Section du Personnel, Banque des Règlements Internationaux, CH-4002 Bâle, en indiquant la référence 93160.



LE BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL,
agence spécialisée des Nations Unies ayant son siège à Genève, cherche un(e)

correcteur/correctrice principal(e) de langue française

pour le Service d'impression et de dactylographie.

Le candidat doit posséder un diplôme linguistique d'une université francophone ou une formation équivalente dans le domaine de l'édition, de l'imprimerie ou de la correction d'épreuves, une connaissance approfondie de la langue française et une très bonne connaissance de l'anglais et/ou de l'espagnol. La connaissance d'autres langues serait un avantage. Une maîtrise parfaite des termes et règles typographiques et des connaissances sur les différents systèmes de fabrication des imprimés sont indispensables. Le candidat doit justifier d'une large expérience dans la correction d'épreuves et la correction de tierces.

Description des fonctions: préparation des manuscrits et lecture d'épreuves, préparation de marches à suivre typographiques; supervision et distribution des travaux de correction; signature des bons à tirer; contrôle de la concordance des travaux en différentes langues; tenue à jour des règles du BIT concernant l'orthographe et la présentation des publications; établissement de contrats de collaboration extérieure et interview de candidats.

Conditions d'emploi intéressantes.

Les candidatures avec c.v. complet et les demandes de renseignements supplémentaires sont à adresser au Bureau international du Travail, Département du personnel (bureau 4/71), 4, route des Morillons, 1211 Genève 22, Suisse. Réf. à indiquer: V/PROTEXT/4/93. Date de clôture: 15 septembre 1993.

IL NE SERA PRIS CONTACT AVEC LES POSTULANTS QUE SI LEUR CANDIDATURE EST EFFECTIVEMENT RETENUE.

travailler pour les droits de l'homme

Attaché(e) de Presse

Traitement annuel: 19 181 livres sterling

Amnesty International recherche un(e) attaché(e) de presse dynamique qui travaillera dans l'équipe chargée des médias au Secrétariat international. L'attaché(e) de presse joue un rôle essentiel dans le travail d'information d'Amnesty International : il (elle) s'attache à élaborer de nouveaux moyens permettant de diffuser auprès des médias internationaux les préoccupations d'Amnesty International relatives aux droits de l'homme.

L'attaché(e) de presse fait partie d'une équipe de trois personnes qui rédigent des communiqués, donnent des interviews aux journalistes, organisent des événements médiatiques et établissent des relations avec les médias internationaux.

Les candidat(e)s doivent bien connaître le journalisme ou le domaine des relations publiques; ils (elles) doivent de préférence avoir travaillé dans des agences ou réseaux de presse internationaux ou en avoir une bonne connaissance. Ils (elles) doivent être à l'écoute d'un public multiculturel, être capables de travailler sous pression constante, de faire face à l'actualité brûlante, de traiter les demandes et de rédiger des textes provenant d'une grande diversité de personnes au sein de l'organisation. Une excellente connaissance de l'anglais est essentielle: la connaissance d'autres langues serait souhaitable.

Date limite pour la réception des candidatures: 10 septembre 1993.



SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie



2 INGENIEURS D'AFFAIRES
Zone Asie - Autre zone

MORPHO SYSTEMES, filiale d'un grand groupe industriel, 300 personnes en France et aux Etats-Unis, leader mondial sur ses applications de traitement d'images, étoffe aujourd'hui son team d'ingénieurs d'affaires pour faire face à un carnet de commande en très forte croissance.

Mission : Maître d'œuvre complet d'un contrat de vente aussi bien dans ses aspects techniques, logistiques que financiers, interlocuteur privilégié de la Société auprès du client.

Compétences : Vous êtes ingénieur généraliste, vous avez le sens de l'organisation, l'expérience d'au moins 3 ans de la gestion de contrats à l'export. Anglais courant indispensable, autre langue fortement souhaitée (espagnol, allemand, ...).

Nous recherchons des ingénieurs souhaitant évoluer dans un environnement technologique de haut niveau. Pour l'ingénieur d'affaires Asie, une solide expérience de travail dans cette zone est nécessaire.

De nombreux déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'envoyer votre candidature à l'attention de Madame de Montalivet, MORPHO SYSTEMES, 33 Route de la Bonne-Dame, 77300 Fontainebleau.



Jonction



L'esprit de mobilité

La mobilité est la raison d'être de nos produits, des terminaux et des réseaux de radiotéléphonie publics et privés. C'est aussi l'état d'esprit qui anime les 1 500 collaborateurs d'Alcatel Radiotéléphone.
De la conception à la commercialisation, ils maîtrisent toute la chaîne.
Dans le cadre de notre expansion, la Direction des Opérations et de la Maintenance, chargée de l'élaboration des offres et de l'exécution des contrats, recherche :

INGENIEURS VALIDATION ET RECETTE SYSTEME

Auprès de nos clients, vous êtes chargé de la recette fonctionnelle de systèmes de radiotéléphonie numérique GSM. En regard des fonctionnalités à valider, vous définissez le cahier des tests et réalisez ces derniers. En déroulant les tests que vous avez conçus, vous démontrez aux clients, en recette sur plateforme ou sur site, que nos systèmes de radiotéléphonie numérique offrent les fonctionnalités demandées.

Pour ces postes, nous recherchons des ingénieurs expérimentés dans le domaine de l'intégration/validation de systèmes de télécommunications, si possible téléphonie ou radiotéléphonie. Sens du travail en équipe et rigueur sont vos atouts. Vous êtes disponible pour de fréquents déplacements à l'étranger. La maîtrise de l'anglais (oral et écrit) est bien sûr indispensable. (Réf 078 LM)

INGENIEURS SUPPORT TECHNIQUE
Réseaux de radiotéléphonie GSM

Vous êtes chargé d'intervenir sur nos réseaux de radiotéléphonie numérique GSM pour maintenir leur qualité de service lors de leur installation ou en cours d'exploitation. Vous localisez les pannes ou dysfonctionnements survenus, en faites l'analyse technique et mettez en place les solutions adoptées.
Ingénieur de formation, vous avez une solide expérience dans la conception ou la mise en oeuvre de systèmes de télécommunication. Vous possédez de bonnes connaissances en commutation, en protocoles de communication et dans les méthodes modernes d'investigation sur réseaux. Vous êtes disponible pour de fréquents déplacements en France et à l'étranger. Vous maîtrisez l'anglais. (Réf 096 LM)

Votre réussite et la croissance de notre activité sont garantes de votre évolution au sein de notre filiale et du groupe Alcatel.

ALCATEL
RADIOTELEPHONE
La communication au cœur de l'action.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et photo en précisant la référence choisie à
Nicolas PAUQUET - Alcatel Radiotéléphone - 32, avenue Kleber - 92707 Colombes Cedex.

HCA



Nous vous proposons :

- *Au siège parisien de la filiale française en pleine expansion d'une banque Suisse à vocation mondiale, de prendre la RESPONSABILITÉ de la PRODUCTION INFORMATIQUE, en charge des ORDINATEURS, des TELECOMS, du RÉSEAU, du TÉLÉPHONE,...*
- *Aidé par une petite équipe, il s'agit d'ORGANISER et de FIABILISER la PRODUCTION INFORMATIQUE en assurant les utilisateurs du meilleur SERVICE.*

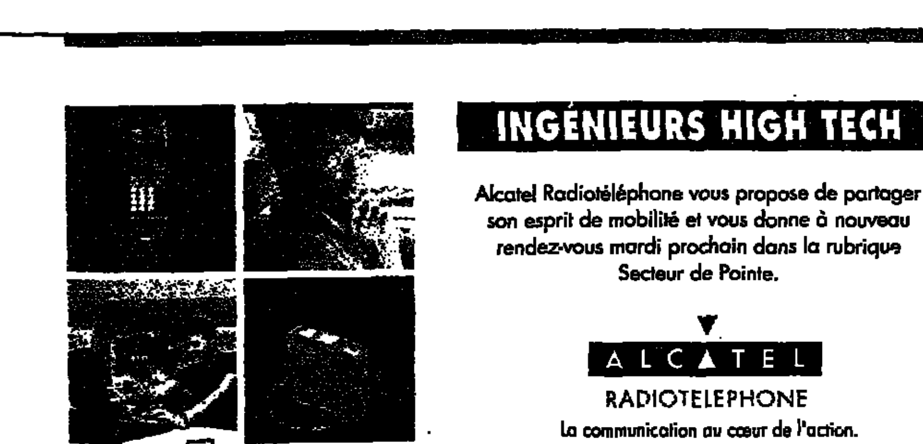
Vous nous garantissez :

- *Un diplôme de grande école spécialisée dans les réseaux et les TELECOMS. (SUP/TELECOM, I.N.T.,...)*
- *Une 1ère expérience de 2 à 3 ans dans une exploitation informatique de type :*
  VAX, SUN, PABX, LAN, X-WINDOWS, NOVELL,...
- *Une excellente maitrise de l'Anglais.*
- *De réelles qualités de MANAGER, d'ORGANISATEUR et de RELATIONNEL.*
- *Un fort POTENTIEL d'ÉVOLUTION.*

Merci de nous adresser CV + photo sous réf. 93.08.02



LD CARRIERES (SA)
31, Av. de l'Opéra - 75001 PARIS



INGÉNIEURS HIGH TECH

Alcatel Radiotéléphone vous propose de partager son esprit de mobilité et vous donne à nouveau rendez-vous mardi prochain dans la rubrique Secteur de Pointe.

ALCATEL
RADIOTELEPHONE
La communication au cœur de l'action.

HCA

Ingénieur système
Lille

Pour ne pas perdre le nord, rejoignez NCR.

NCR, constructeur américain du groupe AT&T, offre une gamme complète de matériels, logiciels réseaux et services. En 1992, TERADATA a rejoint le groupe afin de compléter son offre Grands Systèmes.

Sur le site même d'un de nos clients grands comptes, vous assurerez la maintenance hard et soft de systèmes massivement parallèles, TERADATA/NCR DBC 1012, qui s'inscrivent dans un environnement de grands systèmes IBM.

Ingénieur de formation, vous avez une expérience de 5 ans ou plus sur materiel IBM de type ES 9000, qui vous a permis de prendre la responsabilité de sites clients ou de missions en résidence sur sites clients. Vous avez acquis des connaissances MVS-ESA, CISC et RAC F.

Aujourd'hui, votre goût du travail en équipe et vos capacités de communication vous font envisager de nouvelles perspectives ?

Si en plus votre anglais est "fluent", n'hésitez pas à nous rejoindre.

Une formation de 2 mois au matériel NCR/TERADATA sera assurée aux Etats-Unis (El Segundo).

Pour ce poste basé à Lille, merci d'envoyer votre dossier de candidature a Laurence Amata, NCR France, Tour Neptune, 20 place de Seine, 92086 Paris-La-Défense Cedex 20.

NCR
Groupe AT&T

La Libre-Informatique®
Pour maîtriser le changement.

MEDIA SYSTEM

LOCARNO

Filmer un monde en miettes

La quarante-sixième édition de la manifestation suisse a dessiné une image inquiète et morcelée de la planète

LOCARNO

de notre envoyé spécial

Il pleut des coups durs sur le lac Majeur, nonobstant la météo de rêve dont bénéficie la cité balnéaire tessinoise. Et le monde que racontent les cinéastes conviés à Locarno n'est pas joli-joli, au miroir des projections grappillées parmi les diverses sélections concoctées par Marco Müller et son équipe. Du moins ne pourra-t-on reprocher aux réalisateurs présentés dans ce haut lieu du cinéma d'auteur de se regarder le nombril. Pour le meilleur et le moins bon, metteurs en scène de France, d'Italie ou du Kazakhstan, de Pékin ou du Caire affrontent les réalités qui les entourent.

Le documentaire était à l'honneur à Locarno, explicitement ou niché au cœur des fictions les plus alambiquées. Explicitement, avec le passionnant regard sur le Vietnam *porté par Robert Kramer dans Point de départ* (*le Monde* du 7 août), ou celui, plus radical encore, de Chantal Akerman, intitulé *D'Est*. On en comprend d'emblée le parti-pris : puisqu'on ne comprend rien à ce qui se passe en Europe de l'Est, la réalisatrice laisse de côté discours et représentations «significatives», et décide simplement d'«y aller voir».



D. R.

«D'Est», de Chantal Akerman : cent sept minutes de plans fixes sans commentaire.

Opacité des univers

Le résultat tient en cent sept *minutes, sans un mot de commentaire*, cent sept minutes de plans fixes ou de lents travellings latéraux captés d'une fenêtre de voiture ou de train. Des visages et des corps, des vêtements, des objets et des postures, des rues, des maisons, le ciel. Une sorte d'observation scientifique : le coin d'un carrefour de la campagne polonaise, la démarche d'une vieille dame d'Allemagne ex-de l'Est avec un sac en plastique orange, l'immobilité mouvante des salles d'attente, des files d'attente, de l'attente permanente qui est l'activité principale du citoyen russe ; et, en même temps, un poème exigeant et envoûtant, pour qui se laisse aller à son rythme calme, à ses rimes chuchotées.

Documentaire aussi, le film consacré par Chris Marker au cinéaste soviétique Medvedkine, *le Tombeau d'Alexandre* – déjà diffusé sur ARTE (*le Monde* daté 2-3 mai) : selon une démarche assez proche de celle de Kramer retournant au Vietnam, Marker y interroge avec humour, émotion et l'intelligence stimulante qui est de toujours sa marque l'histoire de l'URSS, sa propre mémoire et les engagements de plusieurs générations, en même temps qu'il dresse le portrait d'un réalisateur en déséquilibre entre sa fidélité à un idéal et son caractère irrémédiablement irrespecteux.

Ces films ont en commun de traduire le regard de cinéastes extérieurs aux situations qu'ils montrent. C'est leur honneur de respecter la complexité, l'opacité des univers dont ils s'approchent. Il en va différemment avec les films réalisés «de l'intérieur», qui tous pourraient prendre pour titre celui du film de Richard Linklater *Dazed and Confused* («abasourdi et confus»), titre inspiré d'une chanson de Led Zeppelin. Certains sont de très beaux films. Ainsi des deux «premiers prix» du palmarès. *Une place sur le tricorne*, du Kazakh Ermek Shinerbaev, lauréat du Léopard d'or, tient la chronique du mal vivre d'un adolescent d'Alma, Ata, qui cherche en vain *sur sa guitare à dix ronds les harmoniques* de la voix de Callas ; le Léopard d'argent, *Poussé à la limite*, du Géorgien Dito Tsintsadze, trace un superbe portrait «camusien» d'un homme seul dans une ville où couve la guerre civile.

Et, réalisé par le guérillero du cinéma indépendant chinois Zhang Yuan, *les Bâtards de Pékin* égrène la dérive de *vitelloni* pékinois d'une intrigante absence d'exotisme, avec contrepoint de musique rock qui ne ménage pas les bourreaux de Tienanmen. Ou, venu de Taïwan, *Treasure Island* de Chen Guofu, qui faufile dans les poncifs du film noir un jeu de hasard et de mort où chacun paie les pots cassés de l'autre en une trépidante sarabande. Et aussi *Mercedes*, de l'Egyptien Yousri Nasrallah, puzzle en abîme des innombrables interrogations et fractures politiques, religieuses, identitaires qui travaillent son pays.

Enfin, et en laissant de côté deux premiers films italiens (*la Ribelle*, énième «docudrama» sur le triste sort adolescent dans le Mezzogiorno, *et une pochade napolitaine* cherchant à ressusciter la noirceur des films à sketches de Dino Risi, *Libera*), en ne mentionnant que pour mémoire l'avant-gardisme vieillot du japonais *Des singes au paradis*, et en passant avec regret sur l'échec de *l'Ordre du jour*, premier film «européen» du cinéaste belge d'origine palestinienne Michel Khleifi, il faut encore mentionner l'étonnant *Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel*, film français de la jeune réalisatrice Laurence Ferreira Barbosa.

Porté à bout de bras par Valeria Bruni-Tedeschi – ce qui lui a valu un prix d'interprétation amplement mérité, – ce voyage en douce dans un hôpital psychiatrique, entre chronique et métaphore, évite tous les écueils du genre, grâce au sens de la bonne distance et à la vitalité de la mise en scène. Tous les écueils sauf de nous dessiner, une *fois de plus, un monde en miettes*, où rien n'est sûr.

Essayer de comprendre

Le monde est confus, les repères ont volé en éclats, c'est entendu. Refléter cette confusion est légitime et souhaitable. Mais, à Locarno peut-être davantage qu'ailleurs, on espère plus du cinéma : si la mise en scène est l'exercice d'un regard, si la caméra est un appareil capable de «mieux voir», il serait temps que les cinéastes utilisent l'un et l'autre à essayer de comprendre plutôt qu'à seulement rendre compte de la non-compréhension.

Non pas qu'on réclame les grilles toutes faites d'un film comme *le Banquet de mariage*, du Taiwanais Aug Lee, comédie mécanique du quiproquo épicée d'homosexualité. Ni qu'on se satisfasse de l'académisme démonstratif de *Ludwig 1886*, laborieuse variation sur le pouvoir et l'art, dont le seul attrait est de retrouver Helmut Berger dans l'emploi qu'il occupa, avec une autre force, chez Visconti. Mais un film comme *Mi Vida loca*, d'Allison Anders, *tire une* réjouissante énergie de sa détermination à ne pas baisser les bras devant la violence et l'absurde qui est le lot des habitant (e) s du quartier latino de Los Angeles.

Et *Travolta et moi*, épisode réalisé par Patricia Mazuy pour une série télévisée racontant chaque fois une histoire d'adolescence à une époque donnée (ici, la fin des années 70), arrive quasiment à imposer ce regard désiré. Le récit de la première passion de la jeune Christine (Leslie Azzoulai, épatante) pour un Rimbaud de Châlons-sur-Marne, entre *Saturday Night Fever* et *Ainsi parlait Zarathoustra*, entre le comptoir de la boulangerie familiale et la patinoire, progresse avec une implaccable rectitude dans le tourbillon des émois adolescents. La réalisatrice réussit un premier coup de force contre le fil logique de son récit, dommage qu'elle tente un nouveau saut périlleux, d'un extrémisme superflu.

Haute voltige sentimentale

Il y eut, bien sûr, sous la douceur des étoiles, les deux films déjà découverts à Cannes et projetés sur l'immense écran de la Piazza Grande archicomble : *le Maître de marionnettes*, chef-d'œuvre du Taiwanais Hou Hsiao-hsien, qui *invente au sein de la chronologie* lacunaire de la mémoire une intelligence du temps, de l'espace et des hommes, et *Raining Stones*, de Ken Loach, où les lois du polar et l'humour du regard donnent un tonus incisif à la chronique d'une banlieue pauvre de Manchester. Et aussi, dans un genre encore différent, la rigoureuse et délicate géométrie du nouveau film (lui aussi réalisé pour la télévision) de Jacques Doillon, *Un homme à la mer*.

Autour de Jacques Higelin, quatre femmes (Nicole Garcia, Isabella Ferrari, Marie Gillain, Géraldine Pailhas) dessinent une chorégraphie de la tendresse et de la peine, du bonheur et de la détresse d'aimer, de vivre et de vieillir. Exercice de haute voltige sentimentale et cinématographique, filmé par un réalisateur au meilleur de sa forme. Il était très curieux de voir à la suite, sur la Piazza Grande, cet *Homme à la mer* et *la Poison*, pré*senté dans le cadre de la passion*nante intégrale Sacha Guitry montrée à Locarno, avant de venir à la Cinémathèque française cet automne (ce qui donnera l'occasion de revenir sur la nécessaire réévaluation, en cours, de l'œuvre de Guitry).

Quarante-deux ans, quelques révolutions cinématographiques et toute la personnalité de leurs réalisateurs respectifs séparent ces deux films – sans parler de leur sujet. Pourtant, la rigueur de la construction, l'emploi des comédiens dans un exact alliage de ce qu'ils sont et de ce qu'ils interprètent, la clairvoyance de la mise en scène, en faisaient deux exemples contrastés de ce que peut le cinéma, lorsqu'il ne se contente pas d'enregistrer le monde mais, avec les ressources de ses artifices particuliers, tente d'en *rendre raison*.

JEAN-MICHEL FRODON

SALZBOURG

L'insatiable Andras Schiff

Une carrière de pianiste bâtie sur la quantité

SALZBOURG

de notre envoyée spéciale

Tout seul, face à Bartok, Beethoven et Bach le 5 août. Accompagnateur attentionné de la mezzo Cecilia Bartoli, le 12 août. Et, les 15 et 16, longuement acclamé avec Bernard Haitink et la Philharmonie de Vienne dans le *Quatrième concerto* de Beethoven. De l'intimité du Mozarteum à l'immensité de la grande salle du *Festspielhaus*, qu'est-ce qui fait la popularité salzbourgeoise d'Andras Schiff?

A l'entendre dans le *Quatrième* de Beethoven sur un Bösendorfer au médium légèrement grelottant, aux basses courtes et à l'aigu pointu, on constate qu'il ne se choisit pas forcément les meilleurs alliés. Mais les Bösendorfer ne sont pas toujours de bonne humeur, surtout par temps lourd. Alors, le toucher? Sans élasticité. La sonorité? Pâle à la main gauche, clairette à la main droite sans être vraiment limpide. Un parti nettement affirmé contre, ou pour une tradition d'interprétation? Ni provocation, ni originalité dans les phrasés, les tempos, le choix des cadences, le poids du piano par rapport à l'orchestre, façon Arrau ou façon Schnabel.

Avalanche discographique

Le jeune Austro-hongrois fait typiquement parti de ces pianistes qui ne pensent à «mettre de l'expression» que lorsque leurs doigts ne les tracassent pas. Ce qui n'arrive que très fugitivement, évidemment. Le résultat? On entend *beaucoup de gammes, de traits, de* trilles, d'arpèges, de banalités impeccablement débités. Et un peu de pathos, incidemment. Quel ennui que ce Beethoven-là!

Comme Vladimir Ashkenazy et Radu Lupu, comme tout récemment le Finlandais Elli Mustonen, le *Polonais* Peter Jablonsky, l'Ousbekistanais Eldar Nebolsin – partout, les écuries pianistiques sont en train de se reconstituer, – Andras Schiff enregistre en exclusivité chez Decca. Il y sort une moyenne de six compacts par an. C'est énorme. Ce n'est *«que la partie visible de l'iceberg»*, explique pourtant Didier de Cottignies, chef du marketing à Londres.

*Fixé à Salzbourg, marié à la vio*loniste japonaise Yuuko Shiokawa qu'il accompagne dans ses récitals (ainsi que Robert Holl, Philip Langridge et tant d'autres chanteurs de premier plan), Schiff s'est retrouvé tout naturellement dans le même studio que Sandor Vegh – autre Hongrois – et la Camerata Academica pour enregistrer les concertos de Mozart. Il n'a eu a grimper que quelques kilomètres vers Linz pour découvrir Mondsee, charmante bourgade où il a fondé des sessions de musique de chambre amicales. Entendez : un vrai festival, baptisé Musiktage Mondsee.

C'est à Mondsee qu'il met sur pied les programmes qu'il redonne ensuite systématiquement lors de sa saison londonienne. C'est de là qu'émane la collection «Musiktage Mondsee» dont il est chez Decca le directeur artistique. Quand il a quitté la campagne autrichienne, Andras Schiff retrouve Sandor Vegh en Cornouailles, dans le festival privé que ce dernier a créé à Prussia Cove. Là, Mme Rosenfeld, l'un des pricipaux mécènes de la musique classique britannique (elle *finance le Southbank*, le *Philharmonique* de Londres) ouvre sa propriété à des artistes qui se sont cooptés pour jouer ensemble et mettre leurs avis en commun. En vu des concerts à venir, évidemment. Deux sessions dans l'année réunissent ces trappistes du bout du monde.

Quand Andras Schiff joue six soirées de suite Bach sur un piano moderne à Londres, on refuse du monde. Il y a ajouté cette saison le cycle complet des sonates de Mozart à Munich, Budapest, Vienne, réservant à l'hiver salz*bourgeois* l'*intégrale, répartie sur* trois ans, de la *Neue Mozart Ausgabe* chez Barenreiter (avec les pièces inachevées).

A Londres toujours, et toujours en six récitals, il a bouclé en 1992-1993 l'intégrale des *Sonates* de Schubert qu'il a ensuite redon*nées à New-York et dans* plusieurs villes d'Allemagne. Que fait Schiff quand il quitte le répertoire germanique? Il s'amuse dans Rossini avec Bartoli (la nouvelle star a vendu 100 000 exemplaires des *Antiche Canzoni*, un chiffre digne de Pavarotti). Il défend courageusement György Kurtag, compositeur ... hongrois. Il va au théâtre, au cinéma, travaille son piano six heures par jour et prend – mais oui! – une semaine de vacances en Italie. Il sort à la rentrée deux CD de Janacek venus de Mondsee et un double album de *Suites pour piano seul* de Bach. Comment cet *insatiable, ce boulimique* prendrait-il le temps de lire les critiques qui, surtout en France, adoptent une indifférence marquée face à cette avalanche discographique?

«Voilà sept ans que Radu Lupu n'était plus entré dans un studio, dit Didier de Cottignies. *Il vient de mettre en boîte quatre sonates de Schubert, les* Kreisleriana, *les* Scènes d'enfants *et* l'Humoresque *de Schumann. Pour lui, faire un disque, c'est un accouchement»*. Mais pour Andras Schiff, faire un disque, c'est quoi?

ANNE REY

▶ Musiktage Mondsee, œuvres de Joseph Haydn et de Max Reger, par le chœur Arnold Schoenberg, la Camerata Academica de Salzbourg, les Quatuors Panocha et Sinnhofer, le Sextuor à cordes de Vienne et une vingtaine de solistes de premier plan autour d'Andras Schiff, du 4 au 11 septembre (Markplatz 14, A-5310 Mondsee, Autriche. Tél. : (19) 43-662-32-22-70, Fax : 32-35-44). Places entre 200 et 400 schillings, abonnement pour huit concerts : 2 900 schillings.

La mort de Stewart Granger

De cape et d'épée

L'acteur américain d'origine britannique Stewart Granger est mort le 16 août à Santa-Monica (Californie) des suites d'un cancer. Il avait quatre-vingts ans.

Grâce à son élégance et à son charme impassible, Stewart Granger était devenu l'un des archétypes du héros de cape et d'épée, l'image inversée des héros bondissants incarnés par Errol Flynn, par *exemple*.

Né James Stewart Blanchard à Londres en 1913, il commence sa carrière à l'écran en 1933 (*A Southern Maid*). Mobilisé en 1939, il est blessé en 1942 et revient à son métier d'acteur. Adoptant le pseudonyme Stewart Granger pour éviter la confusion avec James Stewart, il devient l'un des premiers rôles du cinéma britannique, partageant les emplois de séducteurs élégants avec James Mason.

En 1950, il part à Hollywood où la MGM le prend sous contrat. Après avoir incarné Alan Quartermain dans *les Mines du roi Salomon*, il est *Scaramouche* dans le film de George Sidney et le roi Rudolf V dans *le Prisonnier de Zenda* de Richard Thorpe. Stewart Granger tourne avec Cukor (*la Croisée des destins*), Fritz Lang (*les Contrebandiers de Moonfleet*)...

Au début des années 60, après la désintégration du système des studios, Stewart Granger tourne des films médiocres en Europe et travaille pour la télévision. Sa dernière apparition au cinéma remontait à 1978 dans *les Oies sauvages*, d'Andrew McLaglen.

T. S.

EXPOSITION

AGRICULTEURS ET MÉTALLURGISTES *à Saint-Marcel (Indre)*

Le fer gaulois

Un bilan de fouilles archéologiques

LIMOGES

de notre correspondant

Les Gaulois furent des mineurs et des forgerons habiles, mais aussi des cultivateurs et des éleveurs inventifs. C'est à cette double activité économique que le Musée archéologique de Saint-Marcel consacre son exposition d'été. Françoise Dumasy, enseignante à Paris-I et directrice de fouilles du site gallo-romain, en est le maître d'œuvre. Il s'agit là du *«premier bilan»* d'un *«grand projet d'archéologie métropolitaine»* (l'un des douze retenus en 1990 par le ministère de la culture, le ministère *de la recherche et le CNRS) sur* le thème de la métallurgie et du fer dans l'Antiquité.

Arsenal de prospection

En Gaule, cette activité s'appuyait sur une nébuleuse d'implantations rurales, attestées par des «ferriers», amas de scories métallurgiques aujourd'hui enfouies dans le paysage. Dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de la ville, l'équipe de Françoise Dumasy a recensé, en quatre ans, 424 sites, ferriers, ateliers métallurgiques – et habitats ruraux, – avec des configurations qui laissent penser que l'agriculture et la métallurgie pouvaient être les deux volets essentiels d'une pluriactivité rurale.

L'exposition présente une belle collection d'objets et d'outils gaulois, puis gallo-romains, mais elle est aussi une leçon d'archéologie : comment faire ressurgir la vie passée d'un terroir à partir de la lecture du paysage actuel? Etayée par la connaissance préalable de la ville qui en est le centre, cette lecture est servie par un arsenal de méthodes de prospection – au sol dans les champs fraîchement labourés, électromagnétique et, bien sûr, aérienne, en période de sécheresse. Cette dernière a donné une belle collection de documents photographiques, présentés dans le cadre de l'exposition.

GEORGES CHATAIN

▶ «Agriculteurs et métallurgistes. L'espace rural antique». Musée Argenton Magus, 36200 Saint-Marcel (près d'Argenton-sur-Creuse). Tél. : 54-24-47-31. Jusqu'au 17 octobre.

BILLET

Emploi : Edouard Balladur s'expose

Réunir, en plein mois d'août, les ministres directement concernés par la lutte contre le chômage pour boucler un dispositif de relance de l'emploi constitue évidemment un signe politique clair de la part du premier ministre. Edouard Balladur ne veut pas entendre parler de trêve estivale sur ce dossier plus que prioritaire. Or, en procédant de la sorte, il s'expose.

Le premier ministre assure, non sans raison, qu'aucune solution-miracle – changement de politique économique ou potion ultralibérale – ne permettra dans l'immédiat d'infléchir la courbe du chômage. D'ailleurs, s'agissant des options qu'il défend, M. Balladur refuse de faire naître de faux espoirs, rappelant que son action pour l'emploi est une opération de longue haleine qui ne portera ses fruits qu'au mieux en 1994. Mais, en organisant, non sans une certaine solennité, ce *brain storming* gouvernemental, il risque de s'enfermer un peu plus dans la contradiction à laquelle aucun de ses prédécesseurs n'a pu échapper : assumer les conséquences politiques de la dégradation du marché du travail sans disposer réellement des leviers – ce sont les entreprises qui embauchent et licencient – qui déterminent son évolution.

L'exercice consistant à convaincre l'opinion que la *future loi quinquennale* n'est pas un «plan emploi» comme un autre mais témoigne, comme il l'a souligné le 12 août, de la volonté de lancer *«une série de réformes qui feront que notre pays connaîtra moins de chômage dans les années qui viennent»* s'annonce donc périlleux. Les rendez-vous de ces prochaines semaines – consultation du Conseil économique et social, nouvelle rencontre au sommet avec les partenaires sociaux, présentation du texte en conseil des ministres et lancement du débat parlementaire – pourraient bien confirmer cette impression.

En outre, le rapport Mattéoli – qui suggère un spectaculaire retour en arrière sur le SMIC et une modification risquée du droit de licenciement – apparaît plus dangereux qu'utile pour le gouvernement. A moins qu'il ne s'agisse de démontrer par l'absurde à une partie de la majorité que l'introduction de la flexibilité à tout crin est une impasse.

Quoi qu'il en soit, M. Balladur risque moins d'avoir à expliquer le bien-fondé de sa stratégie de lutte contre le chômage que de devoir désamorcer les critiques de ceux qui le soupçonnent de pousser trop loin l'effeuillage du code du travail.

J.-M. N.

□ **Euro Disney n'envisage pas de fermer.** – Euro Disney a jugé *«incompréhensible»*, lundi 16 août, un article publié la veille par l'hebdomadaire britannique *Sunday Times* évoquant, parmi d'autres scénarios possibles, une fermeture pure et simple du parc d'attractions, en proie à des difficultés financières. *«Parmi les diverses mesures* [de restructuration financière] *envisagées, aucune ne porte sur une fermeture»*, a indiqué un porte-parole d'Euro Disney. Le groupe a aussi démenti que les dirigeants d'Euro Disney et ceux de son principal actionnaire, The Walt Disney Company (49 % du capital), se soient rencontrés pendant le week-end, comme l'affirmait le journal britannique. Les dirigeants des deux sociétés *«sont en contact permanent»* mais une telle réunion n'a pas eu lieu, a ajouté un porte-parole du parc d'attractions de Marne-la-Vallée.

Les tensions monétaires dans les grands pays industrialisés

Le dollar approche les cent yens à Tokyo

Le seuil psychologique a été franchi : le dollar approche des 100 yens (101,55 exactement à la clôture de Tokyo mardi 17 août, et 100,40 en début de matinée). La poussée de fièvre des marchés des changes de ces derniers jours s'est traduite par une appréciation, aussi régulière qu'inexorable, de la devise nippone par rapport non seulement au dollar mais aussi aux autres monnaies.

Comme à Paris, le nouveau gouvernement japonais dénonce lui aussi *«la spéculation»*. En vain. Le yen monte et risque aujourd'hui, dit-on à Tokyo, d'étouffer la reprise à peine amorcée. Le gouvernement préparerait, selon l'agence de presse Jiji, des mesures d'urgence.

TOKYO

de notre correspondant

Certes attendue, la nouvelle parité yen-dollar, par la sécheresse symbolique de son énoncé, est ressentie comme un choc par les milieux industriels, qui clament que leur capacité d'adaptation est à bout. Les économistes insistent, pour leur part, sur les conséquences globales négatives de cette nouvelle parité sur l'activité économique. La valorisation du yen – près de 20 % en un an – est attribuée à des facteurs conjoncturels dont le dernier fut le laconisme du nouveau premier ministre Morihiro Hosokawa, au cours de sa conférence de presse du 10 août, sur les mesures de relance de l'activité économique et les moyens de remédier aux excédents commerciaux. L'immobilisme de Tokyo n'a fait qu'accentuer les pressions américaines à la valorisation du yen. La crise des monnaies européennes est venue alimenter le processus, les investisseurs cherchant à se placer sur les monnaies orientées à la hausse.

Il y a aussi des raisons plus profondes : l'énorme excédent commercial du Japon, qui, la hausse du yen aidant, ne fait que s'accentuer lorsqu'il est exprimé en dollars – il pourrait dépasser 150 milliards de dollars au cours de l'année fiscale 1993 (qui s'achève en mars 1994). L'un des éléments de l'accroissement de l'excédent commercial est la baisse des importations consécutive au ralentissement de la consommation.

En dépit des interventions massives de la Banque du Japon (estimées à 20 milliards de dollars depuis avril), qui a acheté non seulement du dollar mais aussi du mark allemand, la valorisation du yen a été imparable. Elle est plus révélatrice des déséquilibres qui caractérisent l'économie nippone que de sa force. Et c'est ce qui préoccupe les dirigeants : elle intervient alors que les profits des entreprises sont en baisse et que la récession n'en finit pas de s'étirer en longueur. La poursuite de cette récession, en dépit de frémissements de reprise, ne tient pas qu'à la morosité des consommateurs. La question de fond est structurelle : le système économique qui a donné la priorité aux entreprises sur les consommateurs a, semble-t-il, atteint un seuil. Ce système fut à l'origine du fabuleux redressement d'un pays quasiment détruit en 1945 et devenu la seconde puissance économique mondiale. Aujourd'hui, il enraie la reprise et la valorisation du yen aggrave la situation.

Les instituts de recherche estiment que la hausse du yen par rapport aux autres monnaies va entamer le taux de croissance du produit national brut (qui ne dépasserait pas 1,1 %) et retarder jusqu'au printemps le redressement de l'activité économique. L'activité aurait d'ailleurs encore baissé au second trimestre de cette année, en dépit des deux plans gouvernementaux de relance successifs. L'excédent de la balance des paiements courants pourrait alors s'élever à 140 ou 150 milliards de dollars.

Le gouvernement n'a guère de marges de manœuvre : les recettes fiscales étant insuffisantes, il lui est, théoriquement, difficile de stimuler l'activité par de nouvelles dépenses publiques ou de procéder à des réductions d'impôts. Selon Kenneth Courtis, conseiller en stratégie du groupe Deutschebank en Asie, on doit néanmoins s'attendre rapidement à une réduction des taux d'intérêt, déjà à leur plus bas niveau historique (le taux directeur de la Banque du Japon est actuellement de 2,5 %), et, à la rentrée, à une réduction d'impôts. Le ministre de l'industrie et du commerce international (MITI), M. Kumagai, a annoncé au début de cette semaine qu'un nouveau plan de relance était d'ores et déjà à l'étude. Une réunion des membres du gouvernement chargés des questions économiques est prévue jeudi 19 août pour tenter d'organiser la riposte.

Un mouvement «trop rapide»

Le seul moyen dont dispose le gouvernement pour remédier aux effets négatifs de la valorisation du yen est de chercher à tirer profit des répercussions positives de celle-ci sur les prix intérieurs et les tarifs énergétiques : un yen plus fort rend les importations moins chères. Ce qui pourrait avoir un effet de stimulation de la consommation intérieure. Mais une telle politique suppose une accélération de la dérégulation pour permettre aux consommateurs de profiter davantage des bénéfices d'une monnaie qui est devenue la plus forte du monde. Jusqu'à quel point la valorisation du yen sera-t-elle répercutée sur les prix des produits importés ? La réussite ou l'échec de cette manœuvre sera un test de la capacité à gouverner de la nouvelle équipe au pouvoir. Mais on peut se demander si un gouvernement reposant sur des forces si diverses pourra définir une politique commune remettant en cause des intérêts acquis : la dérégulation suppose un meilleur accès des produits étrangers au marché nippon.

Les exportateurs ne cachent pas leur préoccupation. Les projections sur lesquelles repose leur stratégie commerciale prenaient comme hypothèse une parité de 100 à 115 yens pour un dollar. Chaque yen «gagné» par rapport au billet vert signifie par conséquent des pertes. Les constructeurs automobiles seront parmi les plus affectés : Toyota s'attend à perdre 12 milliards de yens, Nissan 10 (le groupe sera sans doute en déficit cette année), Honda 7, Mazda et Mitsubishi 3. Les fabricants d'électronique sont dans une même situation : chaque yen gagné vis-à-vis du dollar signifie pour Toshiba une réduction des profits annuels de 3,4 milliards de yens ; pour Fujitsu : 1,6 milliard.

Afin de palier leurs difficultés, les industriels accélèrent leurs programmes de restructuration et se font de plus en plus offensifs en matière de délocalisation de leur production en Asie du Sud-Est. Mais ils avouent tous être aujourd'hui pris de vitesse par la rapidité de la hausse du yen. Un mouvement *«trop rapide»*, selon l'expression qui revient constamment depuis trois mois dans la bouche des dirigeants nippons et qu'a repris à son compte, dès le 10 août, le nouveau premier ministre.

PHILIPPE PONS

La Banque de France réduit le loyer de l'argent

Suite de la première page

Alors qu'il avait atteint plus de 10 % pendant la crise monétaire, le taux au jour le jour s'établissait à 8,75 % environ mardi matin.

Mais la marge de manœuvre de l'institut d'émission est étroite face à des marchés qui s'inquiètent de l'évolution de la politique économique française. Comme le remarquait un cambiste, *«si les taux baissent trop, il ne sera plus intéressant de détenir du franc. Mais s'ils ne baissent pas assez vite, la situation économique risque de se détériorer encore»*. Selon le *Financial Times* du 17 août, le vice-président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, aurait demandé, lors de la réunion de Bruxelles du début août, à ses collègues européens de ne pas abaisser leurs taux d'intérêt précipitamment.

La journée de lundi a très bien illustré la nervosité persistante des marchés. Une fois de plus, les téléphones ont sonné, entre les capitales européennes et de part et d'autre de l'Atlantique. Que se passe-t-il ? La France va-elle réintroduire un contrôle des changes ? A quand la prochaine baisse de taux ? L'Assomption n'a rien eu d'une trêve pour la monnaie française, bien au contraire. Les volumes de transactions continuent d'être très importants, fait inhabituel en cette période la plus creuse de l'année. D'autre part, le franc n'est pas seul touché, mais depuis plusieurs séances, la couronne danoise, le franc belge, la peseta espagnole souffrent aussi, de même que certaines monnaies européennes traditionnellement jugées solides, comme le florin néerlandais.

L'un des faits les plus marquants de ce marché «d'après crise» concerne les rumeurs de rétablissement du contrôle des changes en France. La moindre attaque verbale contre la spéculation est désormais interprétée comme le signal d'un retour à la réglementation des mouvements de capitaux : les propos tenus par Edouard Balladur jeudi 12 août sur la nécessité de mettre de l'ordre dans le système monétaire international ; la proposition faite par le ministre des finances belge, Philippe Maystadt, de réunir ses collègues des Douze en septembre pour étudier une stratégie de défense contre la spéculation ; les déclarations du président Mitterrand publiées le 16 août par *Sud-Ouest*, dénonçant les excès des marchés des changes.

Etablir un tel lien entre les appels traditionnels de la France à une plus grande maîtrise du système monétaire international et l'imposition éventuelle du contrôle des changes reflète bien l'incompréhension existant entre les responsables français et les marchés. Dans un communiqué publié lundi 16 août au soir, après la clôture des transactions en Europe, le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, a fermement démenti l'idée d'un retour au contrôle des changes.

«Je considère comme totalement absurde l'idée selon laquelle les autorités françaises envisageraient quelque rétablissement que ce soit du contrôle des changes», a-t-il déclaré, ajoutant que *«la France a totalement démantelé le contrôle des changes conformément à la libération des mouvements des capitaux décidée dans le cadre de la Communauté européenne»*.

Si le rétablissement du contrôle des changes en France est peu probable, la propagation d'une telle rumeur est hautement dommageable. Car les étrangers investissent massivement sur le marché parisien depuis plusieurs années déjà, et l'idée que leurs capitaux pourraient éventuellement être bloqués suffit à leur faire prendre peur.

Il faudra plusieurs semaines encore pour que le franc trouve un point d'équilibre au sein de la nouvelle marge de fluctuation autorisée dans le SME, plusieurs semaines aussi pour que la Banque de France poursuive la baisse des taux et fasse revenir les 300 milliards de francs engagés pour la défense du franc. Semaines au cours desquelles les rumeurs promettent d'être multiformes et nombreuses.

FRANÇOISE LAZARE

POINT DE VUE

Le SME et son ombre

par Jean Pisani-Ferry

POUR sortir de l'impasse où les avaient acculés les marchés, ministres et gouverneurs ont fait usage d'une arme qu'eux seuls possèdent : ils ont radicalement changé les règles du jeu monétaire européen. Mais en instituant des bandes de fluctuation si larges qu'il est, au moins pour le moment, sans objet d'en tester les limites, ils ont institué l'incertitude. Nul ne sait encore quelles sont les nouvelles règles du jeu. Pour les gouvernements et les banques centrales, l'enjeu des prochaines semaines est de les inventer. Pour les marchés, de les découvrir.

Deux thèses s'opposent déjà. Pour les uns, il n'y a plus de règles. Le SME (système monétaire européen) s'est de fait transformé en un régime de changes flottants : à chacun de conduire la politique monétaire de son choix, en fonction de sa conjoncture et de sa préférence du moment pour la croissance ou la stabilité des prix. Seuls l'habillage politique et le conservatisme expliquent que le système soit nominalement préservé. Pour les autres, rien n'a changé. Les autorités n'ont renoncé ni à la convergence des politiques monétaires ni à la fixité des changes. Elles ont seulement modifié leur tactique, remplacé leur ligne Maginot par une défense flexible : les banques centrales vont désormais pouvoir prendre les spéculateurs à revers (elles ont déjà commencé à leur brûler les doigts). Dans quelques mois, elles auront achevé leur démonstration. On pourra alors rétablir le mécanisme de change et reprendre la marche vers l'UEM (Union économique et monétaire).

Aucune de ces deux thèses n'est satisfaisante. La première débouche sur l'abandon de vingt ans d'efforts pour organiser la coopération monétaire en Europe. Elle porte en germe la constitution d'une zone mark étendue aux Pays-Bas, à l'Autriche, et sans doute à la Belgique et au Danemark, dont divorcerait le reste de la Communauté. Elle risque d'aboutir au retour des politiques de «stop and go», à l'usage du taux de change comme arme commerciale, au délitement du marché unique. Mais la seconde omet de prendre en compte que la spéculation de ces dernières semaines ne se fondait pas sur l'un de ces emballements irrationnels que connaissent parfois les marchés financiers. Elle prenait appui sur la dégradation de l'ancrage allemand, et sur le fait qu'à préférence pour la stabilité des prix identique, les taux d'intérêt appropriés pour l'Allemagne étaient d'évidence trop hauts pour plusieurs de ses partenaires.

Une contrainte à terme

La crise a sanctionné l'écart entre la loi que s'étaient fixée les gouvernants (la stabilité du change) et leurs désirs (la baisse des taux). Peut-on croire que l'ascèse monétaire sera demain plus crédible qu'hier, alors que les mécanismes du SME ont été détendus et que la sanction formelle de la dévaluation a disparu ?

Il faut donc déterminer quels principes de comportement peuvent tirer parti des marges de manœuvre offertes par le nouveau SME pour atténuer les tensions immédiates, tout en maintenant les disciplines de la coopération monétaire et en préservant l'avenir. Les déclarations officielles ont insisté sur le caractère temporaire des mesures arrêtées. Si l'on prend cet engagement au sérieux, cela signifie que les politiques monétaires nationales doivent demeurer compatibles avec le retour à des taux de change stables au voisinage des taux pivots du système, mais à horizon de six mois ou un an. A une contrainte de chaque instant s'est ainsi substituée une contrainte à terme. Concrètement, cela veut dire qu'après avoir reconstitué leurs réserves de change, la France et d'autres pays atteints par la récession, mais dont les monnaies ne sont pas surévaluées par rapport au mark, devraient pouvoir baisser leurs taux jusqu'au niveau que l'Allemagne rejoindra demain. Bref, ils devraient pouvoir, sans l'attendre, adopter la politique que conduirait la Bundesbank si elle avait déjà maîtrisé l'inflation allemande.

Ce faisant, ils ne contribueraient pas seulement à résoudre leurs propres problèmes : ils fourniraient aussi la stabilité que l'Allemagne est temporairement hors d'état de produire, et laisseraient la Bundesbank plus libre de choisir le tempo de son desserrement monétaire. Si les marchés sont convaincus que les politiques monétaires convergeront à échéance rapprochée et que les taux pivots seront maintenus, la crédibilité de cette orientation se lira dans la stabilité des taux d'intérêt à long terme et les mouvements de change seront d'ampleur limitée. Les taux de change pourront temporairement sortir des marges de fluctuation antérieures, pour y revenir à mesure que se réduira l'écart de taux court entre l'Allemagne et ses partenaires.

Pareille gestion du nouveau SME comporte évidemment des risques. Les voisins de l'Allemagne peuvent pousser trop loin la baisse des taux, et réveiller les doutes sur leur capacité à s'imposer les disciplines de la stabilité monétaire. L'irrésolution allemande sur les conditions économiques et financières de l'unification, qui a fait perdre ses vertus à la monnaie ancre du SME, peut perdurer. Les marchés peuvent se persuader que l'horizon est obscur ou que les taux pivots doivent changer, et pousser les taux de change vers les marges du nouveau système. Dans six mois, on peut être forcé de prendre acte du recul de la coopération européenne. Mais il faut accepter la réalité nouvelle résultant de l'accord du 1er août. Pour que les pays de la Communauté envisagent à nouveau concrètement leur avenir monétaire commun, il faut que l'Allemagne retrouve un degré de stabilité des prix suffisant pour réduire la tension entre ses objectifs de taux d'intérêt et ceux de ses partenaires ; et il faut que dans l'intervalle, ceux-ci montrent qu'ils sont mûrs pour l'union monétaire en faisant de leur liberté un usage compatible avec les disciplines anti-inflationnistes qu'ils s'étaient imposées dans le cadre de l'ancien SME. Il n'y a aucun moyen d'éviter ce double examen de passage.

► Jean Pisani-Ferry est directeur du CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales).

Le contrôle des changes une arme du passé

Le contrôle des changes, arme classique de protection contre les troubles monétaires extérieurs, a été totalement démantelé en France au printemps de 1990. Cette mesure, qui parachevait la politique d'ouverture des marchés financiers entamée par la France depuis le milieu des années 80, était rendue nécessaire dans le cadre de l'union économique et monétaire (UEM) de l'Europe. Au 1er juillet 1990 est en effet entrée en vigueur la première phase de l'UEM, qui précisait que les mouvements de capitaux devaient être totalement libres entre les pays de la Communauté. Certains Etats bénéficient d'une clause transitoire leur permettant de maintenir des contrôles des mouvements de capitaux jusqu'au 31 décembre 1995 (l'Irlande, le Portugal et la Grèce).

En outre, le traité de Maastricht (article 73) prévoit que, si des mouvements de capitaux entraînent des perturbations dans le fonctionnement du marché des changes, des mesures de sauvegarde peuvent être mises en œuvre pour une période n'excédant pas six mois. L'Espagne avait utilisé cette arme lors de la tourmente monétaire de l'automne 1992. Mais les experts des banques centrales de la CEE, dans leurs analyses de la crise des changes, avaient déconseillé le recours au contrôle des changes comme défense contre la spéculation.

ÉCONOMIE

En acquérant McCaw Cellular

ATT deviendra le numéro un du téléphone portable

ATT, première compagnie de télécommunications longues distances américaine, a annoncé lundi 16 août son intention d'acheter McCaw Cellular Communications, premier opérateur de radiotéléphone aux États-Unis. Une acquisition évaluée à 75 milliards de francs.

Quand un champion en rachète un autre, l'accord bouleverse les palmarès. L'acquisition de McCaw Cellular par ATT pour un montant de 12,4 milliards de dollars (75 milliards de francs) s'inscrit en cinquième position au classement américain des fusions-acquisitions. Depuis 1989, année fructueuse en opérations de ce type, aucun accord de cette envergure n'avait été enregistré. Mais le secteur des télécommunications est actuellement le terrain d'importants regroupements. Il y a quelques mois, le britannique British Telecom prenait ainsi une participation de 20 % au capital de l'américain MCI pour un montant de 5,3 milliards de dollars.

L'accord entre ATT (316 000 employés, 64,9 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1992) et McCaw (4 400 salariés, 1,74 milliard de dollars de chiffre d'affaires l'année dernière) remplace celui annoncé en novembre dernier et selon lequel ATT devait acquérir 33 % de McCaw Cellular pour 3,8 milliards de dollars. A un accord partiel, le président d'ATT, Robert Allen, a préféré un accord global : *« Le développement des télécommunications et leurs convergences vers d'autres secteurs industriels est si rapide qu'il a été impossible dans les discussions avec McCaw Cellular de définir et de séparer nos futurs potentiels »*, a-t-il expliqué dans un communiqué. *« Une fusion était donc la manière la plus rapide de profiter de ces marchés »*, a-t-il ajouté.

Un secteur en forte croissance

Au plan industriel, les deux firmes sont complémentaires. ATT, numéro un des communications longues distances, complète ainsi son portefeuille de services en devenant également le numéro un de la radiotéléphonie. Or ce secteur est actuellement en forte croissance, en raison du développement de tous les services de communications portables, qu'il s'agisse des téléphones, ou prochainement des télécopieurs, et des « notepads », ces tout petits ordinateurs qui tiennent dans la main. Le chiffre d'affaires des services de radiotéléphonie cellulaire s'est accru de 38 % aux Etats-Unis en 1991.

Financièrement, cette acquisition risque néanmoins d'être lourde à digérer pour ATT. McCaw, qui était déficitaire pour son dernier exercice, est en outre fortement endetté.

Aux termes de cet accord, British Telecom a également accepté de céder à ATT ses 17 % de participation dans McCaw Cellular contre 35,8 millions d'actions ATT évalué à 2,2 milliards de dollars. British Telecom détiendra ainsi environ 2 % dans ATT mais a indiqué qu'il revendra ses actions une fois que la transaction sera bouclée. Une cession qui l'aidera à financer son acquisition partielle de MCI.

L'accord doit encore être approuvé par les actionnaires de McCaw, le département de la justice et la commission fédérale des télécommunications.

A. K.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Production industrielle : + 0,4 % en juillet.** – La production industrielle a augmenté de 0,4 % en juillet aux Etats-Unis après deux mois de recul. Ce chiffre, auquel s'attendaient les experts, confirme la lente reprise de l'économie américaine.

FRANCE

• **Production industrielle : – 1,9 % au premier trimestre.** – L'indice d'ensemble de la production industrielle (corrigé des variations saisonnières – hors BTP) a baissé de 1,9 % au premier trimestre, s'établissant à 108,5 après 110,6 au quatrième trimestre 1992. L'indice de la production manufacturière se situe à 105,7 après 107,9 (– 2,1 %). La baisse de la branche « biens d'équipement professionnel » (– 3,1 %) explique pour moitié celle de l'industrie manufacturière. L'équipement industriel (– 6,1 %) et la construction aéronautique (– 4,4 %) sont les branches qui contribuent le plus à cette évolution. La branche « automobile-biens d'équipement ménager » s'inscrit en recul de 4,8 % par rapport au quatrième trimestre 1992.

Les difficultés des transporteurs aériens

Continental Airlines annonce 2 500 suppressions d'emplois

Contrainte de faire des économies, Continental Airlines a annoncé lundi 16 août la suppression de 2 500 emplois à plein temps d'ici à la fin de l'année. La compagnie aérienne américaine, dont le siège est à Houston (Texas), emploie actuellement 42 000 salariés. La plupart de ces suppressions d'emplois devraient consister en retraites anticipées. Les licenciements « secs » ne se produiront qu'en dernier recours. Dans la foulée, Continental a aussi annoncé la fermeture de neuf de ses liaisons, dont six destinations internationales (principalement touchées : l'Australie et la Nouvelle-Zélande).

Sortie de la protection de la loi sur les faillites au mois d'avril, après l'acceptation d'un second plan de réorganisation qui prévoyait l'injection de 450 millions de dollars (2,5 milliards de francs) par Air Canada et un groupe d'investisseurs américains, Continental Airlines n'est pas arrivée à sortir du rouge. Elle a affiché au second trimestre une perte de 24 millions de dollars (144 millions de francs), alors que les quatre premières compagnies aériennes américaines American, United, Delta Airlines et US Air ont obtenu, durant la même période, des résultats positifs.

Cette annonce intervient aussi moins d'une semaine après que Continental et Northwest Airlines ont été déboutées de leur action en justice contre American Airlines à qui elles réclamaient 18 milliards de francs de dédommagements pour concurrence déloyale. Le 27 juillet, Continental a signé un accord stratégique avec Air France, pour assurer une coordination de leurs vols et se donner mutuellement un accès à leurs réseaux.

A. B.-M.

EN BREF

□ **Affaire Lopez-Volkswagen : le ministre allemand de l'économie rencontrera mardi 24 août le directoire d'Opel.** – L' « affaire Lopez » – du nom du transfuge de General Motors entré chez Volkswagen et accusé d'espionnage industriel – fera l'objet mardi 24 août à Bonn d'une rencontre entre le ministre allemand de l'économie, Guenter Rexrodt, et le directoire d'Opel, filiale de General Motors. Le président du conseil de surveillance de Volkswagen, Klaus Liesen, a écourté ses vacances pour s'occuper de l'affaire qui secoue le groupe tandis que le président du directoire, Ferdinand Piëch, a annoncé le retour aux bénéfices (570 millions de marks soit 245 millions de francs) de la marque VW au mois de juillet.

□ **Une desserte ferroviaire reliera Heathrow à Londres en 1997.** – Le groupe britannique gestionnaire d'aéroports BAA et British Rail ont signé lundi 16 août un accord sur la construction, pour 300 millions de livres (près de 2,7 milliards de francs), d'un lien ferroviaire express entre la gare de Paddington, dans le centre de Londres, et l'aéroport de Heathrow. La construction de cette voie ferrée devrait prendre quatre ans, pour une entrée en service en décembre 1997. Plus de six millions de passagers sont attendus chaque année. L'aéroport de Heathrow est pour l'instant desservi uniquement par le métro ou le bus.

□ **Mondial Moquette et Saint-Maclou contraints à la fermeture le dimanche.** – Les établissements Mondial Moquette et Saint-Maclou dans le treizième arrondissement de Paris étaient fermés, dimanche 15 août, à la suite de deux ordonnances de référé rendues la veille par Marie-Andrée Culié, vice-présidente du tribunal de Paris. Le juge avait assorti d'une astreinte de 50 000 francs l'interdiction d'employer des salariés le dimanche. Saisi par l'inspection du travail ainsi que par les syndicats CFDT et CGT, il n'a admis que l'action de ces derniers.

□ **Toyota numéro un au Japon pour le chiffre d'affaires.** – Toyota Motor Corp. s'est hissée en tête des entreprises japonaises classées selon leur chiffre d'affaires, au cours de l'exercice 1992-1993 clos en mars, selon une étude privée de Teikoku Batabank. En dépit d'un recul de 28,8 % de son chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent, à 406,96 milliards de yens (environ 25 milliards de francs). Toyota coiffe ainsi au poteau la Sanwa Bank, en deuxième position, avec un chiffre d'affaires de 262,04 milliards de yens. Pour la cinquième année consécutive, Nippon Telegraph and Telephone Corp. se place troisième (à 205,75 milliards de yens). – *(AFP.)*

□ **Ferruzzi : une décision judiciaire le 25 août.** – Le tribunal de Milan rendra sa décision mercredi 25 août sur la demande de mise sous séquestre à hauteur de 500 milliards de lires (1,8 milliard de francs) des biens des anciens dirigeants de Ferruzzi-Montedison, afin d'éponger une partie des pertes. Parmi les personnes visées, figurent les héritiers de Raul Gardini – qui s'est suicidé au mois de juillet, – Carlo Sama, ex-directeur général, et Giuseppe Garofano, ex-président de Montedison.

□ **Erratum.** – Dans l'article paru dans *le Monde* du 17 août sous le titre : « Trois Etats du Golfe ont saisi le Tribunal fédéral suisse dans leur litige avec Westland Helicopter », une erreur de transmission nous a fait écrire que le montant des avoirs de l'Organisation arabe pour l'industrialisation (AOI) *« dépasserait le million de dollars »*. C'est de 1 milliard de dollars qu'il s'agissait.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 17 août ↓ Repli

Après un week-end prolongé par sa fermeture le lundi 16 août, la Bourse de Paris a entamé mardi 17 août, dans la douleur, une semaine écourtée. La reprise des cotations était même repoussée d'une heure à la suite de problèmes techniques, ce qui n'a pas empêché les opérateurs, et pour la troisième séance consécutive, de réaliser leurs bénéfices après les records de la semaine précédente. A l'ouverture l'indice CAC 40 affichait ainsi un recul de 0,68 %. Le CAC 40 continuait à perdre du terrain dans la matinée pour enregistrer en milieu de journée un repli de 1,04 % à 2 125,56 points.

Les investisseurs manifestent ainsi leur déception et leur impatience devant la relative lenteur du mouvement de baisse des taux d'intérêt. Mardi matin, la Banque de France a pourtant bien diminué d'un demi-point son taux de prise en pension à 24 heures (8,75 %) mais elle a maintenu inchangé (6,75 %) son taux d'appel d'offres. Le MATIF cède également du terrain. Les marchés continuent, en fait, à réclamer un changement de politique monétaire. Et, s'il n'intervenait pas dans les deux ou trois semaines à venir, la Bourse risque de baisser sensiblement, estiment plusieurs gestionnaires. Car la hausse des quinze derniers jours, qui a propulsé la cote à des niveaux records, ne peut se nourrir des seules prévisions de redressement des résultats des sociétés en 1994.

Du coté des valeurs, on remarque les hausses sensible de Comptoirs Modernes (+7,1 %), Lebon (+ 6,7 %) et DMC (+2,2 %) et les reculs de 6,9 % d'Euro Disney, de 5,6 % de Lapeyre, de 3,6 % de Schneider et de 2,5 % du Crédit local de France.

NEW-YORK, 16 août ↑ Proche de ses records

Wall Street a de nouveau fait preuve d'optimisme lundi 16 août et a évolué tout au long de la journée autour de ses niveaux records. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est établi en fin de séance à 3 579,15 points, en hausse de 9,50 points (+0,27 %). L'atmosphère a été moyennement active avec quelque 230 millions de titres échangés. Le nombre de titres en hausse a été largement supérieur à celui des valeurs en baisse à 1 163 contre 792.

C'est encore la faiblesse des taux d'intérêt sur le marché obligataire qui a tiré le marché et continue à rendre attrayant, les investissements boursiers. D'après Michael Metz, analyste chez le courtier Oppenheimer, les détenteurs de capitaux ont continué d'investir leurs liquidités en titres boursiers en étant encouragés également par les perspectives d'une inflation bien contrôlée et d'une reprise économique désormais enclenchée. Mais le niveau maintenant élevé des cours contribue à une certaine prudence des investisseurs, ajoute-t-il.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, poursuivait son recul à 6,30 %, nouveau plancher, contre 6,35 % vendredi soir.

VALEURS	COURS DU 13 août	COURS DU 16 août
Alcoa	71 5/8	73 7/8
ATT	62 3/8	60 3/4
Boeing	38 1/2	38
Chase Manhattan Bank	34 3/4	34 3/8
Du Pont de Nemours	48 1/8	49 1/4
Eastman Kodak	60 1/2	61 1/8
Exxon	64 7/8	64 3/4
Ford	51 3/4	52 1/4
General Electric	97 3/4	97 3/8
General Motors	47	48 1/8
Goodyear	40 1/2	40 5/8
IBM	41 5/8	41
ITT	92 3/8	92 1/4
Mobil Oil	75 1/8	75 3/4
Pfizer	57 5/8	59 1/4
Schlumberger	62 1/4	63 1/4
Texaco	62 3/8	63 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	144 3/8	144 3/8
Union Carbide	17 7/8	18 1/8
United Tech.	59 1/4	58 3/4
Westinghouse	15 3/8	15 5/8
Xerox Corp.	73 3/4	73 1/2

LONDRES, 16 août = Pause

Après la série de records de la semaine dernière, le Stock Exchange a été peu animé lundi 16 août, et les cours des principales valeurs sont restés stables. L'ouverture en baisse de Wall Street a toutefois entraîné en fin de journée le marché londonien vers un très léger repli. L'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est inscrit en clôture en recul de 1,8 point (0,06 %) à 3 008,3 points. Le nombre de titres échangés a été de 601,4 millions contre 750 millions vendredi.

La grande prudence des opérateurs s'explique également par l'attente de la publication cette semaine des chiffres du déficit budgétaire, de l'inflation, des ventes de détail et du commerce extérieur, ainsi que des résultats du conglomérat Hanson pour le troisième trimestre.

VALEURS	Cours du 13 août	Cours du 16 août
Allied Lyons	5,95	6
B.P.	3,06	3,03
B.T.R.	4	4,05
Cadbury	4,75	4,72
De Beers	12,87	13
Glaxo	5,14	5,22
G.U.S.	38,25	38,25
I.C.I.	8,94	8,90
Reuters	15,27	15,15
RTZ	6,87	6,85
Shell	6,60	6,62
Unilever	9,87	10,06

TOKYO, 17 août ↓ Prises de bénéfices

La Bourse de Tokyo a fini en léger repli mardi 17 août sous l'effet de prises de bénéfices dictées par la flambée du yen, qui s'est rapproché du seuil psychologique de 100 yens pour un dollar dans la journée. L'indice Nikkei a cédé en fin de séance 59,51 points (0,28 %) à 20 841,98 points, dans un volume estimé à 320 millions de titres contre 230 millions la veille.

L'anticipation d'une baisse rapide du taux d'escompte japonais n'en continue pas moins de soutenir le marché, notent des boursiers. D'autant que, selon l'agence de presse Jiji, le gouvernement japonais étudie des mesures d'urgence visant à enrayer la hausse du yen.

VALEURS	Cours du 16 août	Cours du 17 août
Ajinomoto	1 390	1 390
Bridgestone	1 310	1 270
Canon	1 380	1 380
Fuji Bank	2 490	2 490
Honda Motors	1 370	1 380
Matsushita Electric	1 380	1 380
Mitsubishi Heavy	711	700
Sony Corp.	4 370	4 350
Toyota Motors	1 850	1 840

CHANGES

Dollar : 5,96 F ↓

Le dollar était en baisse mardi 17 août, à 5,965 francs contre 5,9850 francs lundi soir à Londres et 6,0575 francs vendredi au cours indicatif de la Banque de France. Le billet vert était également victime d'un nouvel accès de faiblesse face au yen et tombait jusqu'à 100,40 yens à Tokyo avant de se reprendre en fin de séance – après une intervention de la Banque du Japon – à 101,55 yens.

FRANCFORT	16 août	17 août
Dollar (en DM)	1,7070	1,6885
TOKYO	**16 août**	**17 août**
Dollar (en yens)	101,25	101,55

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (17 août)	8 3/4-8 7/8
New-York (16 août)	3 3/8 %

BOURSES

	13 août	16 août
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	585,40	Clos
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2148	Clos

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	13 août	16 août
Industrielles	3569,65	3579,15

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	13 août	16 août
100 valeurs	3010,10	3008,30
30 valeurs	2360,70	2347,60
Mines d'or	190,40	198,30
Fonds d'Etat	101,93	102,10

FRANCFORT

	13 août	16 août
Dax	1906,58	1912,19

TOKYO

	16 août	17 août
Nikkei Dow Jones	20901,49	20841,98
Indice général	1688,04	1681,75

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9780	5,9810	6,0530	6,0600
Yen (100)	5,8903	5,8962	5,9689	5,9801
Ecu	6,7332	6,7396	6,7385	6,7506
Deutschemark	3,5351	3,5390	3,5488	3,5555
Franc suisse	3,9906	3,9954	4,0243	4,0326
Lire italienne (1000)	3,7167	3,7210	3,7051	3,7130
Livre sterling	8,8922	8,9027	8,9434	8,9611
Peseta (100)	4,2721	4,2774	4,2416	4,2526

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	2 13/16	2 15/16	2 13/16	2 15/16	2 3/4	2 7/8
Ecu	8 9/16	8 11/16	7 11/16	7 13/16	7 1/16	7 3/16
Deutschemark	6 11/16	6 13/16	6 7/16	6 9/16	6 3/8	6 1/2
Franc suisse	4 13/16	4 15/16	4 5/8	4 3/4	4 1/2	4 5/8
Lire italienne (1000)	9 7/16	9 11/16	9 1/8	9 3/8	9 3/4	9
Livre sterling	5 7/8	6	9 13/16	5 15/16	5 5/8	5 3/4
Peseta (100)	11	11 1/2	10 3/4	11 1/4	10 1/4	10 3/4
Franc français	9 1/16	9 5/8	8 1/16	8 9/16	7	7 9/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 17 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 12,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : –0,95 % (2127,59)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
[illegible]	EDF-GDF 3%	5500	5500	—
[illegible]	B.N.P. (T.P.)	1160	1022	–1,64
[illegible]	Cr.Lyonnais (T.P.)	1045	1045	—
[illegible]	Renault (T.P.)	2117	2127	+0,47
[illegible]	Rhône Poulenc (T.P.)	2210	2201	–0,41
[illegible]	Saint Gobain (T.P.)	1100	1102	+0,18
[illegible]	Thomson S.A (T.P.)	525	—	—
18	Accor 1	694	688	–0,86
14	Air Liquide 1	745	742	–0,40
19,50	Alcatel Alsthom 1	704	698	–0,85
42	Alsace Super (Ny) 1	2428	2390	–1,57
[illegible]	Alspi 1	355	361	+1,69
[illegible]	AGF (Ass.gle Fce) 1	639	634	–0,78
[illegible]	Axa 1	1536	1524	–0,97
[illegible]	Bail Equipement 1	53,05	53,05	—
[illegible]	Bail Invest. 1	1190	1188	–0,17
[illegible]	Bancaire (Cie) 1	589	578	–1,87
18	Banque Colbert CI	159	158	–0,63
16	Bazar Hot. Ville 1	650	644	–0,92
13	Berger (M) 1	1212	1220	+0,66
29	Bertrand Faure 1	459	457	–0,44
17	BIC 1	1290	1290	—
4	BIS 1	136,50	138	+0,37
7,50	B.N.P. CI 1	597	596	–0,17
22	Bolloré Techno.1	458	448	–2,19
61	Bongrain 1	2705	2700	–0,18
10	Bon Marché (Au) 1	624	624	—
11	Bouygues 1	697	692	–0,72
4	BP France 1	114	—	—
15	BSN 1	902	897	–0,55
25	Canal + 1	1325	1310	–1,13
7	Cap Gemini Sogeti	204,50	199,60	–2,40
4	Carnaudmetalbox 1	235,80	232,20	–1,53
35	Carrefour 1	2960	2940	–0,68
5	Casino Guichard 1	152	149	–1,97
5,25	Casino Guich.ADP 1	116,50	114,50	–1,72
8,10	Castorama Dl (Li) 1	670	685	+2,24
4	C.C.F. 1	252	252	—
2,40	CCMC-Manager(Ly) 1	34,85	33,50	–3,87
10	Cegid (Ly) 1	215	219	+1,86
16,67	Centrest (Ny) 1	33,80	33,60	–0,59
7,50	CEP Communication 1	415	420	+1,20
10	Cerus Europ.Reun 1	97	95,80	–1,24
10	Cetelem 1	1224	1211	–1,06
32	CGIP 1	1220	1220	—
29	Chargeurs 1	1098	1120	+2
3,40	Christian Dior	329	329	—
15	CICA (M) 1	495	485	–2,02
17,50	Ciments Fr.Priv.B	352	348,50	–0,99
6,60	Clarins 1	585	584	–0,17
7	Club Mediterranee 1	444,60	439	–1,26
22	Colas 1	1041	1021	–1,92
11	CGP (Papiers)(Ly) 1	572	580	–2,10
7,50	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
18,50	Comptoir Moder. 1	1320	1377	+4,32
15,50	CPR Paris Reesc. 1	437	427,50	–2,17
27,50	Credit F.France 1	1135	1150	+1,32
9,40	Credit Local Fce 1	438	427,10	–2,49
10	Credit Lyonn.CIP 1	778	763	–1,93
40	Credit National 1	734	720	–1,91
—	CSEE 1	475	470	–1,05

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
51	Damart 1	4200	4229	+0,69
6	Dassault-Aviation 1	478	470	–1,67
4,80	Dassault Electro 1	338,50	338	–0,15
45	De Dietrich 1	1733	1720	–0,75
5,50	Degremont 1	501	510	+1,80
5	Dev.R.N-P De Cal 1	38,30	38,40	+0,26
16,50	Dev.R.Sud-Est(y) 1	83	83	—
4	DMC (Dollfus Mi) 1	315	324,50	+3,02
9,50	Docks France 1	582	585	+0,52
3	Dynaction 1	124	121,60	–1,94
43	Eaux (Gle Des) 1	2398	2363	–1,46
17	EBF (Epeda B.) 1	702	694	–1,14
10	Ecco 1	528	532	+0,76
23,90	Eiffage(ex Foug.) 1	1045	1050	+0,48
13	Elf Aquitaine 1	445	441	–0,90
24	Elf Sanofi 1	955	948	–0,73
13	Erap-Elf CPet 1	377,50	370,10	–1,96
30	Eridania Beghin 1	815	806	–1,10
8,60	Essilor Intl 1	545	530	–2,75
9,40	Essilor Intl ADP 1	328	328	–2,44
25	Esso 1	741	741	—
47	Eurafrance 1	2035	2010	–1,23
0,68	Euro Disney 1	65,25	61	–6,51
18,75	Euro RSCG W.W	613	600	–2,12
15	Europe 1- 1	1090	1080	–0,92
—	Eurotunnel 1	41,60	41,30	–0,72
72	Filipacchi Medias	755	762	+0,93
8	Finextel 1	149,50	150	+0,33
—	Fives-Lille 1	357	363	+1,68
32	Fromageries Bel 1	4630	4609	–0,45
11	Galeries Lafayet.1	1805	1791	–0,78
4	GAN 1	515	513	–0,39
10	Gascogne (B) 1	397,10	403	+1,49
55	Gaz Eaux(Fin.Ind) 1	1840	1770	–3,80
8	Geophysique 1	609	609	—
8,50	Groupe André S.A.	657	647	–1,52
18,50	Groupe De La Cité 1	611	600	–1,80
7	GTM-Entrepose 1	475	480	+1,05
22	Guyenne Gascogne 1	1640	1627	–0,79
6	Havas 1	466,20	458	–1,76
7	IDIA 1	229,80	227	–1,22
9,30	Imetal 1	491	490	–0,20
2	Immob.Phenix 1	139,50	139,50	—
1	Ingenico 1	159	157,10	–1,19
23	Ins.Merieux Int. 1	10600	10580	–0,19
43,50	Interbail 1	538	542	+0,74
23,50	Intertechnique 1	507	500	–1,38
25	Jean Lefebvre 1	1185	1180	–0,42
33,50	Klepierre 1	688	680	–1,16
21,50	Labinal 1	711	716	+0,70
9	Lafarge Coppee 1	453	448	–1,10
2,20	Lagardere (MMB) C1	124,70	123,50	–0,96
3,70	Lapeyre C1	258,50	246	–4,84
7	Lebon 1	267	280	+4,87
28,50	Legrand 1	4956	4910	–0,93
45,60	Legrand ADP 1	3040	3027	–0,43
8	Legris indust. 1	203	202	–0,49
70,50	Locindus 1	989	970	–1,92

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
50,50	LVMH Moet Vuitton 1	4258	4236	–0,52
10	Lyon.Eaux-Dumez 1	521	520	–0,19
12,50	Marine Wendel 1	363,50	361	–0,69
2,20	Matra-Hachette 1	144,30	141,10	–2,22
4	Metaleurop 1	80,20	78,60	–2
2,50	Metrologie Intl 1	16,35	15,75	–3,67
1,50	Michelin 1	192,20	190,50	–0,88
4	Moulinex 1	115	117	+1,74
40	Navigation Mixte 1	1075	1079	+0,37
5,20	Nord-Est 1	144,50	144	–0,35
—	Nordon (Ny) 1	503	507	+0,80
—	Olipar 1	33,80	35	+3,55
9,60	Oreal 1	1118	1100	–1,61
12	Paribas 1	500	497,50	–0,50
10	Pechiney CIP 1	367,10	365	–0,57
5	Pechiney Intl 1	222	222	—
4,50	Pernod-Ricard 1	404,10	398	–1,51
10	Peugeot 1	697	691	–0,86
21,20	Pinault-Printemps 1	780	779	–0,13
6,50	Plastic-Omn.(Ly) 1	782	778	–0,51
5,50	Poliet.	355,50	349,10	–1,80
14,70	Primagaz 1	800	805	+0,63
7	Promodes 1	826	820	–0,73
15	Radiotechnique 1	324	321	–0,93
95	Redoute(S.A.La) 1	7970	7900	–0,88
4,42	Remy Cointreau 1	218,40	209,50	–4,08
8,20	Rexel(ex.CDME) 1	534	534	—
3	Rhone Poulenc A 1	158	155	–1,90
1,20	Rochette (La) 1	35,60	35,15	–1,26
11	Roussel Uclaf 1	619	616	–0,48
80	Rue Imperiale(Ly) 1	3450	3400	–1,45
11	Sade (Ny) 1	165	168	+0,87
18,50	Sagem 1	1800	1800	—
14,50	Saint-Gobain 1	584	578	–1,03
32	Saint-Louis 1	1330	1335	+0,38
3	Salomon (Ly) 1	1751	1760	+0,51
16	Salvepar (Ny) 1	378	378	—
22	Sat 1	1763	1766	+0,17
25	Saupiquet (Ns) 1	911	907	–0,44
13	Schneider 1	798	770	–3,63
—	SCOA 1	13	13,35	+2,69
6	SCOR S.A 1	638	633	–0,78
7,50	S.E.B. 1	504	500	–0,79
28,50	Sefimeg 1	500	495,50	–0,90
12,80	Selectibanque 1	169,50	170	+0,29
7	Sextant Avionique 1	250	—	—
32	SFIM 1	795	800	+0,63
5	SGE 1	277,50	275,10	–0,86
31,15	Simco 1	565	565	—
6	S.I.T.A 1	648	648	—
10	Skis Rossignol 1	1405	1394	–0,78
9	Sligos 1	488	489	+0,20
15	Societe Gale A 1	630	624	–0,95
5	Sodecco (B) 1	41,40	40,50	–2,17
8,85	Sodero (Ns) 1	73,50	73,50	—
21	Sodexho 1	1045	1049	–0,48
2	Sogenal (Ny) 1	127	127	—
33	Sommer-Allibert 1	1760	1805	+2,56

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
39,38	Sophia 1	538	538	—
34,50	Sovac 1	1520	1493	–1,78
18,50	SPEP 1	549	527	–4,01
17	Spie Batignolles 1	406	397	–2,22
23	Strafor Facom 1	565	558	–1,24
8,20	Suez 1	345,70	342	–1,07
14,50	Synthelabo 1	225	223	–0,89
6	Thomson-CSF 1	181,20	182,80	+0,88
7	Total 1	312,30	312,10	–0,06
8	UAP 1	642	634	–1,25
10	UFB Locabail 1	385	376,50	–2,21
5	UGC DA(ex Robur)M1	250,50	246	–1,80
25	UIC 1	542	544	+0,37
33	UIF 1	605	607	+0,33
73,30	UIS 1	980	980	—
26	Unibail 1	452	450	–0,44
7	Valeo 1	989	975	–1,42
6,30	Vallourec 1	238	237	–0,42
9	Via Banque 1	360	353	–1,94
7	Worms & Cie 1	305	305,10	+0,03
28	Zodiac 1	1899	1890	–0,47
56	Elf Gabon	985	980	–0,51
0,47	Amax 1	146,70	149,30	+1,77
0,17	American Barrick 1	148	149	+0,68
1,25	American Express 1	201,20	199	–1,09
1,69	A.T.T. 1	375	361,60	–3,57
3,93	Anglo American 1	185,50	186,60	+0,59
7,61	Amgold 1	405	403,50	–0,37
1,94	Banco Santander 1	282,80	283,90	+0,39
25,27	B.A.S.F. 1	915	896	–2,08
27,79	Bayer 1	1050	1043	–0,67
0,26	Blenheim Exhibit 1	41	41	—
2,32	Buffelsfontein 1	59,20	61	+3,04
1,53	Chase Manhattan 1	211,50	206,50	–2,36
32,76	Daimler Benz 1	2500	2500	—
—	De Beers 1	114,50	116,50	+1,75
37,80	Deutsche Bank 1	2728	2725	–0,11
30,34	Dresdner Bank 1	1456	1450	–0,41
1,33	Driefontein 1	60,80	64,60	+6,08
2,07	Du Pont Nemours 1	294	295,10	+0,37
2,45	Eastman Kodak 1	368	363,90	–1,11
—	East Rand 1	18,95	19,35	+2,11
8,16	Echo Bay Mines 1	69	69,35	+0,51
3,29	Electrolux 1	195,50	195	–0,26
1,82	Ericsson 1	279	275	–1,43
3,33	Exxon Corp. 1	393	393	—
1,83	Ford Motor 1	317,50	316	–0,47
2,04	Freegold 1	62,70	64,60	+3,03
0,23	Gencor Limited 1	14,50	14,75	+1,72
3,19	General Electric 1	582	582	—
0,93	General Motors 1	290	286,10	–1,34
13,77	Generale Belgique 1	424,10	425	+0,21
0,43	Grd Metropolitan 1	40	40,20	+0,50
0,71	Guinness Plc 1	41,40	41,80	+0,97
0,25	Hanson Plc 1	22,55	22,50	–0,22
0,33	Harmony Gold 1	26	26,30	+1,15
1,25	Hewlett-Packard 1	442	448,20	+1,40
0,25	Hitachi 1	49,75	49,70	–0,10

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
22,73	Hoechst 1	990	972	–1,82
2,58	I B M 1	255	249	–2,35
2,83	I.C.I 1	61,50	60,80	–1,14
2,41	I.T.T. 1	558	552	–0,72
0,77	Ito Yokado 1	268,90	265,80	–1,15
0,28	Matsushita 1	80	79,50	–0,63
0,52	Mc Donald's 1	310,70	324,10	+4,31
1,22	Merck and Co 1	178,50	177	–0,84
3,89	Minnesota Mining 1	665	—	—
0,18	Mitsubishi Corp. 1	67,65	67,50	–0,22
3,70	Mobil Corporat. 1	456,10	—	—
2,98	Morgan J.P. 1	442,60	—	—
57,18	Nestle SA Nom.	4225	4390	+3,91
0,70	Nippon Meat Packer	90,50	90,50	—
2,02	Norsk Hydro 1	166,10	164,80	–0,78
5,34	Ofsl 1	156,20	165	+5,63
34,47	Petrofina 1	1570	1574	+0,25
3,23	Philip Morris 1	282	280	–0,71
3,13	Philips N.V 1	114	110,70	–2,89
0,28	Placer Dome Inc 1	121,50	119	–2,06
1,58	Procter Gamble 1	278,40	276,90	–0,54
6,48	Quilmes 1	215	214	–0,47
1,66	Randfontein 1	44,45	47,60	+7,09
1,09	Rhone Poul.Rorer 1	271	267,40	–1,33
10,93	Royal Dutch 1	581	586	+0,86
1,14	R T Z 1	60,50	60,35	–0,25
—	Saatchi & Saatchi	14,40	14,60	+1,39
0,82	Sega Enterprises	632	640	+1,27
0,31	Saint-Helena 1	43,40	44,30	+2,07
1,72	Schlumberger 1	379,20	376,10	–0,82
1,06	Shell Transport 1	57,75	58,50	+1,30
33,14	Siemens 1	2409	2399	–0,42
1,13	Sony Corporation 1	255,50	254	–0,59
0,19	Sumitomo Bank 1	144	142	–1,39
1,13	T.D.K 1	232,70	230,80	–0,82
1,15	Telefonica 1	60,50	62	+2,48
0,23	Toshiba 1	40,20	40,20	—
9,60	Unilever 1	600	612	+2
2,09	Unit.Technologie 1	355	351,20	–1,07
9,62	Vaal Reefs 1	440	454,80	+3,36
5,03	Volkswagen A.G 1	1386	1390	+0,29
3,97	Volvo (act.B) 1	336	336	—
3,31	Western Deep 1	175,50	190	+8,26
3,86	Xerox Corp 1	444,60	444,50	–0,02
0,29	Yamanouchi 1	136,10	135,50	–0,44
—	Zambia Copper 1	5,50	5,60	+1,82

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 10,8%79	103,80	10,267
CNA 9% 4/92 CB	114,10	2,589
EDF 8,6% 92 C1	114	3,063
Emp.Etat 6%7/93-97	100,69	0,526
Em.Etat 13,4%83 CA	101,56	8,774
Em.Etat10,26%86 CA	110,05	4,441
OAT 9,90% 12/97 CA	114,72	6,690
OAT TMB 01/99 CA	98,90	5,249
OAT 10% 5/00 CA	119,60	2,247
OAT 01 TME CA	108,10	3,680
OAT 8,5%11/02 CA	114,34	8,171
OAT 8,50% 19 CA	118	6,893
OAT 8,50% 92-23 CA	118,35	2,855
BFCE 9% 91-02	115,35	7,052
CEPME 8,5% 88 CB	108,06	1,095
CEPME 9% 89 CA	113,40	8,951
CEPME 9% 92-06 TSR	—	1,356
CFD (CCCE)9,7%90CB	119,85	5,129
CFD exCCCE8,6%92CB	—	4,430
CFF 10% 88-98	116,31	8,192
CRH 8,5% 87-88 CA	110,50	3,842
CFF 9% 88-97 C1	109,78	7,841
CFF 10,25% 90 C1	—	4,353
CRH 8,6% 92-93 CB	111,10	1,155
CLF 8,9% 88 C1	113,32	1,975
CLF 9%88-93/98 C1	110,60	4,658
EDF 8,6% 88-89	111,29	4,312
Financder 9%91C2 #	117,85	6,516
Finansd.8,6%92 #C2	112,30	4,759
Floral9,75% 90 C1	116,62	0,641
PTT 11,2% 85 CB #	110,67	7,318
SNCF8,8% 87-93C1	111,15	4,725
....	—	—
....	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	300	301
Bains C.Monaco 1	921	925
B.Hypoth.Europ.	172	—
B.N.P. Intercont.2	475	472,20
Benedictine	2925	2925
Bidermann Intl	380	—
B T P (la cie) 2	32	32,70
Cambodge	870	869
Carbone Lorraine	472	480,10
Case Poclain 2	2,10	—
CBC 2	349,90	345
Centenaire Blanzy	330,50	329
Ceragen Holding	27	28,35
Champex (Ny)	7,98	—
CIC Un.Euro.CIP 1	270	270
C.I.T.R.A.M. (B)	3000	—
Cpt Lyon Alem.2	360	365
Concorde-Ass Risq2	748	740
Constr.Met.Prov.	11	—
Credit Gen.Ind.	120,10	—
Darblay	590	—
Didot Bottin	540	535
Eaux Bassin Vichy	2410	—
Ecia 2	417	413

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ent.Mag. Paris	3800	—
Eridania Beghin CI	628	629
Fidei(ex Immofice)2	367	369
Finalens	363	376
F.I.P.P.	151	—
FNAC 2	2890	—
Fonciere (Cie)	821	824
Foncina	407	407
France I.A.R.D	400	400
France S.A 1	2000	1980
Fom. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	578	578
Genefim	349	341
Gevelot	480	—
G.F.C. 2	465	464
Groupe Victoire	1480	1480
G.T.I (Transport)	209	—
Immobail 2	445,50	447
Immobanque 2	894	889
Im.Marseillaise	5210	5260
Invest.(Ste Cle.)2	2800	—
Lille Bonnieres	1050	1050
Locafinanciere	525	—
Louvre 1	2371	2389
Lucia	190	—
Machines Bull 2	26	25,50
Mag.Uniprix	178	175
Metal Deploye	241	250,50
Mors 2	46,10	45,60
Navigation (Nle)	132	130
Optorg 2	270	—
Oreal (CI)	840	—
Origny-Desvroise	809	810
Monoprix	1280	1280
Paluel-Marmont	391	—
Parfinance	196	—
Paris Orleans	203,50	203
Piper Heidsieck	720	721
Porcher	200	203
Promodes (CI)	670	670
Publicis 2	870	860
Rochefortaise Com.	165	165
Rosario 2	171	172
Rougier	238	237
S.A.F.A.A.	210	210
S.A.F.I.C Alcan	198	—
Saga	340	—
Salins du Midi 2	525	523
Savoisienne M.	156	—
Silic 2	751	750
S.I.P.H.	85	—
Sofal 2	470	—
Sofio	314	310
Sofitam	60,10	61
Sofragi 2	3400	—
Soudure Autogene	692	695
Sovabail	392,50	392,50
Sucri	975	—
Taittinger 1	2018	2000
Testut-Aequitas	100	—
Tour Eiffel	295	—
Ufiner Cofreth	1501	1502
Vicat 2	460	445
Virax	108	108
....	—	—
....	—	—
....	—	—
....	—	—
....	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	477	—
Akzo NV	530	—
Alcan Aluminium	121	124,40
American Brands	189,10	190
Arbed	476,10	—
Asturienne Mines	110	110
Banco Pop. Espanol	635	620
Banque Regl.Inter.	38000	36900
Chrysler Corp.	260,10	264
C.I.R SPA	3,60	—
Commerzbank AG	1050	—
Dow Chemical Co.1	350	356
Fiat Ord.	25	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	560	560
Gevaert	1200	—
Glaxo Holdings Plc	48	49
Goodyear T.& R.Cy	250,10	—
Honeywell Inc.	283	—
Johannesburg Cons.	71	—
Kubota Corp.	37,16	—
Noranda Mines	105	—
Olivetti Priv.	5,75	5,75
Pfizer Inc.	351	352,80
Ricoh Cy	45	—
Robeco	368	364,50
Rodamco N.V.	186,20	186,40
Rolinco	365,10	389
Saipem SPA	5,35	—
Sema Group Plc	29,60	—
SKF Aktiebolaget	87,30	—
Tenneco Inc.	295	300
Toray Ind.	38	—
West Rand Cons.	5,35	5,25
....	—	—
....	—	—
....	—	—
....	—	—
....	—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	312	—
Blanzy-Ouest*	826	—
Brasseries Maroc	400	—
Calciphos*	66	—
Canadien Pacifique	94,70	—
CGH Cogenhor ach.*	7	—
CEGF (Ent.Ga.Frl.)	525	—
Cie Industrielle*	4101	—
Coparex Inter.*	553	—
Cr.Universel (Cie)	270	—
CEAC.*	75,85	—
GFF (Grpe Fon.F) 2	4,80	—
Grace and Co	225	—
Table France*	350	—
Koninkl. Pakhoed	75,10	—
Lecteurs Monde+ *	185,20	—
Nicolas nom	673	—
Off.Com.Pham. *	1000	—
Paris France	215	—
Partic.Percier *	230	—
Rorento	298,50	—
S.A.C.E.R.	630	—
St-Dominique(Fin)2	154	—
St Gobain Emball.*	1550	—
Schlumberger Ind.*	431	—
SEPR *	1202	—
SMCI (M)	50	—
SPR "B" nom	252	—
Visiprix	1700	—
Waterman *	1100	—
....	—	—
....	—	—
....	—	—
....	—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cable 1	622	616
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	480	464,60
Boisset (Ly)	190	—
CRCAM Paris IDF 1	930	927
Calberson	310	315
Cardif SA 2	1040	1080
CEGEP	167	167
CFPI	165	165
C.N.I.M 2	1260	1270
Codetour	310,50	325
Creeks	118	117
Dauphin OTA	260	—
Devanlay 2	1155	1100
Labor.Dolisos	104	118
Editions Belfond	110	—
Europ Propulsion 2	275	280
Finacor	189	185
G.I.M. S.A.	705	709
Gravograph	152,50	—
Guimoti 2	800	802
I.C.C.	239,40	—
Idianova	64,90	64
Immob.Hotel. 2 #	1195	1199
Int. Computer	125	125
IPBM	39,40	39
Molex	191	—
N.S.C Schlum.Ny 2	650	648
Seribo	170	170
Sopra	325	325
TF1-1	535	526
Thermador Hold(Ly)	345	345
Unilog	242	246
Viel et Compagnie	190	185
Yves St Laurent 1	748	738
....	—	—
....	—	—
....	—	—
....	—	—
....	—	—

Sicav (sélection) 13 août

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actifion	263,52	256,47
Actimonetaire C et D	31837,70	31837,70
Améri-gan	8339,58	8018,81
Amplitude	762,83	740,61
Antigone tresor	728888	728888
Arbitr. Court Terme	8087,91	8087,91 ◆
Associa Premiere	33342,51	33342,51
Associc	1192,71	1192,71
Atout Futur	535,87	522,80
Aurecic	1675,38	1626,58
Avenir Alizes	1982,85	1924,36
Axa Capital	206,91	200,88
Axa Court Terme	8937,03	8937,03
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1185,53	1151,39
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	935,18	907,94
Axa Europe	140,78	136,68
Axa Investments	137,26	133,26
Axa NPI	142,40	138,25
Axa Ob.Fr.Extraes	163,17	158,42
Axa.Ob.In.Ex Mx.U.Se.	167,57	162,69
Axa Prem.Ex.Agepre.	128,28	124,54
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	160,71	156,03
Axa Valeurs PER	148,38	144,06
Cadence 1	1126,97	1104,87
Cadence 2	1113,03	1091,21
Cadence 3	1125,39	1103,32
Capimonetaire	6995,07	6988,08
Capiobli̇g	7710,51	7559,32
Capitacic	1593,48	1569,93
Coexis	1542,09	1513,34
Comptavalor	3932,15	3928,26
Credinter	511,56	496,66
Credit Mutuel Capital	1487,47	1456,30
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	744,05	744,05
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	111,27	108,29
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis.	109,34	106,41
Cred.Mut.Ep.J	77714,38	77714,38
Cred.Mut.Ep.long.T	228,46	222,35
Cred.Mut.Ep.Monde	1395,29	1357,95
Cred.Mut.Ep.Quatre	1177,59	1146,07
Dieze	1624,13	1593,65
Drouot France	1026,79	996,88
Drouot Sécurité	278,16	270,06
Ecocic	1223,35	1187,72
Ecupar	139,53	135,47
Ecur. Capitalisation	3041,75	3011,63 ◆
Ecur. Expansion	540467,52	539658,03
Ecur. Géovaleurs	2676,61	2598,65
Ecur. Investissement	171,25	166,26
Ecur. Monepremière	75104,89	75104,89 ◆
Ecur. Monétaire	22017,53	22017,53
Ecur. Trésorerie	2711,70	2711,70
Ecur. Trimestriel	2132,08	2110,97 ◆
Elanciel	132,79	128,92
Energie	398,10	378,14
Eparcic	4043,37	4043,37
Eparcourt-Sicav	4374,04	4363,13
Epargne Associat.	26346,82	26046,83
Epargne-Unie	1559,58	1521,54
Eufi Cash capi.	8930,09	8930,09 ◆
Eurco Solidarité	1215,85	1203,61 ◆
Eurocic Leaders	1244,58	1208,33
Eurodyn	1374,83	1340,52
Euro Gan	7427,50	7141,83
Fonsicav	16234,38	16201,98
France-gan	12521,03	12039,45
France Garantie	283,43	282,86 ◆
France Obligations	494,06	489,17
Francic	535,38	519,79

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	130,78	126,97
Francic-Regions	1251,63	1215,17
Fructi-Associations	39,17	39,77
Fructi-Capi	48,96	48,24
Fructidor	251,78	248,06
Fructifrance action C	223,60	218,15
Fructifrance action D	213,98	208,76
GAN Rendement	5697,30	5613,10
Gestilion	17165,61	17165,61
Gest.Associations	207,42	202,86
Horizon	1585,69	1539,50
HLM Monétaire	15623,76	15623,76 ◆
Indicia	1228,98	1204,71 ◆
Indust.Fse.Court.T.	1653,80	1653,80 ◇
Intensys	105,37	105,11
Interepar	113522,09	110215,62
Interoblig.	17580,95	17236,23
Intersélection Fce	583,31	571,87
Japacic	206,61	200,59
Jeunepargne	332,76	327,84
Latitude	2511,94	2508,18
Lion Association	12031,88	12031,88
Lion Institution	35887,25	35797,76
Lionplus	1187,99	1164,70
Lion Trésor	2391,21	2367,53
Livret Bourse Inv.	656,08	636
Livret Portefeuil.	835,24	810,91 ◆
Méditerranée	207,48	201,44
Mensuel CIC	10443,28	10339,88
Monadan	76416,44	76416,44
Mone.J	40398,94	40398,94 ◇
Monévalor	45903,60	45903,60
Mutualité dépôts	15533,65	15502,64
Natio Court Terme	108273	105955
Natio Court Terme2	319413	319413
Natio Epargne	20440,18	20237,80
Natio Ep. Capital	12837,94	12710,83
Natio Ep. Croissance	2104,21	2047,89
Natio Ep. Obligations	221,46	215,53
Natio-Ep. Retraite	146,75	142,82
Natio Ep. Trésor	9092,90	9074,75
Natio. Eparg. Valeurs	521,40	507,45
Natio-Fran.index	1186,98	1155,21
Natio-Imm.	1412,03	1374,24
Natio-Inter	1833,06	1784
Natio-Monétaire	28074,53	28074,53
Natio-Opportunités	1303,32	1268,44
Natio-Patrimoine	1598,82	1557
Natio-Perspectives	1283,55	1249,20
Natio-Placements	66067,42	66067,42
Natio-Revenus	1107,30	1096,34
Natio Sécurité	12332,78	12332,78
Natio-Valeurs	1002,51	975,68
Nippon-Gan	7992,94	7685,52
Nord Sud Develop	1906,38	1902,57 ◆
Obli-Associations	184,49	181,75
Oblicic-Mondial	3121,63	3075,50
Oblicic-Régions	1115,80	1098,31
Oblifutur	3400,87	3337,46
Oblig. tres caté.	213,26	210,11
Oblilion	1755,53	1738,15
Oblisécurité Sicav	14485,57	14485,57
Oraction	1637,70	1597,76
Paribas Capitalisation	1842,47	1806,16
Paribas Opportunites	150,66	146,27
Paribas Patrimoine	682,52	662,64
Patrimoine Retraite	254,82	249,82
Pervalor	672,86	659,67
Planinter	1454,17	1418,70 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Plénitude	158,55	153,93
Poste Croissance	6133,22	6127,89
Poste Gestion	73819,30	73819,30
Première Oblig.	11127,35	11116,23
Prevoy. Ecureuil	112,73	111,61 ◆
Prv/Associations	32868,58	32868,58
Proficius	1024,54	1005,44
Quartz	158,69	154,82
Rentacic	173,13	170,57
Revenus Trimestr.	5618,48	5562,85
Revenu-Vert	1225,30	1202,45
St Honore Vie & Santé	1096,01	1046,31
St Honore Bons du Tr.	12532,19	12469,84
St Honore Invest.	907,66	866,50
St Honoré Pacifique	873,87	834,24
St Honore Real	16745,34	16678,83
Sécuricic	1936,15	1936,15
Securi-Gan	13498,02	13233,35
Securitaux	1552,14	1552,14
Sicasden	750,59	739,50
Sicav Associations	2065,98	2065,98
SFI-CNP Assur	782,95	760,15
S.G. Fr. opport. C et D	1452,23	1423,75
Sicav 5.000	503,63	490,15
S.I. Est	1685,84	1636,74
Slivafrance	805,38	783,81
Slivam	474,25	461,56
Slivarente	238,25	233,58
Slivinter	560,12	545,13
S.N.I.	1276,46	1238,28
Sogenfrance C	1365,73	1338,95
Sogenfrance D	1319,34	1293,47
Sogépargne	356,09	349,11
Soginter	1624,82	1592,96
Soleil Investissements	695,98	669,21
Solstice	2298,12	2292,39
State Street Act. Eur	11873,19	11471,68 ◆
State Street Act. Frce.	12727,49	12356,79
St. Str Act.Japon	18053,39	17442,89
State Street Emer. Mts.	15507,11	14761,57
St.Street OAT Plus	12705,99	12456,85
Strategie Actions	978,32	940,69
Stratégie Rendement	1639,06	1587,47
Techno-Gan	6624,64	6369,85
Thesora	776,02	768,34
Trésor Plus	1512,96	1497,98
Trésor Trimestriel	1083,51	1072,78
Trésoricic	146049,74	146049,74
Trilion	5573,41	5501,89
Uni-Associations	125,18	125,18 ◇
Uni-Foncier	1470,89	1435,01
Unifrance	673,76	657,33
Uni Régions	1329,15	1298,73
Univar	261,02	261,02 ◇
Univers Actions	1579,55	1541,02
Univers Obligations	2175,16	2134,60
Valorg	2288,97	2286,68 ◆
Valreal	59689,32	59659,54
Winterthur St-Honore	258,60	246,87

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 13/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	6,0250	6,0550	5,80	6,30
Ecu	6,7075	6,7290	—	—
Allemagne (100 dm)	350,9100	353,8500	341	361
Belgique (100 F)	16,4360	16,5405	15,90	16,90
Pays-Bas (100 fl)	311,3700	314,0700	302	322
Italie (1000 lires)	3,7190	3,7270	3,45	3,95
Danemark (100 krd)	85,6800	85,4000	81	89
Irlande (1 iep)	8,2145	8,2570	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,8670	8,8930	8,45	9,25
Grèce (100 drachmes)	2,5110	2,5285	2,69	3,09
Suisse (100 f)	395,2700	397,9700	383	403
Suède (100 krs)	73,9200	73,7600	69	78
Norvège (100 k)	80,6000	81,0300	76	85
Autriche (100 sch)	49,8680	50,2870	48,70	51,70
Espagne (100 pes)	4,2475	4,2660	3,95	4,55
Portugal (100 esc)	3,4300	3,4400	3,05	3,85
Canada (1 $ can)	4,5954	4,6186	4,40	4,85
Japon (100 yens)	5,8354	5,9114	5,70	6

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 13/08
Or fin (kilo en barre)	73500	71800
Or fin (en lingot)	72800	72150
Napoléon (20f)	411	409
Pièce Fr (10 f)	390	—
Pièce Suisse (20 f)	409	409
Pièce Latine (20 f)	414	420
Souverain	532	535
Pièce 20 dollars	2560	2500
Pièce 10 dollars	1212,50	1212,50
Pièce 5 dollars	740	—
Pièce 50 pesos	2705	2730
Pièce 10 florins	430	420

Matif (Marché à terme international de France)

13 août 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 106 917

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	125,20	122,58	122,24
Précédent	125,32	122,82	122,34

CAC 40 A TERME
Volume : 26 171

Cours	Août 93	Sept. 93	Oct. 93
Dernier	2161,50	2172	2185
Précédent	2176	2187	2198,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

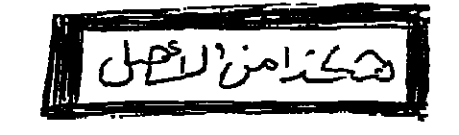
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABREVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

L'Espionnage, un genre impur : les Gens de la nuit (1954, v.o. s.t.f.), de Nunnally Johnson, 19 h ; Maldonne pour un espion (1967, v.o. s.t.f.), d'Anthony Mann, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

Portraits de Paris : Balade poétique : Champs-Elysées (1953) de Walter Carone, Roger Thérond, Zazie dans le métro (1960) de Louis Malle, 14 h 30 ; le Nouveau Visage de Paris 1982-1992 : Architecture et Urbanisme à Paris (1992) de Jean-François Roudot, la Grande Arche (1989) de Pascal Kane, la Pyramide du Grand Louvre (1985) de la Vidéothèque de Paris, 16 h 30 ; les Halles : les Halles centrales (1927) de B. Kaufmann, Voici le temps des assassins (1956) de Julien Duvivier, 18 h 30 ; Paris banlieue : l'Amour existe (1961) de Maurice Pialat, le Café des jules (1988) de Paul Vecchiali, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A TOUTE ÉPREUVE (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
ALARME FATALE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. . UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18).
AMANTS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
ANGLE MORT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
AU-DESSUS DE LA LOI (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).
BAD LIEUTENANT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BENNY & JOON (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BOXING HELENA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA CAVALE DES FOUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
CHUTE LIBRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
COMMENT FONT LES GENS (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DUEL A ICHIJOJI (Jap., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).
L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES EPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FANFAN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55).
FIORILE (It., v.o.) : Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34).
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55).
LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LAST ACTION HERO (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
LA LÉGENDE DE MUSASHI (Jap., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).
LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
MAD DOG AND GLORY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
MADE IN AMERICA (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
MUSASHI. UN FILM EN TROIS ÉPOQUES (Jap., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).
MY OWN PRIVATE IDAHO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
LES NUITS FAUVES (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).
LE PAYS DES SOURDS (Fr.) : Reflet République, 11e (48-05-51-33).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
POSSE, LA REVANCHE DE JESSIE LEE (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55).
PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
4 NEW-YORKAISES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SANTA SANGRE (Mex., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
SIDEKICKS (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
SNIPER (A., v.f.) : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SWING KIDS (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THE CRYING GAME (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES TORTUES NINJA 3 (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
TRACES DE SANG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82).
UN CRIME (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).
UN FLIC ET DEMI (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18).
UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).
UNE BALLE DANS LA TÊTE (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
UNE FAMILLE FORMIDABLE (It., v.o.) : Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES VISITEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; *Publicis Champs-Elysées*, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LA VOIE DE LA LUMIÈRE (Jap., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

LES FILMS NOUVEAUX

LA CHAMBRE 108. Film français de Daniel Moosmann : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

CIBLE ÉMOUVANTE. Film français de Pierre Salvadori : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

DENIS LA MALICE. Film américain de Nick Castle, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

JE M'APPELLE VICTOR. Film français de Guy Jacques : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MÉTISSE. Film français de Mathieu Kassovitz : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LA PART DES TÉNÈBRES. Film américain de George A. Romero, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

UN, DEUX, TROIS, SOLEIL. Film français de Bertrand Blier : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) : Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 30.
ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 15 mn.
ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer., sam. 20 h, dim. 20 h 30.
AU FEU... LES POMPIERS (Tch., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer., ven. 16 h.
LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 13 h 45, jeu., sam., lun. 15 h 45.
BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 14 h.
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) séances mer., jeu., ven. à 18 h, 20 h, 22 h, sam., dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après.
CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 19 h, 21 h.
CLASS 92 (A.) : Brady, 10e (47-70-08-86) mer., jeu., ven., sam., de 12 h 30 à 21 h 40.
CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., jeu., ven., sam., lun., avec.
DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) mer., ven., dim., mar. 18 h 10.
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 17 h 15.
HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS (Hongkong, v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 16 h, ven. 20 h 10, sam. 14 h.
HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS 2 (Hongkong, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 21 h 40.
HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS 3 (Hongkong, v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 18 h, ven. 16 h.
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.
L'ILE AUX FLEURS (Brés.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h 30 T.U. : 22 F.
INDOCHINE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 21 h 15.
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.
LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h.
MALCOLM X (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer., ven. 18 h, sam., lun. 20 h, dim. 16 h 20.
LE MÉPRIS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) mer., ven., dim., mar. à 12 h.
LE MIRAGE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 12 h.
MUSIC LOVERS (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 16 h, jeu., ven. 18 h.
ORPHÉE (Fr.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34) mer. 12 h 10.
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 22 h.
QUERELLE (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40.
REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu., ven., sam., dim., lun. 20 h, 22 h.
ROBOCOP 3 (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim., lun. 15 h 15, ven., sam. 17 h 15.
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h.
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h.
THE KING OF NEW YORK (A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) mer., jeu., ven., sam., avec.
TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 45.
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34) mer., dim. 12 h 05.
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h 15.

LES GRANDES REPRISES

AN ANGEL AT MY TABLE (Néo-zélandais, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
L'ANGE BLEU (All., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BAMBI (A., v.f.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
DE FORCE AVEC D'AUTRES (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
L'EMPIRE DES SENS (Fr.-Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
IF (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
LE LAURÉAT (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LORD JIM (Brit., v.o.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).
LA MANIÈRE FORTE (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
MARIAGE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
1900 (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'OR DE NAPLES (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
ORANGE MÉCANIQUE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE QUATRIÈME HOMME (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
SPETTERS (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
THÉORÈME (It., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

FESTIVALS

ADORABLE AUDREY (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Funny Face, mer. à 19 h 15, 21 h 45 ; Deux têtes folles, jeu. à 19 h 15, 21 h 45 ; Sabrina, ven. à 19 h 15, 21 h 45 ; Vacances romaines, sam. à 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45 ; Au risque de se perdre, dim. à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 film 15 mn après ; Ariane, lun. à 19 h 15, 21 h 45 ; Charade, mar. à 19 h 15, 21 h 45.
CARY GRANT, CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COMÉDIE (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). La Dame du vendredi, dim. à 14 h, 19 h 15, 21 h 30 film 15 mn après ; Arsenic et Vieilles Dentelles, lun. à 19 h 15, 21 h 30 film 15 mn après ; l'Impossible Mr. Bébé, mer. à 19 h 15, 21 h 30 film 15 mn après.
DEUX PLACES AU PRIX D'UNE : 50 CLASSIQUES (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Pat Garrett et Billy the Kid, mer. à 19 h, 21 h 30 ; Qu'est-il arrivé à Baby Jane?, jeu. à 19 h, 21 h 30 ; la Femme à abattre, ven. à 19 h, 21 h 30 ; l'Extravagant Mr Ruggles, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Ninotchka, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Freud, passions secrètes, lun. à 19 h, 21 h 30 ; la Vie passionnée de Vincent van Gogh, mar. à 19 h, 21 h 30. Deux places au prix d'une, invitez qui vous voulez.

ERIC ROHMER, Denfert, 14e (43-21-41-01). La Collectionneuse, mar. 12 h ; la Marquise d'O, ven. 11 h 50 ; la Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne, Véronique et son cancre, dim. 12 h.

HUIT MODÈLES DE L'HUMOUR A L'ANGLAISE (v.o.), Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34). L'Homme au million, mer. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; Tueurs de dames, jeu., lun. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; Passeport pour Pimlico, ven. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; l'Homme au complet blanc, sam. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; Noblesse oblige, dim. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; De l'or en barres, mar. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après.

INTÉGRALE INGMAR BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). L'Attente des femmes, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Communiants, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une passion, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Fraises sauvages, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Fanny et Alexandre, dim. à 13 h 45, 17 h 10, 20 h 35 ; Scènes de la vie conjugale, lun. à 13 h 45, 17 h 10, 20 h 35 ; l'Œuf du serpent, mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

JAMES STEWART, ANTHONY MANN (v.o.), Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). Winchester 73, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; l'Homme de la plaine, jeu., sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; l'Appât, ven., dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; les Affameurs, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Je suis un aventurier, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

L'ETRANGE FESTIVAL (v.o.), Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47). Possession, mer. à 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 ; Ville zéro, jeu. à 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 ; Sweetie, ven. à 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 ; les Premiers Hommes dans la Lune, sam. à 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30 : Nuit roman-porno japonais, ; la Véritable Histoire d'Abe Sada, La Barrière de chair, sam. 22 h 30 ; le Monde perdu, dim. 12 h (avec brunch), 16 h 30, 18 h 30 ; Visage d'un autre, lun. 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30.

LES INÉDITS D'AMÉRIQUE (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Sure Fire, jeu. 16 h, ven. 18 h, sam. 14 h, mar. 20 h, Hippy Porn, mer., dim. 14 h, ven., sam. 20 h, lun. 22 h, mar. 16 h ; Highway Patrolman, mer. 16 h, jeu. 22 h, ven. 14 h, sam., lun. 18 h, dim. 20 h ; Together Alone, mer., mar. 18 h, jeu. 14 h, dim. 22 h, lun. 16 h ; Gas, Food, Lodging, mer., sam. 22 h, jeu., lun. 20 h, ven. 16 h, dim. 18 h, mar. 14 h.

LUBITSCH TOUCH (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). The Shop around the corner, mer. à 19 h 15, 21 h 30 film 15 mn après ; la Huitième Femme de Barbe-Bleue, jeu. à 19 h 15, 21 h 30 film 15 mn après, Sérénade à trois, ven. à 19 h 15, 21 h 30 film 15 mn après.

LUIS BUNUEL, ARCHITECTE DU RÊVE, Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04). Le Journal d'une femme de chambre, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; la Voie lactée, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Tristana, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; le Charme discret de la bourgeoisie, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Belle de jour, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Cet obscur objet du désir, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; le Fantôme de la liberté, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Le Mariage de Maria Braun, mer. à 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 ; le Marchand des quatre saisons, jeu. à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; la Troisième Génération, ven. à 13 h 30, 15 h 35, 17 h 40, 19 h 45, 21 h 50 ; les Larmes amères de Petra von Kant, sam. à 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 ; Lola, une femme allemande, dim. à 13 h 30, 15 h 35, 17 h 40, 19 h 45, 21 h 50 ; Tous les autres *s'appellent Ali, lun. à 13 h 45, 15 h 45*, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; Effi Briest, mar. à 13 h 45, 16 h 20, 18 h 50, 21 h 25.

RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Effi Briest, mer. à 13 h 50, 16 h 25, 19 h, 21 h 35 film 5 mn après ; Prenez garde à la sainte putain, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; le Mariage de Maria Braun, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 45 film 5 mn après ; l'Année des treize lunes, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 45 film 5 mn après ; Maman Kusters s'en va au ciel, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 45 film 5 mn après ; le Droit du plus fort, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 45 film 5 mn après ; Lola, une femme allemande, mar. à 13 h 30, 15 h 40, 17 h 50, 20 h, 22 h 10 film 5 mn après.

RÉTROSPECTIVE MICHELANGELO ANTONIONI (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Chronique d'un amour, mer. 20 h, jeu. 18 h, ven., mar. 22 h, sam., dim. 16 h, lun. 14 h ; Femmes entre elles, mer. 16 h 30, jeu. 21 h 30, dim. 14 h, lun. 19 h, l'Avventura, mer. 16 h 30, ven. 14 h, sam. 19 h, lun. 21 h 30 ; la Nuit, jeu. 16 h 30, ven. 21 h 30, dim. 14 h, lun. 19 h ; l'Eclipse, ven., mar. 19 h, sam. 16 h 30, lun. 14 h ; le Désert rouge, mer. 14 h, jeu. 21 h 30, dim. 19 h, mar. 16 h 30 ; Blow-up, mer., dim. 21 h 30, ven. 16 h 30, mar. 14 h ; Profession : reporter, mer. 19 h, jeu. 14 h, sam. 21 h 30, lun. 16 h 30 ; Identification d'une femme, jeu. 19 h, sam. 14 h, dim. 16 h 30, mar. 21 h 30 ; le Cri, mer. 14 h, sam. 19 h, lun. 16 h 30 ; Zabriskie Point, ven., sam. 14 h, dim. 21 h 30, mer. 16 h 30 ; la Dame sans camélias, jeu. 19 h, ven. 21 h 30, mar. 14 h.

VISA-VILLES, Maison de la Villette - salle audiovisuelle, 19e (40-03-75-00). Belleville lumière, mer., de 13 h à 14 h, jeu., ven., dim., mar., de 13 h à 15 h, sam., de 15 h 30 à 16 h ; En remontant la rue Vilin, mer. 14 h, jeu., ven., dim., mar. à 15 h 30, 16 h 30, sam. 16 h, 17 h

PARIS EN VISITES

MERCREDI 18 AOÛT

« L'Institut océanographique, création du prince Albert 1er de Monaco » (limité à trente personnes), 13 h 30, 195, rue Saint-Jacques (Monuments historiques).

« Le nouveau parc André-Citroën à l'emplacement des usines Citroën », 14 h 30, devant le collège, à l'angle de la rue Balard et de la rue Saint-Charles (Monuments historiques).

« Cités artisanales du faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, 1, rue du Faubourg-Saint-Antoine (Paris pittoresque et insolite).

« Artistes et personnages célèbres du cimetière Montmartre », 14 h 30, entrée du cimetière, 20, rue Rachel (Sauvegarde du Paris historique).

« Les plus beaux passages et les plus célèbres galeries autour du Palais-Royal », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (D. Fleuriot).

« De l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés aux vestiges de l'enceinte de Philippe-Auguste », 14 h 30, porche principal de l'église (Mme Cazes).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Panthéon », 15 heures, sur la place, devant la façade (Paris et son histoire).

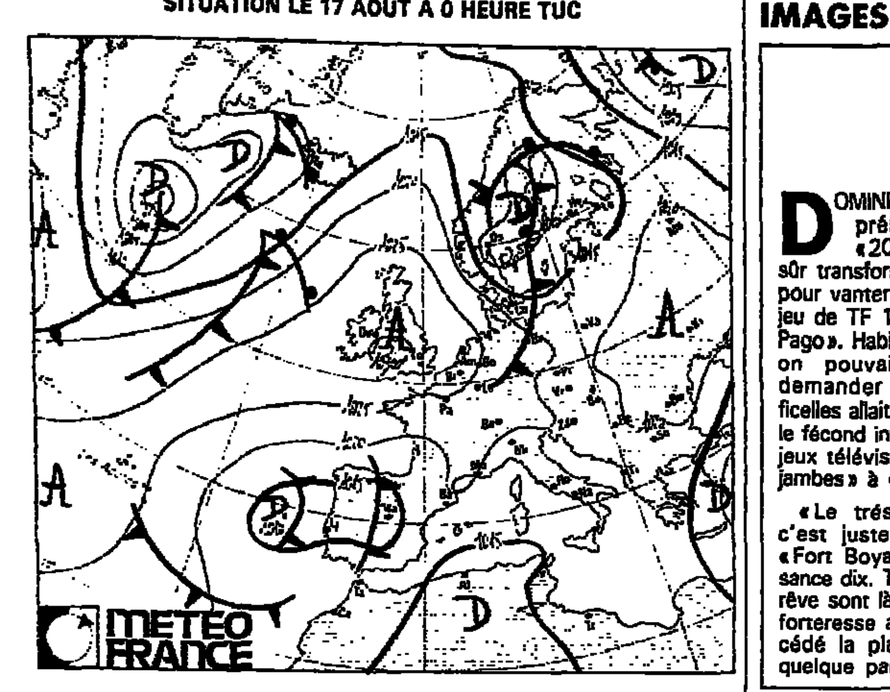
CONFÉRENCES

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 15 h 30 : « Le parc de La Villette, ou la genèse d'un parc urbain, 1974-1982 », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

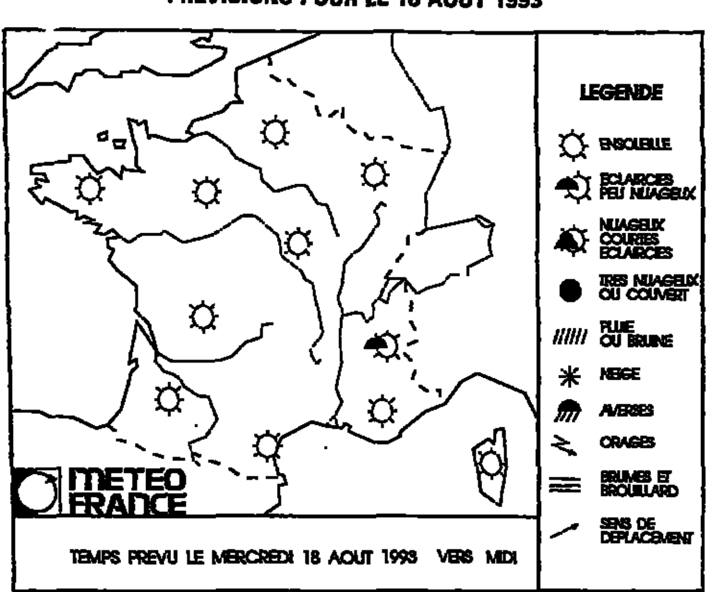
11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « Les leçons de l'expérience des mourants ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 AOÛT A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 18 AOÛT 1993

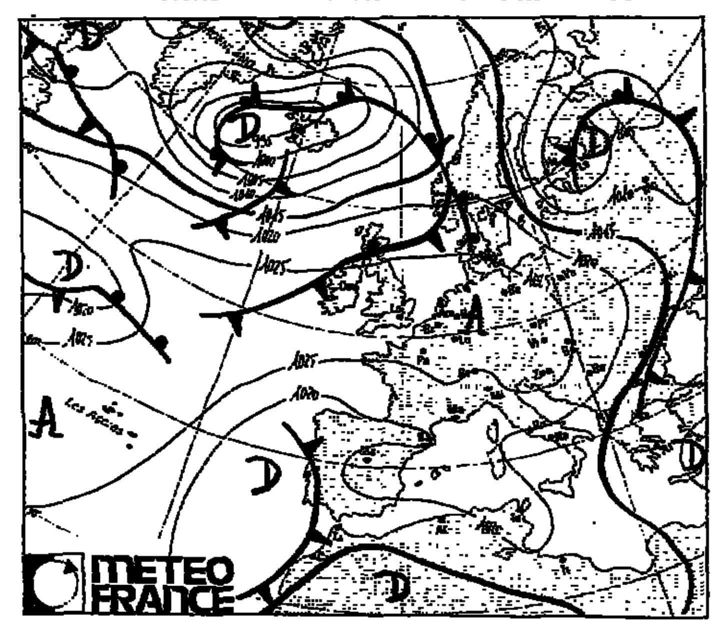


Mercredi : soleil et chaleur. – La journée sera très ensoleillée sur l'ensemble du pays. Quelques petits nuages se formeront sur les Alpes. Le vent de nord-est sera faible à modéré sur la moitié nord du pays.

Les températures matinales iront de 11 à 16 degrés sur la moitié Nord, 16 à 22 degrés sur la moitié sud.

L'après-midi, les températures seront bien supérieures aux normales : 21 à 23 degrés près des côtes de la Manche, 25 à 32 degrés sur le reste de la moitié Nord et 31 à 37 degrés sur la moitié Sud. Près des côtes, les brises marines apporteront un peu de fraîcheur.

PRÉVISIONS POUR LE 19 AOÛT 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 17-8-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-8-1993 à 18 heures TUC et le 17-8-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	31	17	D
BIARRITZ	31	18	D
BORDEAUX	32	19	D
BOURGES	30	15	D
BREST	20	13	N
CAEN	21	13	N
CHERBOURG	20	13	D
CLERMONT-FER.	30	15	D
DIJON	30	18	D
GRENOBLE	31	16	D
LILLE	22	11	B
LIMOGES	28	19	D
LYON	32	17	D
MARSEILLE	31	20	D
NANCY	27	16	D
NANTES	28	15	D
NICE	29	24	D
PARIS-MONTS.	27	15	C
PAU	31	16	D
PERPIGNAN	28	17	D
POINTE-A-PITRE	32	24	D
RENNES	24	12	D
ST-ETIENNE	31	15	D
STRASBOURG	30	17	D
TOULOUSE	32	16	D
TOURS	28	15	D
ÉTRANGER			
ALGER	31	25	C
AMSTERDAM	20	9	D
ATHÈNES	32	23	D
BANGKOK	34	27	C
BARCELONE	28	19	D
BELGRADE	33	18	D
BERLIN	28	15	N
BRUXELLES	22	11	B
LE CAIRE	34	23	N
COPENHAGUE	20	10	D
DAKAR	30	24	C
GENÈVE	29	15	D
ISTANBUL	–	–	–
JÉRUSALEM	33	18	D
LISBONNE	26	18	N
LONDRES	22	11	C
LOS ANGELES	23	16	D
LUXEMBOURG	26	13	D
MADRID	34	16	D
MARRAKECH	34	18	D
MEXICO	25	13	C
MILAN	31	14	D
MONTRÉAL	29	18	D
MOSCOU	21	12	C
NAIROBI	19	13	C
NEW-DELHI	38	30	N
NEW-YORK	28	21	A
PALMA-DE-MAJ.	32	19	D
OSLO	–	–	–
PÉKIN	28	19	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	29	19	D
HONGKONG	31	25	C
SÉVILLE	36	21	D
SINGAPOUR	30	27	C
STOCKHOLM	21	14	C
SYDNEY	20	8	D
TOKYO	23	20	C
TUNIS	33	25	N
VARSOVIE	34	17	N
VENISE	34	20	D
VIENNE	32	19	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

L'amour au fond du lagon

DOMINIQUE BROMBERGER, le présentateur estival du «20 heures», s'était bien sûr transformé en Monsieur Loyal pour vanter la nouvelle émission-jeu de TF 1, «Le trésor de Pago-Pago». Habitués à «Fort Boyard», on pouvait légitimement se demander quelles nouvelles ficelles allait tirer Jacques Antoine, le fécond inventeur de quantité de jeux télévisés de «La tête et les jambes» à «Fort Boyard».

«Le trésor de Pago-Pago», c'est justement un remake de «Fort Boyard», mais à la puissance dix. Tous les ingrédients du rêve sont là, en surmultiplié. L'île-forteresse au milieu de l'océan a cédé la place à un atoll perdu quelque part dans les Caraïbes. L'émission mêle les plages de sable fin aux cocotiers, les épreuves (harassantes) requièrent du souffle et du muscle, et les nombreux figurants-acteurs – gentilles naïades baptisées «Océanes» ou monstres marins dénommés «Goulougors» – ont une plastique irréprochable ou une allure à faire peur aux requins les plus délurés.

«Le trésor de Pago-Pago», c'est une fontaine de perles, que devra découvrir un couple, pour en gagner la valeur, après avoir affronté des monstres marins, fouillé des épaves, crapahuté dans un marigot, etc. Ajoutons que la majeure partie du jeu se passe sous l'eau, ce qui offre de bien belles images, petits poissons, coraux, et *tutti quanti*. Rien de très original, dira-t-on. A une exception près : à la différence des «Intervilles» d'autrefois ou du «Fort Boyard» d'aujourd'hui, ce ne sont pas des équipes de citoyens ou de copains qui jouent, mais des couples. Trois jeunes couples, habillés de jaune, de bleu et de rouge, histoire que la caméra ne les confonde pas avec les poissons. L'animatrice du jeu, la journaliste Sophie Lafortune, en fait des tonnes sur le thème de la nécessaire solidarité des couples dans l'épreuve, en entraînant ses «p'tits hommes» à aider «leurs petites nanas» et en soulignant auprès de l'une d'elles l'utile renfort de son «p'tit homme». A l'ère du *cocooning* et du repli sur soi, la famille élargie ou la tribu de copains cèdent de plus en plus le terrain devant la cellule de base du «toi et moi». Sur TF 1, le couple explose et s'expose, dans les «reality show» comme «L'amour en danger» ou au cours de jeux comme «Le trésor de Pago-Pago». Et on se surprend à se demander si la mode ne sera pas un jour à un mélange des genres dans lequel des couples grimpant sur un totem, plongeant en apnée ou s'écrasant dans la boue d'un marécage, répondront en même temps à des questions sur leurs difficultés conjugales, leurs mésententes intellectuelles ou sexuelles, etc. L'amour au fond du lagon...

Y.-M. L.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 17 août

TF 1

20.40 Sport : Athlétisme. Championnats du monde, à Stuttgart : les épreuves de la journée ; finale du 800 m dames.
20.50 Cinéma : Le gendarme se marie. □ Film français de Jean Girault (1968).
22.25 Série : Le Triplé gagnant. Le Grand Chêne, de Jean-Pierre Prévost.
23.55 Sport : Athlétisme. Championnats du monde, à Stuttgart : résumé des épreuves de la journée.

FRANCE 2

20.50 Cinéma : Garou-Garou, le passe-muraille. ■ Film français de Jean Boyer (1950).
22.15 Magazine : De quoi j'ai l'air ? Présenté par Bruno Masure.
23.15 Journal et Météo.
23.25 Série : Un privé sous les tropiques.

FRANCE 3

20.00 Sport : Athlétisme. Championnats du monde, à Stuttgart : finale des 800 m dames et messieurs ; heptathlon dames (800 m).
21.05 Série : Guerres privées. Nouvelle Cuisine, de William M. Finkelstein.
21.55 Planète chaude. Beyrouth, des balles et des ballons, documentaire de Frédéric Laffont.
22.55 Journal et Météo.
23.20 Documentaire : Les Chemins des hommes. Doisneau des villes... Doisneau des champs..., de Patrick Cazals.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : La Chanteuse et le Milliardaire. ■ Film américain de Jerry Ress (1990)
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Harley Davidson et l'homme aux santiags. ■ Film américain de Simon Wincer (1991, v.o.).
0.05 Cinéma : Waxwork 2. □ Film américain d'Anthony Hickox (1990).

ARTE

20.40 Soirée thématique : Double vie. Soirée conçue par Vivien Marx.
20.41 Documentaire : Les Illégaux. De Tom Bower.
21.35 ▶ Documentaire : Ami ou Ennemi. Ibrahim Böhme entre dissidence et Stasi, de Beate Frenkel et Torsten Preuss.
22.05 Documentaire : Les Chevaliers de l'Ouest. D'Elise Fried.
22.35 Documentaire : Personne le sait... Doubles vies homosexuelles. De Sabine Zurmühl.
23.25 Cinéma : Proches parents. ■ Film canadien d'Atom Egoyan (1984).

M 6

20.40 Le mardi, c'est permis.
20.41 Magazine : Grandeur nature. Présenté par Caroline Avon. Le rêve d'un enfant : Laurent et les flamants.
20.45 Téléfilm : La Traversée de l'enfer. De Carl Schultz.
23.10 Série : Mission impossible.

FRANCE-CULTURE

20.50 Dramatique. Louis Bonbon perpétuelle, de Maurice Kherroubi (rediff.) ; à 22.02, Le Lac de Castoria, de Claude Pujade-Renaud (rediff.).
22.40 Musique : Avignon 1993. Musiques du Bassin méditerranéen.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné le 12 juin lors des Journées Campra à Versailles) : Dixit Dominus, Laudate Pueri Dominum, Calicem Salutaris, Lauda Jerusalem, Magnificat, Te Deum, de Campra, par Les Pages de la Chapelle (Maîtrise du Centre de musique baroque de Versailles), La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. : Jean-Claude Malgoire.
21.30 Concert (en direct du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Six Pièces lyriques, de Grieg ; Six petites pièces op. 19, de Schoenberg ; Sonate nº 32 en ut mineur op. 111, de Beethoven ; Etude Phantasy, de Corigliano ; Mazurkas en ut majeur op. 24 nº 2, en la mineur op. 17 nº 4, en fa mineur op. 68 nº 4, Barcarolle en fa dièse majeur op. 60 ; Paraphrase de la Juive de Halévy, par Stephen Hough, piano.
0.35 Bleu nuit.

Mercredi 18 août

TF 1

14.30 Série : Médecin à Honolulu.
15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée vacances.
18.00 Série : Chips.
18.50 Série : Premiers baisers.
19.20 Série : Hélène et les garçons.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Téléfilm : Poker d'amour à Las Vegas (2e partie).
22.30 Sport : Boxe. Championnat du monde WBC des poids légers à Guadalajara (Mexique) : Miguel Angel Gonzalez (Mexique)-David Sample (Etats-Unis) ; Championnat d'Amérique du Nord des poids super légers : David Santos (Etats-Unis)-Hector Lopez (Mexique) ; Hommage au Madison Square Garden de New-York ; Combat international poids plume au Madison Square Garden : Kevin Kelley (Etats Unis)-Adolpho Castillo (Mexique).
23.35 Documentaire : Histoires naturelles.
0.30 Journal et Météo.

FRANCE 2

15.30 Série : Les deux font la paire.
16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.45 Série : L'Equipée du Poney Express.
17.25 Magazine : Giga.
19.05 Série : Riptide.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Jeu : Fort Boyard. Animé par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Avec l'équipe de Madinina (recherche médicale sur les lésions de la moelle épinière).
22.25 ▶ Première ligne. Terre humaine. 2. Mineur de fond, documentaire d'Yves Jeanneau et Serge Le Péron.
23.20 Journal et Météo.
23.40 Série : Un privé sous les tropiques.
0.35 Série : Le Privé.

FRANCE 3

14.45 Documentaire : Les Loups blancs de l'Arctique.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Variétés : 40e à l'ombre.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Feuilleton : Une famille pas comme les autres (30e épisode).
20.40 Feuilleton : Le Roi Mystère. La Dent creuse, de Paul Planchon, d'après Gaston Leroux, avec Christopher Bowen, Orazio Orlando (3e épisode).
22.05 Journal et Météo.
22.35 Série : Les Mystères de l'Ouest. La Nuit des bagnards, de Robert Sparr, avec Robert Conrad, Ross Martin.
23.25 Magazine : Aléas. Présenté par Jacque Serizier. Le docteur et les deux abeilles, de François Edé ; L'Evangile selon Pimpaneau, de Jean-Pierre Rouette ; Retraites dansantes, de Geneviève Bastid ; Le jeune homme riche, de Patrice Chagnard.
0.20 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

15.15 Téléfilm : Au train où va la vie. De Jim Lee.
16.45 Les Superstars du catch.
17.35 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Série animée : Batman.
18.55 Le Top.
19.29 Série animée : Tam-tam.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : Navy Seals, les meilleurs. ■ Film américain de Lewis Teague (1990).
22.45 Flash d'informations.
22.55 Cinéma : Marie, justice criminelle. ■ Film américain de Roger Donaldson (1989, v.o.).
0.40 Cinéma : Mourir à Madrid. ■■ Film français de Frédéric Rossif (1962).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Mégamix.
17.55 Chronique : Le Dessous des cartes.
18.00 Documentaire : Histoire parallèle.
19.00 Magazine : Rencontre.
19.30 Documentaire : Portraits. D'Alain Cavalier. La fleuriste.
19.45 Documentaire : Vivre en Chine. De Jürgen Schneider.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Opéra : Le Couronnement de Poppée. De Claudio Monteverdi. Mise en scène de Michael Hampe. Avec Patricia Schuman, Richard Croft, Kathlenn Kuhlmann, Joffrey Gall, Harry Peeters, le Concerto Köln, dir. : René Jacobs.
23.15 Documentaire : Au-delà de la compassion. A propos du traitement des victimes de tortures, de Michael Koechlin.
0.10 Magazine : Intérieur nuit. Présenté par Philippe Reslmont. L'Europe à Bruxelles. Portrait : Litfiba ; L'art belge des années 80 ; Portrait : William Cliff ; Image : Hervé Guibert ; Gros plan : Arno l'idiot savant.

M 6

14.30 Magazine : Culture pub.
15.00 Magazine : E = M 6.
15.30 Magazine : Fréquenstar.
16.30 Magazine : Nouba.
17.05 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : O'Hara.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
20.45 Téléfilm : L'homme qui ne voulait pas mourir. De Lamberto Bava.
22.30 Téléfilm : Les Filles du KGB. De Don Taylor.
0.10 Magazine : Vénus.
0.35 Informations : Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.50 Dramatique. Le Rêve des animaux rongeurs : quatuor, de Liliane Atlan (rediff.).
22.40 Musique : Avignon 1993. Musiques du Bassin méditerranéen. 3. Corse : chants sacrés et profanes d'hier et d'aujourd'hui.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Alvaro Mutis (Ecoute-moi, Armibar, rediff.).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné le 12 août lors du Festival Pablo-Casals de Prades) : L'Offrande musicale (extrait), de Bach, par Robert Aitken, flûte, Joël Pontet, clavecin ; Andante et variations pour deux pianos, deux violoncelles et cor, de Schumann, par Michel Béroff et Christian Ivaldi, pianos, Arto Noras et Leo Winland, violoncelles, Radovan Vlatkovic, cor ; Octuor pour cordes en mi bémol majeur op. 20, de Mendelssohn, par Dimitri Sitkovetsky, Yoko Fujita, Boris Garlitsky, Leonid Sorokov, violons, Ron Ephrat, Oleg Lev, altos, Arto Noras et Leo Winland, violoncelles.
21.30 Concert (en direct du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Ballade nº 3 en la bémol majeur op. 47, Sonate nº 3 en si mineur op. 58, de Chopin ; Préludes, de Rachmaninov ; Sonate-triade en ré mineur op. 11 nº 2, Dithyrambe en mi bémol majeur op. 10 nº 2, de Metner, par Nikolaï Demidenko, piano.
0.35 Bleu nuit. Le West Indies Jazz Band, à Paris, le 15 janvier 1992.

هكذا من الأصل

Le Monde

La réunion à l'hôtel Matignon de plusieurs ministres autour de M. Balladur

Le gouvernement met la dernière main à l'avant-projet de loi quinquennale sur l'emploi

De retour de ses vacances alpestres, le premier ministre devait consacrer la journée de mardi 17 août au difficile dossier du chômage.

En réunissant à l'hôtel Matignon plusieurs des principaux membres de son gouvernement – outre *Michel Giraud, ministre du travail*, Simone Veil, ministre des affaires sociales, ainsi qu'Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, Nicolas Sarkozy, ministre du budget, et Alain Madelin, chargé du développement économique, seront notamment présents, – Edouard Balladur entend mettre la dernière main à son avant-projet de loi quinquennale sur l'emploi.

Le texte élaboré par le gouvernement, qui sera présenté, le 15 septembre, au conseil des ministres avant d'être soumis à la discussion parlementaire début octobre, se veut consensuel. Il doit également faire l'objet d'un examen par le Conseil économique et social et sera présenté officiellement aux partenaires sociaux le 6 septembre par le premier ministre.

Dans leurs grandes lignes, les intentions de M. Balladur sont connues. Il s'agit d'abord de poursuivre la fiscalisation des allocations familiales en transférant vers le budget de l'Etat les cotisations *sociales actuellement à la charge* des employeurs. Depuis le 1er juillet, les salaires ne dépassant pas 1,1 fois le SMIC sont totalement *exonérés de ce prélèvement alors* que ceux qui ne sont pas supérieurs à 1,2 fois le salaire minimum en sont exonérés à 50 %. A l'avenir, ce mécanisme devra être étendu, ce qui ne pourra s'effectuer que de manière progressive; les cotisations patronales au titre des allocations familiales devraient en effet s'élever à 126 milliards de *francs* cette année. Ces allègements doivent permettre d'abaisser le coût salarial supporté par les entreprises, les pouvoirs publics s'étant engagés par ailleurs à maintenir les moyens octroyés à la politique familiale.

D'autre part, le gouvernement souhaite assouplir certains aspects de la législation sociale. L'objectif est tout d'abord de parvenir à une annualisation négociée du temps de travail afin d'adapter celui-ci aux variations de l'activité et de limiter le recours aux heures supplémentaires pour faciliter les recrutements. Rendre les horaires plus flexibles et stimuler le travail à temps partiel permettrait, estiment les pouvoirs publics, de réduire les licenciements «de précaution».

L'assouplissement du droit du travail

L'avant-projet de loi doit également se pencher sur les moyens d'encourager les créations d'emplois dans le secteur des services, *d'améliorer le financement comme* le fonctionnement des contrats emploi-solidarité (CES), de faciliter le lancement ou la reprise d'entre*prises par les chômeurs ou encore* d'intensifier la lutte contre le travail clandestin. L'assouplissement du droit du travail dans les petites et moyennes entreprises, par exemple en regroupant en une seule instance les différentes institutions de représentation du personnel, est aussi à l'ordre du jour.

Au chapitre de la formation *professionnelle, une plus grande* régionalisation fait partie des intentions du gouvernement qui s'interroge également sur l'opportunité de permettre l'entrée en apprentissage de jeunes à partir de l'âge de quatorze ans.

Quelques jours après la publication du rapport Mattéoli sur l'emploi (*le Monde* du 5 août) et les fortes réserves syndicales que celui-ci a suscitées, cet avant-projet de loi ne pourra faire l'économie d'une mise au point – ou, au moins, d'une clarification – quant à l'avenir du salaire minimum de croissance (SMIC). Rédigé par un groupe d'experts sous la conduite de Jean Mattéoli, président du Conseil économique et social, ce rapport préconisait notamment de ne faire évoluer le SMIC qu'en fonction de l'évolution de l'indice des prix, sans répercuter au moins la moitié du gain de pouvoir d'achat engrangé par le salaire ouvrier moyen, comme c'est le cas depuis vingt-cinq ans. Une réforme que le premier ministre n'est, semble-t-il, pas disposé à faire sienne.

JEAN-MICHEL NORMAND

Lire également le billet page 15

La lutte contre la criminalité dans les quartiers de la Goutte-d'Or et de Barbès

La police va disposer de moyens renforcés dans le dix-huitième arrondissement de Paris

Un vaste redéploiement des forces de police aura lieu en septembre dans les quartiers de la Goutte-d'Or et de Barbès, à Paris (18e), où résident de nombreux immigrés et une population marquée par la délinquance liée à la drogue. Les associations de quartier émettent des doutes sur l'efficacité de cette mesure.

«On n'a jamais vu autant de joueurs de bonneteau derrière le «marché aux voleurs», et les dealers sont toujours aussi présents à l'angle de la rue Myrha et de la rue Léon.» Michel Neyreneuf, président de l'association Paris-Goutte-d'Or, fait un constat bien négatif de la situation dans le 18e arrondissement de Paris, au mois d'août.

Depuis les opérations policières de grande envergure d'avril et la multiplication des contrôles d'identité (*le Monde* du 7 avril), les habi*tants s'interrogent sur leur efficacité : «La police a choisi d'agir de façon spectaculaire, en montrant des uniformes, au lieu de mettre l'accent sur la dissuasion par une présence suivie sur le terrain»*, regrette M. Neyreneuf.

Même son de cloche du côté des îlotiers eux-mêmes, ces policiers affectés en permanence dans les quartiers : *«Les grosses opérations de police entraînent plus de problèmes qu'autre chose*, confie l'un d'eux, *les enquêteurs des «stups» mettent des mois à s'infiltrer dans les réseaux et quand on les voit avec des policiers en tenue dans les rues, leur travail est réduit à néant.»*

La présence de toxicomanes dans les cages d'escaliers ou dans les magasins préoccupe beaucoup les riverains. L'action de l'îlotier s'apparente alors à de l'assistance : *«Les toxicos, il faut les prendre comme des malades, pas comme des criminels*, affirme l'un d'eux, *on parle avec les gars, éventuellement on leur donne des adresses de centres spécialisés et on leur dit d'aller ailleurs.»* Policiers et associations organisent des interventions dans les écoles sur les dangers de la drogue.

«Travail en profondeur»

Depuis 1990, quarante-huit policiers en tenue sont affectés au quartier. *Ils y effectuent* des rondes, rencontrent les commerçants, les enseignants, et règlent les petits problèmes de délinquance. Les crimes et délits ont diminué de 9,5 % sur l'arrondissement entre le premier semestre 1992 et le premier semestre 1993.

Le préfet de police de Paris, Philippe Massoni, a *néanmoins décidé* de renforcer l'action de la police sur le secteur. Les différents services (sécurité publique, police judiciaire et renseignements généraux) *«travailleront localement en étroite collaboration*, précise la préfecture de police. *Chacun en ce qui le concerne a d'ores et déjà défini un programme d'action»*. Des fonctionnaires actuellement détachés dans les bureaux seront remis sur la voie publique.

Les brigades anticriminalité, composées de gardiens de la paix en civil, seront renforcées à compter du 1er septembre, l'objectif étant de tripler leur effectif. Les îlotiers travailleront le dimanche grâce à une modification des horaires de travail.

La police judiciaire intensifiera son action : *«Des opérations ponctuelles seront conduites dans les secteurs de l'arrondissement à forte concentration de délinquants, ainsi que dans les débits de boissons connus pour recevoir des malfaiteurs»*, précise la préfecture.

L'unité de recherche de la seconde division de police judiciaire sera chargée, en liaison avec la brigade des stupéfiants, de déceler et neutraliser les dealers. Les renseignements généraux, spécialisés dans le contrôle des étrangers, intensifieront le contrôle des entreprises qui emploient des étrangers en situation irrégulière. Quant aux bandes qui opèrent dans différentes cités, elles feront l'objet d'un *«travail en profondeur»*.

La redevance télévisée augmenterait d'environ 4 % en 1994

La redevance télévisée pourrait augmenter d'environ 4 % en 1994, ce qui la porterait, pour un téléviseur couleur, à plus de 630 F, contre 606 F cette année. La redevance actuelle pour un poste noir et blanc est de 390 F, et devrait donc dépasser *400 F. Ces mesures*, à l'étude dans le cadre de la préparation du projet de budget, traduiraient une hausse de la redevance dans la lignée de l'année précédente (+ 4,5 %).

L'Etat pourrait en revanche augmenter les remboursements, au secteur audiovisuel public, des exonérations de redevance qu'*il consent* à titre social. Le remboursement de ce manque à gagner est une revendication constante des sociétés publiques de l'audiovisuel, dont les recettes publicitaires pourraient progresser moins vite en 1994.

Après l'Inde et le Bangladesh

Le nouveau germe responsable du choléra a atteint la Thaïlande et la Chine

Le germe du choléra baptisé 0139 (ou «Bengal»), responsable d'un nouveau type d'épidémie dans le sud et l'est de l'Inde puis au Bangladesh (*le Monde* daté 15-16 août), progresse très rapidement sur le continent asiatique, où il a déjà touché des dizaines de milliers de personnes et causé *plusieurs centaines de décès. Il a* désormais atteint la Thaïlande et la Chine.

Identifié il y a peu, le *Vibrio cholerae 0139* apparaît particulièrement toxique et virulent, menaçant, à la différence des autres souches, l'ensemble de la population et notam*ment les adultes des pays asiatiques* dans lesquels le choléra sévit sur un mode endémique. La prévision du bulletin épidémiologique hebdomadaire de la direction générale de la santé en France, annonçant la probabilité de la propagation du nouveau germe parmi les populations *«les plus démunies»*, est d'ores et déjà réalisée. Lundi 16 août, les autorités sanitaires chinoises ont, selon l'AFP, fait état d'une centaine de cas de choléra dus au *Vibrio cholerae 0139* au Xinjiang, dans l'ouest du pays. Déjà le mois dernier, le ministère chinois de la santé avait fait état de cas atypiques de choléra dans le sud du pays.

L'émergence de ce nouveau germe *et sa rapide diffusion inquiètent* les spécialistes internationaux d'épidémiologie. Dans un commentaire publié par l'hebdomadaire britannique *The Lancet* daté du 14 août, les docteurs David L. Swerdlow (Boston) et Allen A. Ries (Atlanta) craignent que ce phénomène ne soit la traduction du début de la huitième pandémie de choléra. Chacune des pandémies précédentes s'est traduite par des taux considérables de morbidité et de mortalité, notamment en Afrique et en Amérique latine.

Le choléra est une affection due à la diffusion dans l'organisme humain d'une toxine synthétisée par une bactérie transmise par l'eau, les aliments et les matières fécales. La multiplication des voyages internationaux est aujourd'hui un facteur *important de dissémination de cette* épidémie. Comme le rappelle fort justement le dernier numéro de la brochure *Voyages internationaux et santé*, éditée par l'Organisation mondiale de la santé (1), la vaccination contre le choléra, inefficace, n'est plus réclamée sur les certificats internationaux de vaccination, pas plus qu'elle n'est recommandée en tant que moyen de prévention individuelle.

«Bien que nous ne puissions pas prédire où et à quelle vitesse ce nouveau germe se propagera, les pays doivent assurer une surveillance étroite et permanente», soulignent les spécialistes américains dans les colonnes du *Lancet*. Cette surveillance impose notamment que l'ensemble des responsables sanitaires du tiers-monde prennent au plus vite les mesures d'hygiène indispensables en ne fournissant aux populations à risque que de l'eau de qualité ainsi que des systèmes de tout-à-l'égout, sans lesquels toute entreprise de lutte contre le choléra ne demeure qu'une *dramatique* utopie.

JEAN-YVES NAU

(1) *Voyages internationaux et santé* (OMS). Distribution et vente : 1211 Genève 27-Suisse. 15 francs suisses (10,50 francs suisses pour les pays en voie de développement).

Noyade hors contrôle

André N'Kala, un Angolais de vingt-quatre ans, en situation irrégulière, s'est noyé dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 août, en se jetant dans la Seine pour échapper à un contrôle d'identité. Il était environ 4 h 30 lorsque deux gardiens de la paix, effectuant une ronde de surveillance à bord d'une voiture semi-banalisée près du Pont-Neuf à Paris (1er), ont remarqué deux individus qui semblaient *«en transaction»*. Lors du deuxième passage des policiers, ils auraient paru vouloir s'enfuir, et ont alors été interpellés. L'un d'eux a pu produire des papiers d'identité en règle. M. N'Kala ne disposait lui que d'une photocopie d'une autorisation de séjour, qui a semblé suspecte aux policiers. Lorsqu'ils lui ont demandé de les suivre au poste pour des vérifications, celui-ci a pris la fuite. Poursuivi, il aurait enjambé le parapet et se *serait jeté dans la Seine, où il a* disparu malgré l'intervention des pompiers.

Le corps a été repêché vers 5 h 40, rive gauche, à hauteur de l'Hôtel des Monnaies. Le parquet de Paris a immédiatement confié l'enquête à l'Inspection générale des services (IGS, la «police des polices»), pour déterminer les circonstances exactes de la noyade. Six témoins ont été entendus, dont les versions concordantes indiqueraient qu'il n'y a pas eu de coup de feu. L'autopsie du corps confirmerait une mort par immersion.

Il s'agit de la première «bavure» intervenue au cours d'un contrôle de police administratif, dit «préventif», depuis l'entrée en vigueur, le 11 août, de la nouvelle législation régissant les contrôles d'identité (*le Monde* du 12 août). Ces contrôles «préventifs» sont désormais effectués *«pour prévenir une atteinte à l'ordre public, notamment à la sécurité des personnes et des biens»* et peuvent maintenant avoir lieu *«quel que soit le comportement»* de la personne concernée. Néanmoins, le Conseil constitutionnel, saisi par les députés de l'opposition de gauche, avait assorti la validation de la loi d'une sévère mise en garde (*le Monde* du 13 juillet). L'enquête aura pour rôle de déterminer si, comme les neuf «sages» du Palais Royal l'avaient expressément demandé, *«l'autorité concernée»* pourra justifier, dans ce cas comme *«dans tous les cas, des circonstances particulières établissant le risque d'atteinte à l'ordre public qui a motivé le contrôle»*.

Le Mouvement de la jeunesse communiste a appelé à un rassemblement mercredi 18 août à 18 h 30 sur le Pont-Neuf à Paris *«pour exiger toute la vérité sur les conditions de la noyade»* de M. N'Kala, estimant que *«de tels faits ne sont pas accidentels, mais le résultat du caractère raciste, haineux et discriminatoire des mesures Pasqua»*.

H. M.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 17 août 1993 a été tiré à 459 610 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

«Arts et Spectacles» :
Isabelle Huppert à New-York

Sous la direction du jeune metteur en scène américain Hal Hartley, l'actrice renoue avec la comédie. Également : la méthode Degas exposée à Martigny, en Suisse, et un voyage discographique aux sources de la musique populaire américaine.

EN BREF

□ **Georges Marchais appelle à une *«journée de ripostes»* contre la politique du gouvernement.** – Dans un article intitulé «Jeudi, créons l'événement!» et publié, mardi 17 août, par *l'Humanité*, le secrétaire général du Parti communiste français, Georges Marchais, s'en prend vivement à la politique conduite par Edouard Balladur en affirmant que *«si on ne le stoppait pas, le flot d'attaques convergentes décidées ou préparées par le gouvernement de droite entraînerait un véritable bouleversement de la vie des gens et de la société française elle-même»*. Le même jour, sur RTL, M. Marchais a renouvelé l'appel lancé par le PCF pour faire du jeudi 19 août *«une journée exceptionnelle de dialogues et de ripostes»* contre l'*«attaque sans précédent* [menée] *contre les salaires, les acquis sociaux, le service public et les droits démocratiques»*.

□ **Baisse du chiffre d'affaires du groupe publicitaire Publicis.** – Le chiffre d'affaires du deuxième groupe publicitaire français, Publicis, a reculé de 11 % pour s'établir à 9,33 milliards de francs pendant le premier semestre, alors que le groupe fondé par Marcel Bleustein-Blanchet et présidé par Maurice Lévy avait réalisé un chiffre d'affaires de 10,52 milliards au premier semestre 1992, selon l'avis publié lundi 16 août par le *Bulletin d'annonces légales obligatoires.* C'est l'activité communication-publicité qui enregistre le recul le plus important (-12 %, pour un chiffre d'affaires de 8,09 milliards de francs), tandis que celle des régies a chuté de 8 % (1,21 milliard de francs), et l'activité distribution de 6 % (79,13 millions de francs). Prévoyant une année difficile due au marasme de la publicité en France, M. Lévy avait proposé à la principale agence du groupe, Publicis Conseil, de choisir par référendum entre une baisse de salaires et des licenciements. Les salariés avaient choisi la baisse de salaires (*le Monde* du 19 mai).

□ **Silvio Berlusconi accroît son contrôle sur Mondadori.** – Silvio Berlusconi va lancer, par l'intermédiaire de son groupe d'édition Silvio Berlusconi Editore (SBE), une offre publique d'échange (OPE) sur les 8 % d'actions Arnoldo Mondadori Editore (AME). L'opération, *qui devrait avoir lieu du 23 août* au 15 septembre, devrait permettre l'introduction en Bourse des sociétés non cotées du groupe SBE, tandis que Silvio Berlusconi contrôlerait désormais 87,5 % d'Arnoldo Mondadori Editore. L'échange se fera sur la base d'une action ordinaire SBE contre une *action oridinaire* AME, et de trois actions ordinaires SBE contre trois actions d'épargne convertibles AME. Une offre qui devrait consolider les résultats du groupe Berlusconi, en légère baisse pour l'année 1992 (*le Monde* du 4 août). Le chiffre d'affaires de la SBE s'élèvera, à l'issue de cette opération, à 1 851 milliards de lires (6,9 milliards de francs), pour un bénéfice net de 51 milliards de lires.

□ **Allemagne : mort de l'un des procureurs américains du procès de Nuremberg.** – Robert W. Kempner, l'un des procureurs américains du procès des criminels nazis de Nuremberg, est mort, dimanche 15 août, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, en Allemagne, ont annoncé lundi ses collaborateurs à Francfort. Fils d'universitaires alle*mands, d'origine juive, il avait* entamé dès avant la guerre sa lutte contre le nazisme comme juriste au ministère prussien de l'intérieur. Plusieurs fois emprisonné, il avait émigré aux Etats-Unis et avait étudié à l'université de Pennsylvanie. M. Kempner avait largement consacré sa vie à la lutte contre les *anciens nazis*, après avoir été l'un des plus importants procureurs du procès des dignitaires nazis à Nuremberg, qui s'était soldé par l'exécution de onze d'entre eux fin 1946. il s'était ensuite établi comme avocat à Francfort. – *(AFP.)*